:::JOURNAL INDEPENDANT:::

La Patrie

JOURNAL CANADIEN-FRANCAIS

Conseil Législatif 1juil06 26613

27e ANNEE—No 183—DOUZE PAGES MONTREAL, JEUDI, 28 SEPTEMBRE 1905 LE NUMERO : UN CENTIN

LE BARON KOMURA RETOURNE DANS SON PAYS

Un reporter de la " Patrie " admis auprès du plénipotentiaire Japonais, qui lui accorde une courte entrevue.

M. Komura regrette de ne pouvoir visiter notre pays.— L'alliance anglo-japonaise et sa signification

M. SATO CONVERSE EN FRANCAIS

Le délégué plénipotentiaire de l'Empire du Japon à la conférence de Portsmouth, celui qui a tenu entre ses mains les destinées de deux empires et sur qui s'est fixée l'attente anxieuse des deux hémisphères, le baron Komura, était hier de passage à Montréal.

Envoyé par la PATRIE pour interviewer le diplomate japonais, nous devions aller le rencontrer à Montréal Jonction, mais au dernier moment nous apprenons que le train du "Rutland", sur lequel il arrive de New-York, est en retard et qu'il nous faut aller à St-Jean. En conséquence, nous prenons le train de Boston qui nous amène à St-Jean, un quart d'heure avant le passage du train de New-York, sur lequel nous montons.

Mais ce n'était que le commencement des difficultés à surmonter pour voir le baron Komura. La porte du wagon particulier, le "Saskatchewan" est gardée et il nous faut faire, nous aussi, beaucoup de

DIPLOMATIE

pour arriver jusqu'au baron.

Nous pénétrons dans le salon où sont assis les divers attachés qui accompagnent le baron. Ce sont : le baron Kanako, envoyé extraordinaire aux Etats-Unis, le secrétaire interprète M. Sato, le Dr Putchard, de New-York et une garde malade, Mlle Pinkerton.

M. SATO, interprète de la mission japonaise à la conférence de Portsmouth.

Grâce à la courtoisie de M. R. L. Thompson, chef du bureau du trafic, nous sommes présentés à

M. SATO

qui nous déclare que nous ne pouvons pas voir le baron Komura pour le moment. Il a passé toute la journée couché et est trop faible pour se lever.

"Si vous voulez attendre, cependant ?"

Et en disant cela, l'interprète secrétaire nous fait place à côté de lui et nous causons.

M. Sato s'exprime en anglais, presque sans accent mais en cherchant un peu ses mots.

"Nous avons eu une splendide réception aux États-Unis, nous dit-il, et le baron a été enchanté de l'accueil qui lui a été fait. Son regret est de ne pouvoir mettre à contribution l'hospitalité canadienne. Il est obligé de traverser le pays sans s'y arrêter."

Nous cherchons à entraîner M. Sato, sur le terrain des discussions politiques. Voici ce qu'il nous dit.

"L'entente anglo-japonaise qui vient d'être signée, assurera la paix du continent pour plusieurs années à venir. Ce n'est pas une alliance aggressive, mais simplement une entente commerciale."

"—Le Japon aurait-il pu

CONTINUER LA GUERRE ?"

"—Certainement, répond M. Sato, et les rapports disant que l'état de nos finances, nous [illegible] mander la paix est complètement faux. Nous pouvions continuer longtemps, mais à quoi bon ce sacrifice inutile de vies ? Le but moral de la guerre était atteint, nous avons ce que nous demandions il y a deux ans, au commencement de la guerre et le peuple est satisfait."

"—Mais alors, les émeutes à Tokio?"

"—N'ont aucun rapport avec le traité de paix signé à Portsmouth. Commencées par une révolte du peuple contre la police qui empêchait les assemblées trop bruyantes, ces émeutes ont pris un caractère plus grave par la suite, ce qui a permis à certains correspondants d'annoncer la guerre civile au Japon, ce qui était faux. Tout est calme aujourd'hui et les émeutes ont disparu en même temps que la cause qui les avait provoquées. La police a reçu des ordres en conséquence."

CIGARETTES ORIENTALES

Tout en causant, M. Sato comme les autres attachés qui nous entourent fume une cigarette qu'il jette à peine finie pour en allumer une autre.

Une fumée épaisse emplit le wagon et le parfum d'une senteur orientale. Nous demandons de nouveau à voir le baron Komura et au moment où M. Sato se lève pour aller voir le diplomate, le train arrête à Montréal jonction et M. de Nossé, consul japonais au Canada, monte dans le wagon.

LE BARON KOMURA, délégué plénipotentiaire du Japon à la conférence de Portsmouth.

Grâce à son intervention nous pénétrons dans le second salon et au bout de quelques minutes, alors que nous entrons en gare de Montréal,

LE BARON KOMURA

se lève et soutenu par deux attachés, prend place dans son fauteuil.

Maigre, décharné même, le baron enveloppé de chaudes couvertures tremble de fièvre. Sur son visage osseux, la lumière du gaz acétylène jette des reflets blafards.

Seuls, ses yeux vivent. Il nous regarde attentivement, quand nous lui sommes présentés puis s'adosse dans son fauteuil et semble rêver.

Comme nous avons reçu ordre de ne pas questionner le baron, nous attendons dans le plus profond silence qu'il veuille bien nous parler.

Se redressant tout à coup, le baron allume une cigarette et nous dit qu'il va nous parler et que si nous voulions prendre des notes, nous le pouvions.

Il s'exprime en anglais, mais assez difficilement, et M. de Nossé est parfois obligé de venir à son secours. Nous écrivons sous sa dictée et nous relevons nos notes, l'entrevue finie. Il corrige quelques détails puis nous dit bonsoir et se remet à fumer.

Voici le texte de son entrevue:

> **"Je dois d'abord, nous dit le baron, vous exprimer le sincère regret que j'éprouve de ne pouvoir accepter la cordiale invitation qui m'a été faite par le gouvernement de la Puissance de visiter votre pays.**
>
> **"J'aurais beaucoup désiré, vous mieux connaître, afin de rendre encore plus étroites les relations déjà existantes entre le Canada et le Japon, mais il faut me soumettre aux demandes impérieuses des affaires et remettre à plus tard, une visite que je compte seulement différée".**
>
> **Passant ensuite à la question de l'alliance anglo-japonaise, le diplomate reprend:**
>
> **"La nouvelle alliance, aussi bien que l'ancienne, n'a aucun caractère aggressif, et ne saurait causer d'inquiétude aux autres puissances. Elle n'a pour but que de maintenir le "statu quo" en Extrême-Orient.**
>
> **"Elle a cependant plus de puissance que l'ancienne, en ce fait qu'au lieu d'être limitée à l'Asie Orientale, elle comprend les Indes. Outre cela, aux termes de l'ancienne alliance, l'un des deux alliés pouvait demeurer jusqu'à ce qu'un troisième pouvoir commence les hostilités, tandis que la nouvelle alliance rend obligatoire l'intervention médiatrice aussitôt que l'une des deux puissances se trouve engagée pour la défense de ses intérêts dans les limites territoriales, définies par l'entente.**
>
> **"C'est pourquoi, je crois que la nouvelle alliance sera plus propre à garantir la paix en Extrême-Orient et à assurer la paix du monde en général."**

Le baron, cesse de parler et aux signes évidents de fatigue qu'il laisse voir, nous nous excusons, et nous prenons congé.

Le wagon particulier est attaché au train du Sault Ste-Marie et dans le court trajet entre Montréal et Montréal Jonction, nous avons occasion de causer en français avec M. Sato.

Si nous avons été étonné d'entendre M. Sato parler bon anglais, combien plus nous l'avons été de l'écouter nous répondre dans un

FRANCAIS TRES PUR

qu'un petit accent plutôt agréable caractérise. M. Sato a visité Paris et y a demeuré trois ans. C'était en 1895. "J'ai trouvé Paris merveilleusement beau, nous dit-il, et c'est un peu en souvenir de Paris que j'eusse voulu visiter Montréal qu'on me dit être ville française."

"Le baron Komura aurait, lui aussi désiré visiter votre métropole, mais vous avez pu constater vous-même que sa santé ne lui permet aucune fatigue morale ou physique."

Nous arrivons en ce moment à Montréal Jonction et nous quittons les envoyés japonais à qui nous souhaitons bon voyage. M. le baron de Nossé, consul japonais à Montréal, est parti tout droit à Ottawa avec les envoyés.

UN PRESENT DE ROOSEVELT

Les Japonais emportent un souvenir du président Roosevelt destiné au Mikado. Le président des Etats-Unis a désiré que la nature de son présent demeure secrète. Nous avons vu la boîte qui le renferme, c'est une caisse de 3 pieds par 2 pieds, portant la souscription suivante :

> *Baron Kaneko*
>
> *Taste. Japan*
>
> ***From the Presid[illegible]***
> ***For the Mikado***

Il nous est impossible de savoir ce que contient la caisse. Seuls les rayons X nous auraient permis......, mais nous avons promis de ne faire aucune indiscrétion.

KOMURA A OTTAWA

(Dépêche spéciale.)

OTTAWA, 28.— Le baron Komura et ses secrétaires sont passé par Ottawa, ce matin, à 1.30 heure, en route pour l'Ouest. Le baron était accompagné de Montréal, jusqu'ici par l'hon. M. Nosse, consul-général du Japon au Canada.

Interviewé par votre correspondant, M. Nosse a confirmé les termes de l'entrevue accordée par le plénipotentiaire Japonais, hier soir, au représentant de la "Patrie."

L'hon. M. Scott avait écrit au baron, à Montréal, pour le féliciter et l'inviter, au nom du gouvernement, à être l'hôte du premier ministre, et le secrétaire d'Etat vient de recevoir une dépêche du distingué chargé d'affaires remerciant le gouvernement de ses bons procédés et exprimant ses regrets de ne pouvoir accepter l'invitation.

63 CONTRE 0

LE VOTE DE ST-PIERRE-AUX-LIENS SUR LE PROJET D'AQUEDUC N'A PAS D'OPPOSITION

Les propriétaires de la municipalité de St-Pierre-aux-Liens (Blue Bonnets), ont approuvé, hier, le règlement accordant une franchise de vingt-cinq ans à la Compagnie du Crédit Municipal pour la construction et l'exploitation d'un système d'aqueduc dans cette municipalité, pour les fins domestiques et industrielles.

Soixante-trois électeurs ont enrégistré leurs votes, et tous ont été favorables à ce projet.

L'UNIVERSITE HARVARD

CAMBRIDGE, 28. — La nouvelle année académique du collège d'Harvard s'est ouverte aujourd'hui. Parmi les nouveaux étudiants se trouve Théodore Roosevelt, fils du président des Etats-Unis.

Sans connaissance

Un nommé Frederic W. Wand, a été trouvé sans connaissance sur le pont du canal à St-Henri, au cours de la nuit passée. Le blessé travaillait pour la compagnie "Imperial Oil" et était employé à garder les wagons d'huile. En traversant le pont il a été frappé par une machine de manoeuvre et blessé à la tête.

Transporté à l'hôpital Général, on crut d'abord qu'il avait le crâne fracturé, mais ce matin on s'est aperçu qu'il ne s'agit que d'une profonde déchirure du cuir chevelu.

Le blessé habite au No 51 rue Anderson.

ENTENTE DIPLOMATIQUE

MM. Revoil et Rosen en seraient venus à un accord sur la question marocaine

UN POINT A DISCUTER

PARIS, 28. — Le texte de l'entente entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc va être publié. Les principaux points sont les suivants :

1o La question de la frontière Algérienne ne sera pas discutée au congrès.

2o Le prêt fait au Maroc par l'Allemagne ne créé pas un précédent contre l'entente du 8 juillet.

3o Une banque d'Etat sera créée pour surveiller cet emprunt. Algeciras est proposé comme le lieu de réunion du congrès. Les réformes politiques et financières seront réglées à ce congrès par un comité. Les mesures prises au congrès seront mises en force pour un terme de temps limité, probablement trois ans.

LES DIPLOMATES SE DISENT SATISFAITS

PARIS, 28. — M. Revoil, plénipotentiaire français au congrès international sur la question marocaine a donné l'assurance à un représentant du "Temps" qu'une entente était conclue entre la France et l'Allemagne. Le docteur Rosen, plénipotentiaire allemand qui était présent a corroboré ce renseignement. Les deux diplomates ont exprimé leur satisfaction du travail accompli et M. Rosen a ajouté : Nous avons fait œuvre de conciliation et d'équité.

Le document accepté par MM. Revoil et Rosen sera communiqué au Sultan du Maroc par les consuls de France et d'Allemagne à Fez.

Le "Temps" dit que M. Rouvier, président du conseil et le Dr Rosen déclarent qu'il n'y a rien qui cloche dans les négociations au sujet du Maroc. Tout a été prévu et résolu. Le retard apporté à la publication du texte de l'entente est dû à la grande somme de travail qu'il a réclamé.

LEMPRUNT

D'après un renseignement puisé à une source allemande il y aurait encore du tirage au sujet du prêt consenti au Maroc par l'Allemagne. Certains détails devront être expliqués pour satisfaire les vues françaises.

LES SIGNATURES

PARIS, 28 — M. Rouvier, président du conseil des ministres et le prince Von Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris ont signé aujourd'hui à midi l'accord Franco-Allemand concernant la conférence marocaine, mettant fin officiellement à ces difficiles négociations.

Avant ces signatures les deux plénipotentiaires s'étaient réunis au ministère des affaires étrangères et avaient revu les derniers détails de ce document.

Les détails officiels du traité seront rendus publics plus tard.

L'ECOLE DU SOIR

L'OUVERTURE DES CLASSES DANS LES DIFFERENTES ECOLES AURA LIEU LE 2 OCTOBRE.

Les classes catholiques du soir de la cité de Montréal, s'ouvriront lundi, le 2 octobre, aux endroits suivants :

École Montcalm, 1158 rue DeMontigny ; école Champlain, 224 rue Fullum ; école Sarsfield, 97 rue du Grand-Tronc ; école Belmont, 245 rue Guy ; école Olier, 216 rue Roy ; école Ed-Murphy, 884 rue Craig ; école des Italiens, 43 rue Balmoral ; école du Patronage Saint-Vincent de Paul, 647 rue Lagauchetière. Cette dernière école n'est que pour les internes.

Les deux premières soirées seront consacrées aux inscriptions.

Tous ceux qui désirent suivre ces cours sont priés de s'inscrire dès les premiers soirs, afin de bien profiter des leçons qui seront données plus tard.

Il n'y aura, comme les années passées, que quatre soirs de classe par semaine : les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de huit heures à neuf heures et demie.

Le coût de l'inscription est de 50 centins, et cette modique somme sera remboursée à tout élève qui aura assisté au cours les deux tiers du temps, à dater de son inscription.

Que tous ceux qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu l'avantage de s'instruire suffisamment, s'empressent de s'inscrire et prennent la ferme résolution d'être très assidus au cours. Ils prouveront par là, qu'ils comprennent leurs intérêts et apprécient les sacrifices faits par le gouvernement provincial, la corporation et la commission scolaire de Montréal, pour propager l'instruction.

J. H. BERGERON,
Directeur-général,
119 rue Mentana.

N. B.—Heures de bureau : 4 heures à 7.45 heures p. m.

NOUVEAUX DECORES

Deux vieux fonctionnaires civils honorés pour service rendus à l'Etat

FELICITATIONS

Le salon du maire, à l'hôtel de ville, a été témoin d'une bien jolie et impressionnante cérémonie, dans l'après-midi d'hier. A 3 heures précises, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir L. A. Jetté, accompagné du major Sheppard, son aide de camp, s'est rendu à l'hôtel de ville pour y faire solennellement la collation des médailles du "service impérial", décernées à MM. Joseph T. Lamert, Léonidas Sanguinet et Pierre Lefort, par brevet royal, pour longs services rendus à l'Etat.

M. JOSEPH T. LAMERT

Les récipiendaires, moins M. P. Lefort, qui n'avait pu répondre au rendez-vous ce jour-là, se trouvaient déjà dans le salon de la mairie, entourés de quelques amis. Signalons parmi ceux-là Mme Lamert, Mesdemoiselles [illegible] Valiquette et Mayer, MM. [illegible], Bourret, Beauset, représentant le maire et quelques autres.

Dans une courte allocution, des plus heureuse, le gouverneur rappela les mérites qui ont valu à MM. Lamert et Sanguinet, cette appréciable distinction, puis il procéda à fixer de ses propres mains la jolie médaille sur la poitrine de ces braves vétérans du service civil.

M. LEONIDAS SANGUINET

MM. Lamert et Sanguinet furent décorés tour à tour, et ils remercièrent, en quelques mots émus, Sir L. A. Jetté de la haute faveur dont ils se faisait à leur endroit le gracieux instrument.

M. Lamert est aujourd'hui en retraite. Il a été quarante ans dans le service des douanes de Sa Majesté.

M. Sanguinet accomplira dans quelques mois ses quarante années de service comme receveur, au port. Il est le petit-fils d'Amable Sanguinet, l'un des martyrs de la liberté, en 1837-38.

Les deux nouveaux décorés ont été chaudement félicités par le gouverneur, leurs amis et toutes les personnes présentes.

NOUVELLES DU GOLFE

Québec, 28 septembre.

L'ISLET.—Beau, vents d'ouest. Un steamer de la ligne Manchester, montant, 6 heures a.m.

POINTE AU PERE.—L'"Hibernian", le "Teelin Head", montant, ce matin.

PETIT METIS.—Brumeux, vents légers d'ouest.

MATANE.—Clair et calme.

CAP CHATTE.—Calme. Un steamer à deux mâts, montant, ce matin.

RIVIERE MARTIN.—Brumeux, vents légers nord-ouest. Le "Monteagle," montant, 3 heures a.m.

POINTE DE LA RENOMMEE.—Clair, vents légers nord-ouest. Le "Monteagle," et le "Bonavista", montant, ce matin ; l'"Europa", le "Mystic" et le "Campana," descendant, hier soir.

CAP ROSIER.—Brumeux, vents légers nord.

SOUTH POINT.—Un steamer à deux mâts, montant, ce matin.

LOW POINT.—Brumeux, vents nord-ouest. Le "Snel" et le "Tancred", descendant, hier soir.

CAP RAY.—Clair, vents légers et variables.

CAP RACE.—Calme, beau et pas de glace. Le "Troid", montant, 7 heures, a.m., le "Milkaukee", descendant, hier

BLAME A L'HOTELIER

C'est la conclusion du jury à l'enquête au sujet de la mort de Magloire Massé

ON AVAIT TROP BU

(De notre envoyé spécial.)

ST-THOMAS, 28. — L'enquête du coroner dans l'affaire de Magloire Massé, mort à l'hôtel du Canada, tenu par M. Jules Desormiers, à Joliette, s'est terminée, hier soir.

Les jurés Guilbault et Goyette manquaient à l'appel, mais comme il restait douze jurés assermentés, on a continué quand même l'enquête.

Le premier témoin entendu a été M.

THEOPHILE LAFORTUNE

mécanicien de Joliette.

Il dépose que le 24 septembre, il a rencontré Magloire Massé à 5.30 heures du matin, à Joliette, à l'hôtel St-James, tenu par M. D. Bazinet. Il est entré à l'hôtel avec Massé. Ce dernier ne lui a pas paru en boisson. Tous deux sont restés environ une heure et ont pris chacun quatre verres de boisson. Ils sont sortis ensemble pour aller à l'étal de M. Gaspard Sansregret. Ils sont restés là un quart d'heure. Massé a pris trois verres de gin à cet endroit et le témoin un verre. Massé payait la traite. Il avait acheté un flacon de gin chez M. Bazinet. La victime et le témoin ont mangé chacun un bout de boudin. En quittant l'étal, Massé et le témoin sont allés au château Bernier. La victime était quelque peu en état d'ivresse.

Deux consommations ont été prises au Château. Tous deux se sont ensuite rendus à l'hôtel du Canada tenu par M. Jules Desormiers. A ce dernier endroit des consommations ont été prises.

Le témoin ne se rappelle pas avoir vu M. Soulières dans le bar. Il était tellement en état d'ivresse que par moment il

PERDAIT CONNAISSANCE

Il se rappelle cependant d'avoir parlé à M. Ratelle. Il a pris un coup en compagnie de ce dernier. Il ne sait pas si Massé a bu avec eux.

Le témoin ne se rappelle pas avoir discuté avec M. Ratelle à propos des hommes forts. L'hôtelier Desormiers lui a dit le lundi suivant, qu'il avait discuté avec Ratelle sur les hommes forts.

Il ne sait combien de temps il est resté à l'hôtel du Canada. Il ne peut dire à quelle distance il était de Massé quand il parlait avec Ratelle. Il ne peut dire si quelqu'un parlait à Massé pendant que lui-même discutait avec Ratelle. Le témoin a entendu tomber Massé. Ce dernier est tombé sur le dos.

En se tournant, le témoin a vu un homme

LEVER LA MAIN

du côté de Massé, puis Massé est tombé sur le plancher.

S'adressant à l'individu qui avait levé la main : tu n'aurais pas dû faire une affaire comme ça. Le témoin était alors sous l'impression que la personne en question, l'avait poussé ou frappé. Il ne se rappelle pas que Massé et l'autre homme qu'il ne connaissait pas se querellaient. Quand même on lui montrerait cet homme, il ne le reconnaîtrait pas.

Il connaît Soulières qu'il avait dénoncé à l'hôtelier Desormiers comme ayant frappé Massé.

MEMOIRE CONFUSE

Le témoin se rappelle avoir aidé M. Desormiers à relever Masse et à le coucher sur un sofa, placé dans une salle voisine du bar. Il ne sait pas quand il est parti de l'hôtel. Sa fille lui a dit qu'il était arrivé chez lui à 8 heures.

Le témoin dit que quand Masse est tombé Soulières était non loin de la victime, subséquemment il a perdu la mémoire et le lendemain, dimanche quand M. Leduc, le chef de police lui a demandé si Soulières se trouvait près de Masse lorsque ce dernier est tombé, il ne se rappelait plus de ce fait. Il a appris la nouvelle de la mort de Masse le dimanche soir.

En réponse au juré Martial Leprohon le témoin dit qu'il ne sait pas samedi matin, l'hôtelier Desormiers était en boisson ou non.

JOSEPH SOULIERES

déclare qu'il est journalier de la ville de Joliette. Samedi matin, vers six heures et quart il est entré à l'hôtel du Canada, avec M. Ratelle.

Masse et Lafortune sont arrivés quelques instants plus tard.

Le témoin a pris un verre de bière avec M. Ratelle.

Masse et Lafortune ont pris deux verres chacun.

Quand le témoin se disposait à sortir, Masse l'a pris par l'épaule et l'a tiraillé en disant reste donc, on va prendre encore un coup.

Il a répondu laissez-moi tranquille,

(Suite à la 11ème page)

DOMINATION ASIATIQUE

L'Allemagne et l'Autriche craignent que ce soit le désir de l'Angleterre

ALLIANCE CONTINENTALE

Berlin, 28 — Le nouveau traité anglo-japonais est reçu avec froideur en Allemagne. Le gouvernement ne fait pas d'objection formelle aux termes du traité mais déclare qu'il verra à maintenir les principes essentiels de la politique allemande en Extrême-Orient. Quant à la déclaration de Sir Charles Dilke que l'Allemagne souffrirait du traité au sujet de la province de Shantung, on déclare dans les cercles officiels que l'Allemagne réclame rien dans cette province que les droits acquis par des concessions librement effectuées. Ceci est rendu évident par le fait qu'il y a actuellement plus de sociétés japonaises que de sociétés allemandes à Kiaocha. Les journaux toutefois expriment des vues très contraires au traité anglo-japonais. Certains organes officieux disent même que l'on ne s'est pas donné la peine d'écarter de ce document ce qu'il avait de brutal et d'agressif.

Le Inglebott dénonce le traité comme une menace pour les intérêts des puissances européennes et dit qu'une coalition des puissances dont les intérêts sont menacés en Asie devient nécessaire. On suggère une alliance franco-russo-allemande.

Le "Post" accuse l'Angleterre d'avoir une politique anti-européenne. Le Deutche Ingeszeitung regarde ce traité comme une action offensive contenant les germes d'une rupture de la paix universelle.

ALLIANCE CONTINENTALE

LONDRES, 8 — Le correspondant du "Standard" à St-Pétersbourg dit que l'Allemagne déploie la plus grande activité pour pousser le Czar à se mettre à la tête d'une alliance continentale pour contrebalancer l'alliance anglo-japonaise.

EN RUSSIE

ST-PETERSBOURG, 28 — Le parti de la guerre voit d'un mauvais œil le traité anglo-japonais.

A TOKIO

TOKIO, 28 — Il n'y a pas d'enthousiasme à l'égard du traité avec l'Angleterre.

EN AUTRICHE

VIENNE, 28 — Le traité anglo-japonais est regardé comme une victoire diplomatique anglaise fondant la domination anglo-japonaise en Asie.

L'INSTITUT ROOSEVELT

UNE SOCIETE S'ORGANISE POUR FAIRE REGNER L'HARMONIE ENTRE LES NATIONS.

LONDRES, 28. — Le "Times" annonce qu'un projet est lancé à Paris pour l'établissement d'une institution ayant trait à des questions d'intérêt national et ayant pour but d'établir le plus d'harmonie possible entre les nations.

Il a été décidé de donner à cette fondation le nom d'Institut Roosevelt en reconnaissance des services rendus par le président des Etats-Unis à la cause de la paix universelle.

HORNER PLAIDE COUPABLE

CONDAMNE A L'AMENDE POUR AVOIR VENDU DES BILLETS DE LOTERIE.

Edward H. Horner, arrêté, il y a cinq mois pour avoir tenu une loterie, a plaidé coupable hier devant le juge Desnoyers. Il a été condamné à une amende de $10 et aux frais, ou à deux mois de prison.

Son commis, A. McKercher, a été condamné à $5.00 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Le Célèbre Chapeau
Buckley & Sons
WALDRON DROUIN CIE., LTEE.,
Seuls Agents pour le Gros au Canada

La seconde journée à De Lorimier

Major B. O. gagne les 2.17 sur Major Brino, par une longueur de tête

$200.00 POUR BRISER UN RECORD

AU PARC DE LORIMIER.

Dès les petites heures de la matinée d'hier une foule de fervents amateurs envahissaient les estrades du Parc De Lorimier, pour être témoins de l'épreuve finale de la classe 2.17 qui devait être courue la première. Cette course passionnait avec raison tous les amateurs de chevaux, car la plupart des meilleurs chevaux du meeting y participaient.

Non terminée la veille et plusieurs d'entre eux ayant à leur crédit une ou deux victoires, il fallait qu'il y eut un résultat dès la première épreuve, aussi chaque conducteur devait-il user de jugement et de sang-froid pour remporter coûte que coûte la superbe bourse qu'était offerte à cette fin. Tous les yeux étaient tournés du côté de Major Brino et Major B. O. Cependant, on ne pouvait dire lequel des deux gagnerait. La course s'entreprit donc difficilement, grâce à la mauvaise volonté du jockey de Gracie Pointer, qui ne voulait jamais modéré l'allure de son cheval et dépassait toujours le "pole horse." Enfin, M. Renaud put lâcher le mot "go," et les trois chevaux partirent à une grande allure. Ce fut la course de la journée. Pointer, qui avait pris le devant, ne put conserver longtemps son allure, et fut dépassé par Brino d'abord, puis par B. O., ensuite. Au demi-mille les deux majors étaient nez à nez.

Ils dévoraient la distance, mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient prendre le devant. Tantôt Brino en allongeant le cou, dépassait B. O., mais le Père Poirier était là.

Fouettant avec violence, il gagna graduellement pouce par pouce le terrain si bien, qu'arrivé en face du kiosque des juges B. O. gagnait par une tête environ. La foule applaudit bruyamment, et conducteurs comme chevaux furent acclamés. Le temps fut de 15 1-4, ce qui est considéré très bon par un vent aussi fort que celui d'hier.

Cette course terminée, on entreprit les 2.24, que gagna Easter Morn, après avoir perdu les deux premières épreuves sur Patricia et Lady Woodmark.

Au cours des 2.20, Tobin, le favori, ne donna pas toute la satisfaction désirée. Après avoir gagné aisément la première épreuve, il n'arriva que troisième dans la seconde. C'est alors qu'après consultation, les juges déclarèrent les paris nuls. Malgré tout, Tobin resta favori. La cote était bonne, car Tobin gagna les 2 autres épreuves en trottinant.

2.17 trot et amble ; bourse, $500—

Majot B.O., b.g. (Poirier), Max. Clément, Québec	2	2	1	3	1	1
Major Brino, blk. g. (Daoust), J. Girard, Montréal	1	1	3	4	2	2
Gracie Pointer, b. m. (McPherson), G. B.	3	3	2	1	3	3
Minnaloyd, b.m. (Holdson), W. Hodson, Montréal	4	4	4	2	4	—

Temps—2.15 1-2, 2.15 1-2, 2.17 1-4, 2.19 1-2, 2.19., 2.15 1-4.

2.24, trot ; bourse, $500—

Easter Morn, (Gillis) E. M. Gillis, Concord N.H.	3	2	1	1	1
Patricia (Robillard), J. B. Racette, Montréal	2	1	3	3	4
Jean Tell (Pierce), H. F. Pierce, Stanstead	7	6	2	2	3
Ned Wilson, L. Bibby, Fort Edward	4	5	5	4	2
Lady Woodmark (Marchand), M. Marchand Champlain	1	4	4	d.	
Foster C., (Ingram), A. H. Ingram, Sherbrooke	6	3	6	d.	
Dandy Lambert (Vignault), J. Roy, Beauharnois	5	7	7	d.	

Temps—2.24 1-4, 2.26, 2.24 1-4, 2.25 1-4, 2.27.

2.20, trot et amble ; bourse $500 :—

Tobin, b.g. (Pomroy), G.S. Pomroy, Newport, Vt	1	3	1	1
O'Flanigan, ch.g. (Pickle) Newport Stock Farm	3	1	4	2
Nettie Wright, ch.m. (Acton), W. R. Acton, Gananoque	2	2	2	3
Nellie Wilkes (Vignault), J. St Vincent, Montréal	5	3	3	5
Nellie Stanton, b.m. (Robillard), D. Richard, Montréal	4	4	5	4

Temps—2.19 1-4, 2.19 1-4, 2.21 1-4, 2.19 1-4.

PROGRAMME DE DEMAIN.

2.20. Trot, $500.00.

Jean Tell.—H. F. Pierce.
Easter.—H. H. Stapes.
Dandy Lambert—A. Roy.
Timely.—Eugène Snow.
Tommy Tomkins— Newport Stock Farm.
Lizzie Muscovite—F. St-Vincent.
Geneva Forrest—N. Beaudry.
Red Line.—James Farley.
Joe Scott.—T. Trudel.
Gossimo.—O. Marchand.
Lady Woodmark—O. Marchand.

2.22 TROT ET AMBLE, $400.00

Winnie J.—Newport Stock Farm.
Alexander 2e.—Dr A. L. Cross.
Miss K.—Henry Ingram.
Hiram Abiff—Frank Micker.
Frank C.—Geo. Barnum.
Ossie I. E. J. Howland.
Wild Wave—W. A. Fraser.
Little Clipp—Alex. munter.

A CINCINNATI

CINCINNATI, 28.—Dans le free for all, hier, à Oakley Park, Pan Michael est arrivé premier en 2.03 dans la première épreuve, battant Nervolo par un nez. Malgré, cependant cette grande exhibition, Pan Michael a perdu la course contre Dan R., qui, après être arrivé sixième à la première course, gagna aisément les 2 autres.

2.14, trot; bourse, $2,000—

Turley, b.g., par French Plate—Ellemac (Geers)	1	1	4	1
Helen Norte, b.m. (Rutherford)	7	4	1	2
Swift B., b.g. (L. McDonald)	2	3	2	3
Jim Fenton, br.g. (M. Devitt)	5	2	7	4
Diadem, blm. (J. Shandler)	6	6	5	5
A. Penn, b.g. (Ludwig)	4	7	6	ds
Ethel Price, b.m. (Demarest)	3	5	3	dr

Temps—2.08 1-4, 2.08, 2.10, 2.10.

Free-for-all; bourse, $1,500; 2 dans 3.

Dan R., ch.g., par Tasco, Jr.—Kit (Benyon)	6	1	1
Pan Michael, ch.h. (T. Murphy)	1	6	8
Nervoto, b.h. (L. McDonald)	2	3	3
Nathan Strauss, b.g. (A. Thomas)	4	2	5
Frank Oakum, b.g. (J. McGrath)	3	4	4
Baron Grattan, b.g. (Geers)	5	7	2
Belle Mc., b.m. (J. Hogan)	7	5	7
Major C., b.h. (F. Jolly)	8	8	6

Tempt—2.03, 2.04 1-4, 2.06 1-4.

2.15; amble; bourse, $2,000; 3 dans 5, non terminée.

Kruger, ch.g., par Mercury — Mary C. (L. McDonald)	3	1	1
Bolivar, b.g. (Deryder)	1	2	2
Outcome, b.m. (W. Stout)	4	3	3

Temps—2.08, 2.08, 2.12 1-4.

Ecstatic et le Record du Canada

Le fameux coursier (2.05¼) partira dans le free for all

Les courses qui se donnent au Parc De Lorimier, cette semaine se termineront samedi après-midi par la plus grande exhibition qu'il sera possible de voir sur une piste d'un demi-mille. Tous ce que le Canada compte de célébrités de la piste, seront réunis dans la course du free for all et là nous verrons le fameux Ecstatic reconnu comme le cheval le plus rapide, qu'il y ait en Amérique, faire une tentative pour briser tout d'abord, le record de la piste qui est de 2.12, détenu par Guesner et ensuite le record du Canada qui est de 2.10 1-4 fait par Gallagher sur une piste d'un demi-mille. Cette tentative sera faite pendant la course du free for all.

Poussé avec acharnement, par les six autres coursiers qui prendront part à l'épreuve, Ecstatic sera forcé d'employer tout le "speed" qu'il possède, car nous ne serions nullement surpris d'en voir plus d'un, abaisser le record de la piste.

Que pas un amateur, ne manque la matinée de samedi. Elle constituera le "clou" de tout ce qui s'est encore donné en Canada.

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LES EVENEMENTS SPORTIFS LOCAUX ET ETRANGERS

APOLLO VS MAUPAS

ILS LUTTERONT DEMAIN SOIR.

Le public sait parfaitement que c'est demain soir que Maupas et Apollo se rencontreront dans une lutte à bras-le-corps. Apollo qui était à New-York hier, a envoyé un télégramme à M. Kennedy, lui annonçant son arrivée à Montréal pour aujourd'hui. Le colosse est tellement grand et gros et il a la mine si redoutable, que seul John Pienning a osé s'attaquer à lui aux Etats-Unis. On sait aussi ce qui est arrivé.

Maupas qui aura l'air d'un pygmée à côté d'Apollo a tout de même de l'audace.

Cependant nous ne devons pas nous effrayer parce qu'il est gros et grand. Nous en avons déjà vus qui étaient de taille extraordinaire et qui ne valaient pas grand chose. Ça n'est pas tant la force et la stature comme la science qu'un homme peut mettre à profit qui assurent le triomphe d'un lutteur. Nous avons bien vu Cyr et Little, puis Auvry et Maupas et dans chaque circonstance les plus petits ont toujours anéantis les plus gros.

Eh bien, ce phénomène pourrait facilement se produire demain au Parc Sohmer.

Maupas est en bonne condition et bien décidé à faire une lutte de corsaires au plus redoutable des Apollo.

Le club athlétique Canadien a pris les précautions nécessaires pour donner satisfaction à la foule attendue demain.

Les billets réservés sont en vente chez Lafleur, 1616 rue SaiCatherine.

L'admission simple est à 25 centins, et la moitié de la salle est à ' ce prix.

LE FOOT BALL

L'OUVERTURE DE LA SAISON

Samedi prochain sera inauguré la saison du football en Canada. Les Montréal iront jouer avec les St-Patrick à Ottawa et les Westmount recevront la visite des Rough Riders sur le terrain du club de baseball professionnel.

HIPPISME

LE MONTREAL HUNT

Les inscriptions pour les courses du Montreal Hunt à la Petite Côte samedi prochain sont actuellement entre les mains du secrétaire du club.

Le programme qui comprend cinq courses, réunira tous les meilleurs chevaux coureurs qu'il y ait en Canada.

Les courses commenceront à 2 heures précises.

POUR CHARLES MARCELLIN.

C'est une affaire décidée. Il y aura dimanche prochain, au terrain du National, une belle joute de crosse, organisée au bénéfice de M. Charles Marcellin, celui qui fut un jour le plus brillant joueur que le National possédait, lors de l'année inoubliable au cours de laquelle le club canadien français remportait le championnat du monde.

La lutte se fera entre la première et la second équipe du National. C'est dire que la joute sera brillante et contestée, car les jeunes qui se sont fort distingués cette saison, sont désireux de montrer qu'ils sont de taille à se mesurer avec des clubs seniors.

Tout le monde, croyons-nous, applaudira à l'idée qu'a eue le National de donner un bénéfice à son fidèle joueur, et il est à souhaiter que le pubic secondera le bon vouloir des joueurs, en assistant en foule à la partie.

ATHLETISME

WALSH LAMBERT vs SIMARD

Un match a été arrangé entre Lambert et Simard pour un concours de tours de force pour un enjeu de $50.00.

1er —Sans dévisser d'une main.
2e—Développer des deux mains.
3e—A l'arraché.
4e—Lever avec les dents.
5e—Tendrir deux poid à bras tendus.
6e—Elever une altère et aller chercher un autre et l'élever doucement.

M. A. Lamy sera referee. Celui qui lèvera le plus pesant dans tous ces tours sera déclaré vainqueur. Le match aura lieu le 3 octobre à la salle de Gymnasse de Lambert.

LE POOL

Un grand tournoi de pool s'ouvrira, demain soir à la salle Mercier & Labaise 346, rue Visitation, entre de forts amateurs.

Il y aura parties tous les lundis mercredis et vendredis soirs jusqu'à la fin du tournoi.

Les messieurs dont les noms suivent se disputeront les prix : &

MM. C. Desautels, A. Latour. Z. Lachapelle, G. Bruyère, R. Bérard, et E. Aubertin.

LES ECHECS

Nuremburg, 27 — La sixième partie du match Tarrasch vs Marshall a été annulée après 70 mouvements.

Voici le score actuel du match :

Tarrasch, 2 gagnées ; Marshall, 0; annulées, 4.

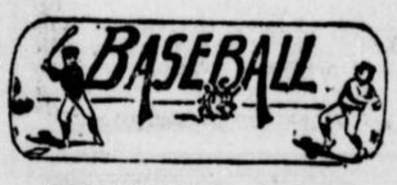

CHICAGO FAIT UN GAIN

Les Chicago ont fait un gain hier sur Philadelphie, mais ils sont encore 3 points en arrière. Les Athletics ont perdu à Détroit et les Chicago ont divisé les honneurs avec Boston.

—o—

McCarthy, autrefois pitcher des Montréal a joué hier sa première partie, mais l'a perdue.

LIGUE AMERICAINE.

A New-York —

		R.	H.	E.
St-Louis	2 0 0 0 1 1 1 0 0 2	7	11	0
New York	0 0 0 0 0 0 0 0 0 2	2	5	6

Batteries Howell et Spencer ; Puttmann et Goode, McCarthy et Kleinow. Umpire, O'Loughlin. Attendance, 1,200.

A Boston :—

Boston	0 0 0 1 0 0 1 0 x	2	6	0
Chicago	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	0	1

Batteries—Dineen et Armbruster; Owen et Sullivan.

Deuxième partie :—

Chicago	9 5 0 0 0 1	15	9	0
Boston	0 0 1 0 0 0	1	4	5

Batteries—Altrock et Hart ; McFarland ; Young, Barry, Hughes et Criger. Umpire, Sheridan. Assistance, 3,862.

A Washington —

Washington	0 3 0 1 0 2 0 0 x	6	8	0
Cleveland	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	10	0

Batteries —Hughes et Heydon; West et Clarke. Umpires, McCarthy et Hurst. Assistance, 1,200.

A Philadelphie

Détroit	0 0 0 0 0 1 3 3 1	8	13	4
Philadelphie	0 0 1 0 0 1 0 3 2	7	7	2

Batteries—Enbank, Kitson et Doran ; Henley, Waddell, Bender et Schreck. Umpire, Connolly. Assistance, 4,494.

LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Philadelphie	85	53	.616
Chicago	87	55	.613
Détroit	72	70	.507
Cleveland	72	71	.503
Boston	70	71	.496
New-York	67	69	.493
Washington	58	82	.414
St-Louis	51	91	.359

POSITIONS DES CLUBS

A Pittsburg —

		R.	H.	E.
Pittsburg	0 0 0 2 0 0 0 0 1	3	13	5
New-York	2 0 1 0 0 0 0 0 2	5	10	0

Batteries—Liefield, Leever et Gibson ; Wiltse et Bresnahan. Umpires, O'Day et Emsile. Assistance, 6,940.

A Chicago.

Chicago	4 0 0 0 2 0 0 1 x	7	9	2
Brooklyn	0 0 0 0 0 0 0 0 2	2	2	5

Batteries—Lundgren et O'Neil ; Doescher et Bergen. Umpire, Klem. Assistance, 1,300.

A Cincinnati :—

Cincinnati	0 0 1 2 2 0 1 1 3	10	14	7
Boston	0 0 2 0 1 6 3 0 2	14	19	2

Batteries—Vowinkle, Johns et Street ; Willis et Needham. Umpire, Johnstone. Assistance, 1,000.

A St-Louis —

St-Louis	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	5	3
Philadelphie	0 2 1 0 0 0 3 0 0	6	11	0

Batteries—Taylor et Brady ; Kane et Dooin. Umpire, Pears. Assistance, 1,000.

LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	99	42	.702
Pittsburg	92	52	.639
Chicago	84	60	.583
Philadelphie	78	68	.553
Cincinnati	73	70	.510
St-Louis	55	87	.387
Boston	48	96	.333
Brooklyn	41	100	2.91

Dimanche prochain, le 1er octobre, le club athlétique de Montréal, ira rencontrer les Terrebonne sur leur terrain.

Le club Terrebonne qui jouait sous un nom d'emprunt n'a que des victoires à son crédit.

Les invincibles Terrebonne lancent un défi au club qui sortira champion amateur de Montréal lors de la partie qui sera jouée, le 1er octobre prochain au parc Mascotte.

Le club de Farnham junior a joué avec le club du collège de Farnham et voici le résultat des 12 innings :

Farnham Junior	000321140000—11
Collège	320051000001—12

Noms des joueurs du Farnham Junior : R. Croteau, c.f., H. George, c., F. Champagne, 1b, J. Girard, 3b, F. Bériau, 2b, T. Lussier, s.s., T. Cardinal, p., N. Spooner, l.f., O. Bessette, r.f.

Collège de Farnham : E. Champagne, c., H. Farley, 1b, F. Hyacinthe, p., A. Lafond, s.s., H. Hébert, c.f., J. Robert, 2b, P. Desrosiers, 3b, G. Audette, l.f., L. Gingras, r.f.

Home runs, T. Lussier, N. Spooner, E. Champigny ; 3 buts, N. Lussier ; 2 buts, F. Hyacinthe. Sur 4 balles, F. Cardinal, 0 ; F. Hyacinthe, 1. Struck out, F. Hyacinthe, 6 ; T. Cardinal, 13.

Les Jeunes Farnham acceptent le défi du club Iberville et s'attendent de recevoir leur visite dimanche le 1er octobre.

COURRIER DE QUEBEC

Projets importants pour Québec — Un contremaitre imprudent — Nouveaux médecins — Cour de Révision — L'exposition du comté de Québec — Mort subite à St-Raymond — Mort d'un jeune homme à bord d'un paquebot.

(Correspondance spéciale)

QUEBEC, 28—Il y a à l'hôtel de ville, depuis une couple de jours, deux visiteurs dont les recherches intriguent beaucoup les fonctionnaires municipaux et tous ceux qui les voient à l'œuvre.

Ce sont deux ingénieurs civils anglais ou américains, qui passent une journée à consulter les rôles d'évaluation et à faire le relevé de la valeur des propriétés de la Basse-Ville, depuis le Cap Blanc jusqu'au Bassin-Louise. Lorsqu'on les interroge sur leur mission, ils se contentent de répondre qu'ils sont les représentants de puissants syndicats qui ont de grands projets en vue à Québec.

Un important citoyen de cette ville a déclaré à ce propos — en laissant supposer qu'il était au courant de la mission des deux ingénieurs civils, — que Québec était à la veille d'entrer dans une ère de développements considérable.

—M. Edwin J. Dynes, marchand de cette ville, vient d'être victime d'un bien pénible accident à Hamilton, où il était en promenade chez ses parents.

M. Dynes, se promenait en voiture, en compagnie de Melle Dolly Nosh, lorsque sa voiture fut frappée par un char électrique venant de Burlington. Melle Nosh a été tuée du coup et M. Dynes projeté hors de sa voiture, a eu une jambe fracturée.

—Hier, dans une manufacture de chaussures de cette ville, un contremaitre qui voulait enseigner à une jeune apprentie le fonctionnement d'une machine qu'il ne connaissait pas, lui-même, s'est fait grièvement blessé à une main et au poignet dans un engrenage.

—Le fils du Dr Lanthier, a dû être transporté hier à l'Hôtel-Dieu. Jeudi dernier, le jeune Lanthier s'est fracturé un pied en jouant au foot ball sur le terrain du Q.A.A.A.

Les médecins ont fait l'examen du pied et ont constaté qu'il y avait 2 fractures.

—Au nombre des permis de construction enrégistrés à l'hôtel-de-ville, on en relève un accordé à M. Pierre Parent, entrepreneur, pour construire au coût de $11,000 une propriété pour l'hon. sénateur P, A. Choquette.

—MM. Thomas Duperré et Jos. Lacoursière, de Québec, et MM. Art. Alberté et M. Desmarais, de Montréal viennent de subir avec succès leurs examens pour l'admission à la pratique de la médecine, devant le collège des médecins à l'Université Laval.

—La cour de Révision a commencé à siéger hier sous la présidence des honorables juges Andrews, Langelier et Pelletier. Les causes des districts étrangers sont commencées aujourd'hui. Les jugements seront prononcés le 30 courant.

—M. l'abbé Cinq-Mars, vicaire à Jacques-Cartier, vient d'être nommé curé de St-François, île d'Orléans.

—L'exposition agricole du comté de Québec a été ouverte hier matin sur les terrains de la compagnie d'exposition de Québec, et malgré le temps peu favérable il y a eu plusieurs centaines de visiteurs. Les exhibits sont nombreux et magnifiques, notamment les exhibits de grain, de légumes et de l'industrie laitière. On a remarqué parmi les visiteurs les deux députés du comté, l'hon. Chs. Fitzpatrick et M. le notaire C. F. Delage.

A l'heure, il y a eu diner auquel les directeurs de l'exposition, les juges, les députés du comté et plusieurs invités ont assisté. Dans l'après-midi un intéressant programme d'amusements et de sports a été exécuté.

—Une vieille femme de St-Raymond, madame Thos. Dean, âgée de 80 ans a été trouvée morte hier à sa résidence. Le coroner a été informé de cette mort subite.

—On a débarqué, hier, du steamer "Corinthian" de la ligne Allan, qui venait d'arriver de Liverpool, le cadavre d'un jeune homme nommé David Cameron, âgé de 24 ans, qui est mort de l'appendicite pendant que le steamer remontait le St-Laurent. Ce jeune homme se rendait à Toronto. La dépouille mortelle a été inhumée Québec.

UN ALIMENT PARFAIT POUR LES POUMONS

Remplit les poumons de force et infuse une nouvelle vie. Il n'a point de pareil sur la terre. Son nom est "Catarrhozone" et il n'a point d'égal pour la bronchite, l'asthme, les maladies des poumons et de la gorge. Essayez-vous même "Catarrhozone." 10

On cause accidents de chemins de fer.

—D'après les statistiques, dit quelqu'un, ce sont les premiers wagons et les derniers qui sont le plus violemment atteints.

—Eh bien ! fait le vicomte de Calino, qu'on les supprime !

CANTONS DE L'EST

Les étudiants à Sherbrooke — Accidents fatals — Condamnations — Grave accusation — Mort subite

(Correspondance spéciale.)

SHERBROOKE, 28. — M. H. Léger, ex-agent de la "Metropolitan Life Insurance Co.," de New-York, a accepté un contrat avec la "Union Life Assurance Co.," de Toronto à Sherbrooke.

—La réception que l'on prépare pour le retour de Mgr LaRocque, aura lieu mardi soir le 3 octobre prochain.

LES ETUDIANTS

—Les étudiants de l'Université Laval de Québec, arrivés en ville, mardi à midi étaient au nombre d'une centaine.

Ils étaient accompagnés de deux de leurs professeurs, MM. les abbés Lortie et Filion, qui sont les hôtes des messieurs du séminaire pendant leur séjour à Sherbrooke.

En quittant la gare, les étudiants de Laval sont allés saluer M. le vicaire, Léonard, à son bureau.

Après le dîner, à l'hôtel Continental, ils ont visité la ville et l'université Bishop de Lennoxville, accompagnés par les anciens étudiants et les étudiants actuels de l'université Laval de notre ville.

Le soir, il y a eu grand banquet à l'hôtel Continental.

Avant-midi, une joûte de baseball a eu lieu sur la ferme Arona entre des équipes composées d'étudiants de Laval et du séminaire de notre ville. Après la joute les messieurs du séminaire firent servir le dîner à leur maison de la ferme Arona.

Les aimables visiteurs sont retournés à Québec vers le soir.

FATALS ACCIDENTS

Un vigoureux bûcheron, William Vosburg, est décédé, hier matin, des suites d'un grave accident qui lui est arrivé lundi, dans un chantier de Cherry River.

Vosburg roulait des billots, lorsque son levier glissa et le fit tomber la tête sur une pile de billots. Il s'assomma, et fut relevé privé de connaissance Transporté immédiatement à l'hôpital protestant de notre ville il ne recouvra pas la connaissance, et mourut hier matin.

Vosbug s'était fracturé le crâne.

Ses restes ont été envoyés à Cherry River, pour l'inhumation.

—Le mécanicien Harvey, du Boston & Main qui conduisait autrefois un train qui venait à Sherbrooke, est décédé des suites de blessures graves reçues samedi soir, à Bradford, Vt. Il se fit couper une jambe par les roues d'une locomotive, et malgré tous les soins qui lui furent procurés par les médecins, il mourut dimanche matin.

CONDAMNATIONS

Le magistrat de district de Mulvena à prononcé les sentences suivantes lundi, à Sweetsburg :

A. Jones, de Potton, $50 d'amende, et les frais pour vente illicite de liqueurs.

M. Kelly, trente jours de prison pour vol d'un passage sur le C. P. R.

G.-T. Taite de Bedford, $30 et les frais pour avoir en sa possession une machine pour jeux de hasard dans son hôtel.

B. Lavergne de Standbridge, $50 et les frais pour vente de liqueurs sans licence.

C. Seele, de Farnham, $20 et les frais pour colportage sans licence.

BEURRE ET FROMAGE

A la réunion hebdomadaire du comptoir d'Industrie Laitière, lundi après-midi, le beurre a été vendu 22 3-4 à 23 1-4 centins et le fromage 10 7-8 centins.

— Les directeurs de la banque des Cantons de l'Est ont commencé, hier matin, à faire démolir une partie de la bâtisse Fletcher, à l'angle des rues Wellington et King, qu'ils remplaceront par une construction en pierre à un seul étage où seront installés les bureaux de la succursale qu'ils ouvriront au printemps. Plus tard, toutes les vieilles constructions Fletcher seront remplacées par une belle et grandiose bâtisse qui sera un ornement pour notre ville.

— L'express "New-York Limited" des compagnies Québec Central et Boston et Maine sera discontinué le 2 octobre prochain.

— A une réunion du barreau du district St-François, tenue, mardi, il a été décidé d'attirer l'attention du Procureur-Général pour faire compléter le plus tôt possible l'intérieur du nouveau palais de justice.

GRAVE ACCUSATION

En cour du magistrat, hier matin, fut traduit Arthur Denault, accusé d'avoir assailli une fillette de 14 ans. Vu la nature de l'accusation, la séante de la cour a eu lieu à huis-clos. L'accusé a été condamné à subir son procès au prochain terme de la cour criminelle.

MORT SUBITE

M. Louis Durocher, d'Ayer's Cliff, est décédé subitement, dimanche soir. Lorsqu'il se mit au lit son épouse entendit des gémissements, et se rendit au lit, où il venait de se coucher. Elle le trouva agonisant et il expirait quelques minutes plus tard.

— Mme Antoine Stebbuis, gravement blessée dans un accident de voiture en se rendant à l'église St-Patrice de Magog, le dimanche, 10 du courant, ne se rétablira pas probablement des blessures qu'elle a reçues. Son état est très critique.

— La température froide et pluvieuse que nous avons depuis une couple de semaines, retarde considérablement la fin des récoltes.

Avec le Chapeau
Buckley & Sons
Les Dernières Formes
$2.50, $3.00, $3.50.

Une vieille fille très coquette et qui n'a point renoncé à toute prétention:

—Enfin, monsieur Boireau, les hommes les plus forts ont subi l'influence de la femme. Hercule lui-même a été aux pieds d'Omphale.

—Mais il a filé, répond Boireau tranquillement.

SHAWINIGAN
Carbure de Calcium
SEULS AGENTS
Continental Heat & Light Co. Montréal.

Pour garder vos Pieds Secs

Il y a peu d'hommes qui porteraient des claques s'ils pouvaient réellement s'en passer—

S'ils pouvaient avoir des chaussures vraiment imperméables.

Parceque d'autres chaussures soi-disant imperméables vous ont désappointé, ce n'est pas une raison de croire qu'il n'y en a pas.

Les DRY-SOX sont imperméables.

Parceque la semelle extérieure tannée au chêne est soumise à une préparation absolument imperméable—

L'eau n'y peut entrer.

Sur la semelle extérieure il y a un canevas imperméable et un rang de liège.

S'il était même possible à l'eau d'entrer dans cette semelle, elle ne dépasserait pas le canevas et le liège imperméables.

En cuirs noirs et tans—styles à lacets et Blucher — $5.00 et $6.00.

Invictus Shoe Store,
249 rue St-Jacques.
(Vis-à-vis le restaurant Ottawa.)

COURROIE EN CAOUTCHOUC
THISTLE
292-294 St-Jacques.
mr-jno

Marque de Commerce
GRAND G
GUERI LES Hommes et les Femmes
Employez Big G, pour les écoulements anormaux, inflammations, irritations ou ulcérations des membranes muqueuses. Sans douleur. Garanti de pas resserrer. Prévient la contagion. Vendu par les Pharmaciens, ou envoyé cacheté par exprès sur réception de $1.00 ; trois bouteilles $2.75. Circulaire sur demande.
The Evans Chemical Co, Cincinnati, O. E. U. A.
PRIX $1.00
m-j-s-jno

Tous les Couteaux, Fourchettes, Cuillers, Etc. Pour Etre Veritables Doivent Porter le Préfixe 1847 Marqué au verso en outre du nom de Rogers Bros.
Et tous les Services à thé, Beurriers, etc. qui portent cette Marque de Commerce sont garantis par la
MERIDEN BRITANNIA Co.

MINARD'S
"KING OF PAIN."
LINIMENT
A OBTENU CETTE MEDAILLE

Cette médaille fut décernée au Liniment Minard à London en 1886. Il est le seul liniment qui ait obtenu une médaille. Elle lui fut décernée à cause de la force, de la pureté des propriétés curatives et de la supériorité de ce liniment sur tous les autres dans l'univers entier.
m-j-s

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur Gages et Bijoutiers
601 RUE CRAIG
A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François-Xavier
ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés,
171-ma-j-jno

Pour Bons Marchés
En fait de cadres et encadrement.
ALLEZ VOIR
HEASLEY, l'Encadreur,
2087 Rue Ste Catherine,
donne des Timbres Verts.
ma-j-jno

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, ingénieurs-conseils. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D.C.

"La Patrie" est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de "La Patrie", Limitée, aux Nos 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, gérant, résidant au No 306 rue Saint-Hubert.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Cette semaine avec matinée samedi.
KYRLE BELLEW DANS RAFFLES
Semaine prochaine : E. S. WILLARD.
180-6

ACADEMIE Matinées Mer. Jeu. et Samedi
CETTE SEMAINE—La troupe brillante et joyeuse de Sanford B. Ricaby
Wm. H. West Big Jubilee Minstrels
Prix 15, 25, 50, 75c. Semaine Prochaine. "Shaun Rhue" et "Kerry Gow"
180-6

THEATRE FRANCAIS } Matinées tous les jours.
Prix populaires.
Semaine du 25 Septembre. 'Les 5 cents de Baptiste'
Nouveaux décors. | Nouvelles attractions.
Semaine prochaine : "PAPINEAU" "1837," de Louis Frechette.
180-6

ROYAL— Toute Cette Semaine Matinée tous les jours
THE JOLLY GIRLS
Prix—10c, 20c, 30c et 50c
Semaine prochaine : Innocent Maids
180-6

THEATRE DES NOUVEAUTES Comédie Française
Tél. Bell Est 1395
Semaine du 25 Septembre LES AMANTS LEGITIMES
Pièce en trois actes par A. Janvier
Intermèdes Lundi Soir Matinée Samedi.
Semaine prochaine — "MADAME FLIRT"
Débuts de Melle Gondy, MM. [illegible]
180-6

THEATRE NATIONAL 1440 STE CATHERINE
Tel. Bell Est 1716. Tel. Marchands 233
SEMAINE DU 25 SEPTEMBRE 1905
MONTE CRISTO
Prix, Matinées, 10, 15, 20, 25 et 30c.
Prix, Soirées, 10, 25, 35, 40 et 50c.
Semaine prochaine : LE VOYAGE DE M. PERRICHON ET LA JOIE FAIT PEUR.
179-6

ARENA CE SOIR
A 8.15 HEURES
Matinees Mer. et Sam.
A 2.30 Hrs. P. M.
Les Chevaux Dressés de Crocker
ET L'EQUIMATOGRAPHE
PRIX.—Soirées, 10c, 20c et 30c. Sièges de loge, 50c. Matinées : Adultes, 25c. Enfants, 10c.
180-5

ASSOCIATION DES ARTS
CARRE PHILLIPS
CLASSE DES ARTS 1905-1906
Les classes avancées des Arts s'ouvriront lundi, 16 octobre, sous la direction de M. William Brymer, R.C.A. Deux bourses au concours. Salles de classe ouvertes tous les jours pour l'étude. La classe élémentaire s'ouvrira mardi, 3 octobre.
Pour renseignements, s'adresser au Secrétaire.

PAR AUTORISATION ROYALE
ON PEUT VOIR MAINTENANT
— LE —
GRAND TABLEAU HISTORIQUE DU COURONNEMENT DE SA MAJESTE LE
ROI EDOUARD VII
Par EDWIN ABBEY, R. A.
9 a. m., à 6 p. m. Admission 25c
183-28-30—3-5-7-10-12-14-17-19

The Canadian Poultry Association.
La première exposition annuelle aura lieu au Patinoir Crystal, rue Dorchester, Montréal, du 16 au 21 Octobre 1905.
Président Honoraire : Le maire Laporte.
Vice-Présidents Honoraires : S. Carsley, Ecr., Henry Miles, Ecr., et l'échevin Sadler.
Président : Henry Tucker, Ecr.
Vice-Présidents : D. A. Lafortune, C.R., J. Backus et Wm. Ewing, Jr.
Juges : D. J. Lambert, R. E. McKinstry.
Surintendant : R. E. McKinstry.
Classes pour toutes les races de volailles, petits animaux et surtout petits chiens.
Grande liste de prix spéciaux.
Liste de prix fournies sur demande.
Les entrées seront fermées le 5 Octobre.
Sec.-Trés.,
J. P. CULLEN,
214 rue St-Jacques.
171-j-s-14 fs

Le Petit Manuel Antialcoolique de M. le chanoine Sylvain est en vente à la librairie Granger, 1603 rue Notre-Dame, Montréal.
164-1-m

LES PERSONNES PENSIVES
ATTENDRONT LES
BRIQUETTES DE COKE

COMMON SENSE
TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands ou 381 rue Queen, Ouest Toronto. Méfiez-vous des imitations.
128-jno

EDGAR MONETTE, CONTRACTEUR ELECTRICIEN.
Installation de Cloches, Lumières et Téléphones. Décorations et Enseignes Electriques de tous genres. Atelier : 37 St-Justin. Bureau : 206a rue Cadieux, près de la rue Ste-Catherine. Montréal. Tél. Bell Est 2951.
162-1-m.

Charbons de Pictou
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited
Offre en vente son
Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé
S'adresser au bureau-chef
CHAMBRE 311
Edifice de la Banque des Marchands
123-jno

ADRESSE télégraphique : Halltype. Tél. Main 256. THE HALL ENGINEERING WORKS. Ingénieurs, fabricants de chaudières, fondeurs en cuivre et en fer, ouvriers en cuivre et forgerons. Agents pour le Réfrigérateur de J. & E. Hall, 14 rue Côté, Montréal, Thomas Hall, M.N.E.C. J.E.S., autrefois ingénieur Surt. de MM. Elders Dempster & Co., et de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, Londres, Thos. O. Sinclair.
119-1 an

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire.
Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 386-388 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074.
23—ma-j-s

CHRONIQUE OUVRIERE

La politique chamberlainiste

Un journal de Toronto reproche au Congrès des Métiers et du Travail du Canada de ne pas s'être fait l'écho des mandants des délégués qui assistaient à sa dernière session en se déclarant opposé à la politique chamberlainiste.

Il trouve également étonnant que le Congrès se prononce invariablement à chacune de ses sessions contre le régime protectionniste, tandis que ceux, affirme-t-il, dont il dépend, votent constamment pour ce régime.

Il faut s'entendre. La politique de M. Chamberlain a deux faces, comme le disait si bien il y a quelques jours le Herald de Montréal, l'une qui regarde le tarif douanier, l'autre l'impérialisme.

Or, c'est surtout ce dernier côté du projet chamberlainiste que le Congrès a repoussé.

Toutefois, il n'en est pas moins vrai que le Congrès des Métiers et du Travail n'a pas varié depuis sa fondation au sujet de la protection telle qu'on nous l'impose. Il l'a constamment condamnée comme injuste à l'égard des consommateurs et des travailleurs. Il la considère comme tout à l'avantage des industriels et des négociants.

Et, contrairement à ce qu'affirme le journal de Toronto, tous ou à peu tous les ouvriers organisés la regarde de même.

Ils ne sont pas favorables au présent régime de la protection et s'ils ne votent pas contre c'est qu'ils n'en ont pas l'occasion.

Il n'y a virtuellement que deux partis au Canada, tous deux protectioniste, à un degré différent seulement.

Or, depuis plusieurs années, les ouvriers organisés votent pour le moins protectionniste des deux.

Nous ne serions pas prêt à en conclure qu'ils sont libre-échangistes pour cela.

Seulement, ils voudraient d'une protection qui s'étendrait à tout le monde.

Ils ont suggéré un moyen au gouvernement de remédier au défaut de la protection telle qu'elle est appliquée.

Ils ont demandé d'être protégés contre l'immigration qui est cause que les salaires ne peuvent s'élever au niveau du coût des produits.

Naturellement ils n'ont pas été écoutés, mais leur vœu ne s'est pas effacé pour cela.

Les ouvriers australiens préconisent un autre remède à la protection. Ils veulent que les bénéfices des industriels soient limités proportionnellement à la protection que leur accordent les tarifs.

Ce remède nous paraît très sage et d'une application facile ; peut-être sera-t-il demandé par le Congrès à sa prochaine session.

Quoi qu'il en soit, les plus chauds protectionnistes reconnaissent aujourd'hui que les travailleurs n'ont pas leur juste part de la protection.

Ils ne savent encore ce qu'il faudrait faire pour en corriger les défauts.

Il leur répugne de gêner le peuplement de notre immense pays en restreignant l'immigration.

Un autre remède se présente, se donneront-ils la peine de l'étudier ou d'en chercher un autre ?

Il faudra bien qu'il en arrive là, pourtant, autrement le peuple finira par se fâcher et gare alors à ceux qui n'auront pas su lui rendre justice.

—o—

Un conflit à l'Imprimerie nationale

Un conflit de travail vient d'éclater à l'Imprimerie nationale, à Ottawa. L'une des employées, Melle Twaey, a été suspendue pour avoir persisté à vouloir entrer et sortir par la porte de devant de l'édifice, contrairement au règlement de l'établissement. Les cent trente filles employées à l'Imprimerie prétendent qu'une grue dont se servent des ouvriers pour opérer la réfection du bâtiment, met leur vie en danger quand elles passent par la porte de derrière. Un autre passage leur a été préparé en enlevant une clôture, mais elles ne veulent pas s'en servir.

L'une des employées a déclaré qu'elle et ses compagnes étaient fréquemment victime de la négligence du personnel de direction à leur égard. Ce qui a provoqué la crise actuelle, c'est la brusquerie de ces hauts employés qui les ont repoussées comme un troupeau de bêtes de somme pour les obliger de passer par le chemin qu'on leur avait ménagé dans la boue jusque par-dessus le pied et au-dessous des échafauds d'où pouvaient leur tomber sur la tête des briques et du mortier.

Les jeunes filles ont organisé entre elles une souscription pour continuer le salaire de la demoiselle suspendue de son travail.

La direction ne peut qu'invoquer, pour s'excuser de son action passablement abusive, que le règlement qui interdit le passage des employés par la porte de front.

—o—

La grève de Springhill

Une information d'Halifax nous apprend que la direction de la Cumberland Coal and Railway Company, a cédé aux demandes des employés de son chemin de fer, et en partie à celles des chauffeurs de machine à vapeur fixe de ses mines de Springhill, qui demandaient à ce que leur salaire de douze cents l'heure soit porté à quatorze cents. Toutefois, la compagnie n'ayant pas voulu accorder le bonus de 22 pour cent sur les deux cents de salaire supplémentaires, les ouvriers ont refusé d'accepter son offre. Les négociations se poursuivent, et le travail n'est pas repris.

—o—

Unéchec pour la politique Parry-Post

La compagnie Cale-Davies Shoe, de San Francisco, a abandonné le régime des ateliers libres prôné par le groupe patronal Parry-Post et Cie. La direction a trouvé qu'il n'était pas de bonne politique de risquer sur le marché de la bonne marchandise ne portant pas le label de l'union internationale des cordonniers.

La grève des huit heures

Deux cent cinquante des typographes de Buffalo, travaillant dans les imprimeries de travaux de ville, ont cessé le travail, ce matin, pour obliger les employeurs à leur accorder la journée de huit heures.

—o—

Réunion importante

Il est utile de rappeler aux adhérents à l'union locale No 249 des tailleurs de cuir, de la Boot and Shoe Workers Union, qu'il est d'un impérieux devoir pour eux d'assister à la réunion de ce syndicat, qui aura lieu, demain soir, et à laquelle il sera procédé au renouvellement du bureau.

Les membres auront également à prendre part au vote referendum sur la question soulevée par l'union de Salem, (Mass.,) à l'effet de faire abroger le règlement imposant une contribution de réinitiation de sept dollars aux membres désireux d'adhérer de nouveau à l'union.

—o—

Avis aux musiciens charpentiers

La fanfare des charpentiers-menuisiers organisés aura une répétition, ce soir, au No 292, de la rue Sanguinet.

—o—

Réunions demain soir

Union locale No 1127 des employés des manufactures de portes, châssis et travaux similaires, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elizabeth. — Secrétaire, F.-X. Dufresne, 665, rue Berri.

—o—

Union des briquetiers, salle Saint-Joseph, 1796, rue Sainte-Catherine.— Secrétaire, J.-H. Bernier, 1312, rue Saint-Hubert.

—o—

Union des plâtriers, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elizabeth.—Secrétaire, é. Tremblay, 294, rue Saint-Denis.

—o—

Union locale No 249 des tailleurs de cuir, salle Dionne, 1342, rue Sainte-Catherine.— Secrétaire, Jas. O'Reilly, 252a, rue Rivard.

—o—

Mot de la fin :

L'unique espérance du travailleur est dans l'organisation. L'ouvrier isolé ne compte pour rien.

L'AGE AUGMENTE SA POPULARITE

Il y a cinquante ans que le Putnam's Corn Extractor fut introduit. La vente en a été énorme.

Pourquoi ? Parce qu'il est le SEUL remède sans douleurs contre les cors, les verrues et les oignons.

Vous l'avez sans doute essayé. (4)

LE PROCES DES ARTISTES

LE THEATRE DES NOUVEAUTES VEUT EN APPELER.

La Société Anonyme des Théâtres (Les Nouveautés), s'est présentée devant l'hon. juge Hall, de la Cour d'Appel, avec une requête demandant la permission d'en appeler du jugement de l'hon. juge Robidoux dans sa cause avec MM. Lombard et Nenillet et Melle Vasse.

M. G. Désaulniers, C.R., qui a présenté la requête, appuie sur l'importance qu'il y a pour les Nouveautés d'en appeler de ce jugement refusant l'injonction interlocutoire des Nouveautés pour empêcher ces artistes de jouer au National. Si la Cour force le théâtre à procéder sur l'injonction péremptoire, la cause va prendre l'année judiciaire et les Nouveautés perdraient le bénéfice de leur contrat avec les artistes.

Mtre J. L. Perron, C.R., avocat des artistes, et Mtre J. A. Drouin, C.R., avocat de M. Gauvreau, propriétaire du théâtre National, s'opposent à la requête, alléguant qu'il est de jurisprudence constante qu'en matière d'injonction interlocutoire, la Cour d'Appel n'intervient pas. La requête est en délibéré.

Le Confort et la Qualité
Ayez un Chapeau
BUCKLEY & SONS

LES MARAUDEURS

M. Pacaud, de Laprairie, se fait voler trois chevaux.

On se plaint beaucoup dans nos campagnes que des maraudeurs venus on ne sait trop d'où parcourent les chemins, se cachant pendant le jour, et volant pendant la nuit. Les travaux de la moisson sont terminés, les labours ne sont pas encore commencés, les hommes restent à la maison, et il n'est plus facile, comme ce l'était pendant l'été, de terroriser les femmes, sous le prétexte de mendier. On se cache pendant le jour, et la maraude commence lorsque la nuit est tombée.

Il y a quelques jours, M. Pacaud, de la Laprairie Brick Co., se faisait voler pendant la nuit trois excellents chevaux, et les soupçons ne peuvent se porter sur d'autres que sur des cheminaux. On va faire des perquisitions sérieuses et gare à ceux qui seront pincés où ils n'ont pas d'affaire.

UNE BONNE ŒUVRE

La Société de Charité Organisée recevrait avec reconnaissance toute souscription qui lui aiderait à former la somme de $50.00 pour payer une année de pension d'un jeune Canadien-français sourd-muet.

Le père de l'enfant est mort, et sa mère l'a abandonné sans abri et sans ressource. Dans un an il aura atteint l'âge requis pour être admis dans l'Asile des Sourds-muets.

Prière d'adresser les souscriptions au bureau de la Société, 98 rue Bleury.

Une fois employé
Toujours employé
Parce qu'il est la
Meilleure teinture.

Pour teindre les cotons, lainages, soies, blouses, corsages, robes, rideaux, rubans, etc.

Fabriqué en Angleterre
mais en vente partout.

Le Savon Maypole

Il lave et teint en n'importe quelle couleur. Une fois employé—toujours employé. En vente chez les principaux pharmaciens et marchands.

Un livre à ce sujet—gratis en écrivant au
DEPOT CANADIEN : 8 Place Royale, MONTREAL. 72-1

LA BANQUE VILLE-MARIE

LES DIVIDENDES DUS AUX DEPOSANTS ET QUI N'ONT PAS ENCORE ETE RECLAMES

Nous continuons aujourd'hui la publication de la liste des dividendes non réclamés par les déposants de la banque Ville-Marie. Comme nous l'avons dit, les montants dûs seront payés par demande par le gouvernement fédéral, à qui une somme d'argent a été remise à cette fin par les liquidateurs.

NICOLET

	1er div.	2e div.	3e div.
Babineau, Herm.	80	80	80
Béliveau, J. E...	71	71	71
Courchesne, Anais	53	53	53
Cardin, l'ab. P.O.	25	25	25
Doucet, Wilfrid	1.80	1.80	1.80
Descoteau, F...	21	21	
Gaudet, Johnny..	2.50	2.50	2.50
Houle, J. P.....	63	63	62
Janelle, E. J.B.	51	51	51
Phenion, L....	62	62	62
St-Cyr, N. D...	62	62	61
Boucher, N.N. Cie	75	75	75
" " ..	75	75	75
" " ..	55	54	55
" " ..	75	75	75
" " ..	4.80	4.80	4.80
Duguay, J. N...	1.25	1.25	1.25
Duguay J.N. Cie	5.00	5.00	5.00
Heney, V. H. ..	2.50		2.50
Houle, J. P... ..	2.45	2.45	2.45
Houle, J. N. D...	3.00	3.00	3.00
Les S. du P.-S...	97	97	98
Rousseau, E. ...	4.75	4.75	
Rouseau, E.	99		
Smith Wenceslas	16	16	
" " ..	9.16	9.16	
" " ..	40	40	
Trudel, M. A....	58	58	58
Beauchemin, L. P.	75		3.00
Côté, Noel ..		3.34	3.34
Dorion, Elizabeth		3.63	3.63
Larivière, A.....		1.14	1.14
Rousseau, Lacasse		45	45
Rousseau, C. Al.		8	
Rousseau, Raoul		24	25
" M. Ant...		05	
" Cécile		07	
" Armand ..		08	
Beaudry, E. A...			1.65
Champagne, Ad.			3.28
Charland, M. ..			10
Charland, F.... ..			25
Descoteau, F. ..			6.85
Denis, J. W....			1.62
Florent, Eusèbe			2.46
Gamelin, Saise			15.33
Grenier, Rév. ..			1.26
Symes, Louisa ..			1.16
Trépanier, S. L.			6.68
Vallée, Jos.			5.03
Desfossés, F. X.			20
Lespérance,, O. ..			12

HOCHELAGA

	1er div.	2e div.	3e div.
Aubin, D.	55	56	56
Armitage, J. H ..	2.56	2.56	2.56
Adams, Chs.. ..	50	50	50
Appezetchiat, P..	1.00	1.00	1.00
Bilodeau, Mme N.	1.94	1.94	1.94
Bisson, V..	13	13	13
Bariteau, Eph.. . .	20	20	20
Bariteau, Mme Vve Ephrem..	50	50	50
Bélanger, Fred.. . .	25	25	25
Chevalier, J..... .	1.58	1.58	1.58
Couillard, Mme O.	95	95	95
Couillard, Joséphine et al..... ..	25	25	25
Commissaires d'écoles Hochelaga.	4.97	4.97	4.97
Carle, Léopold ..	50	50	50
Demers, Mlle B ..	1.69	1.69	1.69
Daruse, Mme A..	17	17	17
Desjardins, H....	11	11	11
Dumont, J. B. et Paquette, J. A..	16	16	16
Dupras, Eph.. ..	19	19	19
Daignault, Wm ..	75	75	75
Fanfare Maisonneuve	32	32	32
Fafard, P..	2.45	2.46	2.45
Fournier, Mme J.	99	99	99
Filion, Pierre	61	61	61
Filion, Isaie	65	65	65
Foster, James	08	08	
Foster, Jos.	35	35	35
Geoffrion, Mme M.	98	98	98
Gagnon, Angèle ..	1.96	1.96	1.96
Goyette, Jos.. ..	71	71	71
Heelan, Wm.. ..	25	25	25
Larivière, P.. ..	1.70	1.70	1.70
Lachapelle, A.. ..	5.18	5.18	5.18
Larchevêque, J. D.	38	37	
Lussier, E.	62	62	62
Lavigne, E..	37	37	37
Limoges, E..	25	24	24
Langevin, A.. ..	1.75	1.75	1.75
Laurin, J. N....	55	55	55
Madore, H.	13	13	13
Moineau, C..	25	27	27
Miller, R. de L..	40	40	40
Morrissette, E.. .	18	18	18
Martineau, E.. ..	1.00	1.00	1.00
Nantel, I..	15	15	15
Oeuvre et Fabrique Maisonneuve ..	51	51	51
O'Rourke, J.. ..	75	75	75
Parker, C. W... .	14	14	
Rémillard, E.. ..	45	45	45
Riopel, L..	49	49	49
Riopel, Emélie ..	19	19	19
Riopel, R..	13	13	13
Royan, A..	38	38	
Savaria, J. T. in trust	2.82	2.82	2.82
Seymour, Wm.. ..	50	50	50
Trudel, Mme Chs.	1.27	1.27	1.27
Trudel, C.... ..	13	13	13
Trudel, A.... ..	85	85	85
Trudeau, C. F....	53	53	53
Tremblay, V.. ..	51	51	51
Tremblay, G.. ..	65	65	65
Edwards, A.. ..	25	25	25
Monarch, L.. ..	1.22	1.22	1.22
Trenholme, F.. ..	45	45	45
Tremblay, C.... ..	1.00	1.00	1.00
Cloutier, R.. ..	41	41	41
Dufresne, B.. ..	12	12	12
Ferland, L.... ..	20	20	20
Guy, Ed..	16	16	16
Léonard, J. B....	15		
Messier, C..	40		
Caron, G....	21.56	21.56	21.56
Charbonneau	2.00	2.00	2.00
Brissette, H., ptre.		2.30	2.30
Bailey, N..		45	45
Beauparlant, M. T. ptre..		5.05	5.05
Bouchard, M. et Mme Frs..		2.51	2.51
Dupont, A..		60	60
Daignault, A.. ..		1.03	1.03
Dulude, C..		3.35	3.35
Foisy, J. E....		2.59	2.59
Foisy, F..		38	38
Favreau, A..		95	95
Gagnon, E..		1.77	1.77
Ivinson, Miss J..		1.08	1.08
Léonard, J. B....		15	15
Lapointe, H.. ..		5.43	5.43
Lalonde, E..		1.07	1.07
Linernash, C.. ..		1.08	1.08
Messier, C..		39	39
Martin, Mme T..		6.47	
Ross, A. F. C....		2.57	2.57
Toupin, Jos.. ..		34	34
Tremblay, R. de L.		2.18	2.18
Thibault, Jos.. ..		2.50	
Walker, J..		1.50	
Allard, Jos.. ..			1.08
Auger, B. J.. ..			6.36
Audette, R.. ..			71
Allard, T..			15
Baines, A..			25
Beauchamp, A ..			25
Benoit, L..			2.59
Blanchette, M ...			2.37
Beaudoin, L.. ..			26
Boivin, T..			14.09
Bolduc, Z			2.35
Bouchard, M.. ..			2.05
Buretti, C..			1.75
Côté, Amanda ...			4.80
Congrégation Ste-Vierge			18
Charron, Mme Geo			1.00
Fournier, A..			1.81
Foreman, H..			90
Fee, Herbert			15
General Fund ...			1.06
Garneau, E.. ...			25
Guy, P. O.. ..			25
Grégoire, R..			25
Goudreau, C			1.50
Gravel, L..			1.25
Kavanagh, P. J..			22.94
Lamarche, P.. ..			45
Lemieux, A.. ...			2.05
Ligue du Sacr-Coeur			1.34
Lépine, Mme J. B.			36
Thibaudeau, F...			37
Lalumière, Chs...			1.55
Leney, Wm			5.06
Lowie, John			5.52
Leney, Albert ..			1.21
Massey, Nap.. ..			13
Mailhot, H... ..			13
Pasco, T..			55
Parker			14
Portugais, R.. ..			18
Raymond, L. ..			54
Rioux, P. Ptre..			28.25
Ryan, Alfred, W.			38
Rochon, Pierre..			2.61
Sauvageau, Phi.			29
Semper, Caroline			12.81
Semper, D. et C.			2.41
Tremblay, Georg.			76
Tremblay, Phid.			79
Tremblay, Alarie			6.31
Thibault, Jos. ..			2.50
Vigeant, Louis..			1.16
Woods, M. J. ..			3.11
Wood, Margaret			51
Walker, Jennie..			1.50

LACHINE

	1er div.	2e div.	3e div.
Allard, Arthur ..	32	31	31
Anderson, Martin	25	25	25
Brunet, Chrysol...	23	23	23
Boudrias, Alphonse	73	73	73
Beaulieu, Joséph.	70	70	70
Boulet, Jos.	22	22	22
Blondin, Jos. C.	25	25	25
Bertrand, Marc...	50	50	50
Claude, Arsène ..	15	15	15
Charbonneau, H...	61	61	61
Deschamps, C. ..	17	17	17
DeBellefeuille, C.	31	31	31
D. W. W. Dravers	26	26	26
Desjardins, Delle Z.	1.30	1.30	1.30
Deschamps, J. B.	12	12	12
Legault, Anna ..	49	49	49
Lavoie, Denise ..	73	73	73
Leclaire, G.	50	50	50
Mahen, Path... ..	18	18	
Major, M. E. ..	89	89	89
Paré, fils. L... ..	27	27	
Piché, Naz. Ptre	1.95	1.95	
Routh, Isabel ..	54	54	54
Rochon, Wilbrod	52	53	53
Rathwell, J. T...	31	31	31
Strathy, Muriel ..	1.03	1.03	1.03
Tremblay, Michel	32	31	31
Tardif, Geo.	16	16	16
Thibault, M. D...	15	15	15
Trudeau, Alf. ..	21	21	21
S. M. Jos. du S. C.	24	24	24
Frye, D. O.	18	18	18
Major, Amb.. ..	1.35	1.35	1.35
McAuliff, M. ..	13	12	13
Riest et Johnson	15	15	15
Pilon, O.	17	17	17
Thisserault, J. A.	2.59	2.58	2.59
Whelan, W.	35	35	35
Clément, S. J. ..	62	62	
Binette, A..	2.25	2.24	
Filion, E.	25	25	25
Ranson, E. U. ..	1.90	1.90	
Archambault, W.		79	79
Larche, Jos.		12	
Allard, Jos. T...		3.80	3.80
Constantineau, J.		54	
Hummel, Alice ..		50	50
Kelly, Stephen ..		25	25
Laplante O. dit Sauvé		5.31	5.31
Lefebvre, Benj. ..		57	57
Métis, Ludger ..		10	10
Madore, Alex. ..		4.61	4.61
Primeau, J. H. ..		2.00	2.00
Richer, Francis ..		25	
Wilson, Arch. ..		35	35
Crooks, I. et J. ..		62	62
Arbour, Chs. J. ..			25
Blondin, Alph. ..			43
Brault, J. L.			1.74
Bell, John, H.			19
Barette, Honoré..			2.07
Boyd, James ..			5.05
Brunet, Corinne..			1.68
Bériau, Gustave..		11	11
Chapman, M. ..			2.13
Chrisholm, Jos. ..			16
Can, Jonathan ..			1.87
Coursol, Dame E.			76
Côté, Valère.. ..			5.04
Dion, Albina			50
Décary, Alph.			80
Forgue, Amable..			29
Gervais, Eugénie			1.00
Legault, R. de L.			87
Golding, Théo. ..			75
Husserault, Dlle Z.			72
Hewton, Rév. R.			3.01
Heslop, James..			30
Ladouceur, E. ..			1.95
Leclaire, T. E. ..			29
R. de L. Legault			87
Laidley, I. H. ..			2.97
Lemieux, Arm. ..			2.15
Mallette, Marg. ..			1.32
Meloche, J. B. ..			25
Morazain, J. E. ..			1.37
O'Connel, A. ..			50
Pilon, Marcellin			29
Pilon, Amédée ..			1.60
Quesnel, J. A. ..			5
Quesnel, Philéas..			1.25
Robert, H.			25
Richer, Francis ..			25
St-Denis, Ephrem			55
Wright, Rév. H.E.			43
Legault, O. et frère			1.12
Offpring, John ..			25.35
Ransom, E. U. ..			1.90
Valois , L. P. A.			3.00

—BONS SIEGES A $1.00, $1.50 ET $2.00 POUR LE CONCERT AU PATINOIR VICTORIA, RUE DRUMMOND, LUNDI PROCHAIN, PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BOSTON, COMPOSE DE 80 MUSICIENS. BILLETS EN VENTE CHEZ ARCHAMBAULT. 183-1.

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS
Dawson
PREFERE
DES CONNAISSEURS

QUICONQUE TOUSSE

ou laisse tousser autour de lui est coupable, s'il n'a soin d'enrayer le mal par l'usage des

CAPSULES CRESOBENE

C'e nouveau remède antiseptique dont l'action infaillible est attestée par tous.

Le rhume négligé, ce danger permanent qui menace les voies respiratoires, n'est-il pas le point de départ de toutes les LARYNGITES, de toutes les BRONCHITES......? et combien de Tuberculeux se repentent d'avoir négligé un rhume !

POUR PREVENIR OU GUERIR CES ACCIDENTS, PRENEZ DES

CAPSULES CRESOBENE

En vente dans toutes les pharmacies, au prix de 50c le flacon. Envoyées aussi par la malle, sur réception du prix, en s'adressant à M. ARTHUR DECARY, pharmacien, dépositaire général No 1688 rue Ste-Catherine. 183-1

GANTS PERRIN

Les Gants Noirs de Suède de "PERRIN" ont toute la perfection "PERRIN" en ajustement et finis, et la peau de choix dont on se sert est très douce et teinte d'une manière fort remarquable.

Demandez à votre Marchand

LES GANTS NOIRS DE SUEDE DE "PERRIN."

25-30-3

PAS D'ABATTOIR A ST-HENRI

LES PROPRIETAIRES FONT SIGNIFIER AU CONSEIL UN BREF D'INJONCTION — LA REQUETE RETIREE

Il y avait foule, hier soir, à la séance du conseil de Saint-Henri. La demande de MM. Lecavalier et Riel, sollicitant l'autorisation de construire un abattoir public avait soulevé les propriétaire, et l'on venait protester d'une manière énergique contre l'octroi de cette permission. Bien plus pour prévenir toute action du conseil à ce propos, un groupe de citoyens s'étaient présentés, hier devant l'hon. juge Lavergne et lui avaient présenté une requête pour bref d'injonction avec un ordre interlocutoire aux échevins, leur défendant de procéder sur la requête de Lecavalier et Riel.

Ce bref a été prématuré car les échevins eussent-ils voulu procéder sur cette question, qu'ils n'auraient pas pû comme on peut le voir par la lettre ci-après, lue au commencement de la séance.

M. le maire et MM. les échevins de la ville de Saint-Henri.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous demander de vouloir considérer comme non avenue la requête que nous vous avons fait parvenir à votre assemblée de mercredi dernier.

En présence de l'opposition que rencontre dans le public notre projet d'établir un abattoir public dans Saint-Henri, nous croyons devoir nous désister de notre demande.

Vos, etc.,

LECAVALIER ET RIEL.

La lecture de cette lettre finie, l'échevin Ethier fait remarquer qu'il était en faveur d'une mesure de ce genre, mais avec des restrictions. Ce qu'il voulait accorder à MM. Lecavalier et Riel c'était la permission de construire un abattoir public pour les bouchers ayant leurs places d'affaires dans Saint-Henri seulement. Il voulait par là empêcher un mal plus grand qu'il prévoit dans un avenir assez rapproché. C'était là le moyen d'empêcher une grande compagnie de venir s'implanter dans les limites de Saint-Henri, lorsque l'annexion sera faite. C'était travailler dans l'intérêt de tous, et spécialement des propriétaires.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'un bref d'injonction qui lui a été signifié au nom de la ville, et duquel chaque échevin a reçu une copie. Ce bref est fait à la demande de M.M. H. Marsan, G. O. Messier, J. I. Messier, Hector Therrien, Alphonse Martin, Jacques Charrette, Odilon David, Dr A. A. Bernard, C. H. Létourneau, Joseph Jacob, et est rapportable lundi prochain.

Cette lecture finie, on continue à procéder sans se préoccuper nullement du bref.

Divers comptes sont approuvés.

L'échevin J. A. Major donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera un amendement aux articles 2 et 3 du règlement 57 et au règlement 120, en autant que ce règlement prohibe les abattoirs privés dans Saint-Henri; de plus, de prendre en considération les soumissions pour canaux d'égoûts à construire rue Poplar. Et le conseil s'ajourne.

Le magnifique nouveau steamer Montreal part pour Quebec ce soir' ainsi que jeudi et samedi de cette samaine

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

RAYON DES LIVRES

Nous signalons particulièrement à votre attention notre immense stock de LIVRES. Nous sommes particulièrement bien pourvus de
LIVRES JOUETS
LIVRES DE PEINTURES
LIVRES POUR ENFANTS.
LIVRES POUR FILLETTES ET GARÇONNETS.
EDITIONS TOILE A BON MARCHE DES LIVRES CLASSIQUES.
NOUVEAUX ROMANS.
POESIES RELIES EN CUIR.
BIBLES.
LIVRES DE PRIERES DE L'EGLISE D'ANGLETERRE. LIVRES DE DEVOTION.
LIVRES DE PRIERES CATHOLIQUES.
VOLUMES DE POCHE, ŒUVRES CLASSIQUES, EN PAPIER INDIEN.
LIVRES PRESBYTERIENS.
LIVRES D'ART.
DICTIONNAIRES
RELATIONS DE VOYAGES.
LIVRES DE CUISINE.
LIVRES DE MUSIQUE.
TRAITES DE JEUX DE CARTES.
TOUS LES LIVRES SONT ENVOYES PAR LA POSTE AUX PRIX PUBLIES.

ARTICLES EN CUIR

Nouvelles importations de beaux porte-monnaie et sacoches à main en cuir, dans une grande variété de couleurs et de styles.
BELLES SACOCHES PERLEES, avec montures et chaînes en métal, pour porter l'après-midi.
NOUVELLES SACOCHES "ENVELOPE" et "VANITY".
PORTE-MONNAIE, PORTE-CARTES, BOITES A LETTRES ET A BILLETS, LIVRETS DE POCHE, PORTE-MONNAIE COMBINAISON, etc, en cuirs unis et fantaisie.
PORTE-MONNAIE " [illegible] " pour hommes, en phoque et peau de porc.
PORTE-CIGARES et PORTE-CIGARETTES en cuirs unis et fantaisie.
BLAGUES A TABAC, en Suède et Phoque, avec ou sans attaches.

Attention Spéciale donnée aux Commandes par la malle.

HENRY MORGAN & CO Montréal

MERRILL'S CARPET STORE

ASSORTIMENT CONSIDERABLE !

Nous venons de recevoir une cargaison énorme des plus beaux tapis qui se font. Nous sollicitons une visite de vous.

ROBILLARD & CIE, 1910 Rue Notre-Dame. Tél. Main 1247.
BLOC BALMORAL. 27-28-29

Corticelli
Skirt
Protector
Perfectly straight selvedge
For Sale Everywhere.

VIN PHOSPHATE
AU QUINQUINA DES
R.R.P.P. TRAPPISTES d'OKA

REMEDE SOUVERAIN CONTRE

Consomption, Dyspepsie, Constipation, Rhumatismes, Anémie

Comme pour toutes les bonnes marques les imitations pullulent. Pour vous en préserver, exigez la bouteille portant le blason ainsi que le Fac-similé du Couvent des RR. PP. Trappistes.

MOTARD, FILS & SENECAL, SEULS DEPOSITAIRES AU CANADA.
5 PLACE ROYALE, MONTREAL.
181-ma-[illegible]

10 REMPLISSEZ VOS LIVRES DE TIMBRES au plus VITE 10

En ordonnant vos épiceries chez

J. A. MAYNARD
253 Rue Duluth, coin Drolet

TIMBRES DOUBLES VENDREDI ET SAMEDI
—SPECIAL—
$4.00 de Timbres avec 1 livre de thé à 40c et 60c et autres marchandises.
$4.00 de Timbres avec 1 galon de vin Canadien $1.00

N'oubliez pas que nous Vendons le Bois et le Charbon de Toute Sorte

Chesnut $6.50
Stove 6.50
Eggs 6.50
La Tonne
25 cents extra en Poche

NOUS VENDONS L'HUILE ASTRALE.

La Patrie

PARTI ANTI-FRANÇAIS

Il est hors de doute qu'il existe en ce moment une tendance, dans certaines provinces de la Confédération, à fonder un parti anti-français.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir entendu et suivi de près les débats de la session dernière, et aussi de lire les journaux d'Ontario e t de l'Ouest qui préconisent cette idée.

Il y a toujours eu au Canada un parti anti-français,ou plutôt des hommes politiques, des journalistes, qui ont cru qu'il fallait, à tout prix, supprimer la race française, en faire l'assimilation, la noyer dans les éléments d'origine différente de la nôtre.

Nous n'avons pas besoin de rappeler les luttes qui suivirent la conquête. Notre langue fut abolie. Nous fumes exclus de toute participation aux affaires publiques. Pendant longtemps, les institutions britanniques furent pour nous un vain mot.

Nous résistâmes à tous ces efforts. Notre triomphe sur toutes ces tentatives fut complet, il est définitif.

Lorsque nous étions faibles en nombre, et que notre organisation, nos moyens d'action étaient dans l'enfance, nous sommes parvenus à surnager, à rester maitres du terrain sur lequel nous avions édifié notre existence nationale.

Les Canadiens-français ne gardent aucun souvenir d'amertume des conflits et des malentendus d'autrefois. Ceux qui ont lu l'histoire savent que des malentendus et des conflits semblables se sont produits à toutes les époques, et presque dans toutes les contrées où plusieurs races diverses ont été appelées par les circonstances à vivre les unes à côté des autres.

Le passé est le passé.

Nous savons ce qu'est le présent. La constitution sous laquelle nous vivons donne aux canadiens de toutes origines des droits égaux. Devant la loi, dans le parlement, partout, français, anglais, catholiques, protestants, sont sur le même pied, jouissent des mêmes libertés.

Un anglais et un protestant peuvent aspirer aux plus hautes charges dans une province catholique et française. Un canadien-français peut avoir la légitime ambition d'occuper la première place dans le parlement de la Puissance, ou dans les législatures des provinces de la Confédération.

Ceux de nos concitoyens anglais qui, dans les enceintes parlementaires, dans la presse, demandent à la majorité anglaise de s'unir pour dominer, pour exclure de la pleine participation aux affaires publiques, les Canadiens-français, d'abord entreprennent une tâche irréalisable et au-dessus de leurs forces, puis ils font preuve d'un inexpliquable manque de sagesse.

Un grand écrivain a dit que si le présent est le fils du passé, il est également le père de l'avenir.

Le présent, au Canada, est le fils de la conciliation, de l'entente cordiale entre les deux races qui ont planté leur tente sur notre terre.

A quoi bon songer désormais à l'absorption ? Les Anglais, les Ecossais resteront des anglais, des écossais. Les Canadiens-français, les Irlandais resteront des canadiens-français, des irlandais.

Ces jours derniers, dans la "République Française", un journaliste écrivait ces lignes :

"Une nationalité est comme une médaille d'un travail achevé, dont il faut prendre garde d'altérer ou d'effacer l'empreinte. Comme le dit un délicat écrivain moraliste, Mme Barrutin, ne sommes-nous pas les enfants de la même terre, les feuilles du même arbre, les fruits du même verger ? Ne diminuons pas notre verger".

Ceux-là qui cherchent à propager l'idée qu'il existe un parti français, un parti catholique, c'est-à-dire un parti établi sur les bases exclusives de la nationalité et de la foi religieuse, tiennent un langage contraire à la vérité, et contraire aussi aux intérêts bien entendus de la nation canadienne. Leur objet est de soulever des préjugés. Si leur voix était entendue, si leur funeste politique triomphait, nous retournerions aux querelles fratricides qui nous causèrent tant de maux dans le passé.

Il est de la plus haute importance que les hommes politiques capables d'envisager l'avenir, unissent leurs volontés pour rendre infructueuses les criminelles tentatives des fauteurs de discorde, dont nous entendons les voix dans quelques-unes des parties de la Puissance.

LA RECOLTE DU BLE

La récolte du blé dans le Nord-Ouest canadien, cette année, sera plus riche et plus abondante qu'elle ne l'a jamais été. Les experts estiment communément qu'elle atteindra 100,000,000 de minots. On peut se faire une idée de cette merveilleuse abundance et de l'extraordinaire activité qu'elle implique, en songeant que le blé arrive à Fort William et à Port Arthur à raison d'un char à la minute. Pour suffire au transport de cette énorme récolte, la compagnie du Pacifique Canadien a dû augmenter considérablement le nombre de ses wagons.

Or, le Nord-Ouest canadien n'en est encore qu'aux commencements. S'il a déjà mérité d'être appelé le grenier de l'Empire, il sera avant longtemps le grenier de l'univers.

Il reste encore à défricher en effet une grande partie de ce territoire immense dont la fertilité est sans égale.

Lorsqu'une saine immigration aura pris possession du sol et que les chemins de fer, sillonneront le pays tout entier, la production agricole du Nord-Ouest sera sans contredit la plus considérable du monde entier. C'est par centaines de millions de minots que l'ouest déversera sur le monde ses richesses incalculables.

Car, si nous voyons l'Ouest américain atteindre déjà de si extraordinaires résultats, que ne doit-on pas attendre de l'Ouest canadien, qui est plus vaste encore et qui ne lui cède certainement pas en fertilité.

La statistique américaine nous apprend que la récolte de blé et d'avoine dans les états du Minnesota et du Dakota atteindra cette année 326,000,000 de minots, dont 190,000,000 seront transportés par les chemins de fer.

Pour donner une impression plus vive de l'immensité de cette production, les statisticiens ont fait quelques calculs intéressants. Pas moins de 1,500,000 chars seraient requis pour transporter la récolte de l'ouest américain, cette année. Si nous divisons ces chars en trains de qiarante, chacun, il faudra 37,500 locomotives pour les traîner. Tous les chars mis à la suite les uns des autres couvriraient une longueur de 11,931 milles.

Pour les contenir tous, il faudrait quatre voies allant de San Francisco à New-York. Et encore ne parle-t-on ici que de la récolte transportée par chemin de fer; il reste tout ce qui est consommé sur les fermes où est transporté par voitures aux moulins locaux.

On voit par conséquent que le Pacifique Canadien n'exagérait pas en commandant l'autre jour aux usines Angus, 3,000 chars de fret nouveaux.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL ET LE TRANSCONTINENTAL

Afin de faciliter les communications entre les campements d'arpenteurs, la commission de construction du Transcontinental a décidé d'utiliser la télégraphie sans fil. Deux postes vont incessamment être installés, l'un à New Liskeard, et l'autre ptès du lac Abittibi. A l'est et à l'ouesr, on établiera subséquemment d'autres postes, de cinquante en cinquante milles.

QUEBEC ET TERRENEUVE

Une question des plus importantes sera bientôt soumise aux tribunaux. Il s'agit de définir la véritable frontière de la province de Québec du côté de la péninsule du Labrador. Le gouvernement de Terreneuve a émis des licences de coupe de bois dans l'intérieur du Labrador, et le gouvernement de Québec a l'intention de faire saisir le bois déjà coupé, afin de faire décider par les tribunaux si Terreneuve a le droit d'émettre semblables licences. On prévoit que le litige sera porté jusqu'au conseil privé.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La comission de la voierie vient de recommander l'adoption d'un règlement qui met à la charge de la ville l'entretien des trottoirs durant l'hiver. C'est là une mesure qui s'impose et qui devrait être établie depuis longtemps.

En effet, l'expérience a surabondamment prouvé l'inefficacité de notre présent système. Pour avoir des trottoirs propres et sûrs, il est inutile de compter sur les particuliers dont le zèle et l'attention sont trop variées. L'enlèvement de la neige est un service qui importe autant à la sécurité des citoyens qu'à la bonne apparence d'une ville, et ce qu'on attend de lui surtout, c'est d'être accompli uniformément et avec diligence. Or, ce double résultat ne peut être obtenu qu'au moyen d'une équipe spéciale préposée à cet effet.

C'est ce qui se pratique déjà, dans toutes les grandes villes, et même aux portes de Montréal, dans la municipalité de Westmount.

On conçoit cependant qu'un service de cette importance ne peut être entrepris sans ajouter beaucoup aux charges du trésor, et c'est pourquoi, les ressources de la ville étant déjà limitées, l'on propose de prélever sur les propriétaires une taxe spéciale proportionnelle.

Les impôts, quelqu'ils soient, ne sont jamais bien venus, mais l'avantage d'avoir des trottoirs où l'on ne risque pas de se casser bras ou jambes, vaut bien quelques sous.

Les propriétaires étant déjà obligés de procéder à leurs frais à l'enlèvement de la neige, ils ne s'en trouveront guère plus mal, et ils ne paieront pas plus cher en étant mieux servis.

LA MAIRIE

M. le maire Laporte a fait connaître sa décision irrévocable de rentrer dans la vie privée. Les citoyens qui l'ont vu à l'œuvre ne pourront que déplorer sa décision.

Les honneurs de la mairie reviennent de droit, cette fois, à nos compatriotes de langue anglaise. L'élément irlandais catholique, qui n'a pas eu de représentant depuis l'élection de l'hon. M. McShane, fera sans doute valoir ses droits. Le choix de nos amis irlandais se ferait entre l'échevin Gallery, l'hon. James McShane, le sénateur Cloran, l'hon. Dr Guérin et M. W. E. Doran, l'ancien adversaire de M. Préfontaine.

Les autres candidats les plus en vue sont l'échevin Ekers, l'échevin Sadler et l'échevin Carter, M.P.P.

Nous espérons que les candidats à la mairie, de même que les candidats à l'échevinat, seront des hommes de progrès, des hommes intègres et éclairés, soucieux des intérêts du peuple et dignes d'occuper avec honneur pour eux et pour nous les charges pleines de responsabilités qui les attendent à l'Hôtel de Ville.

Si nous voulons faire de Montréal une ville vraiment modèle, beaucoup de travaux et d'améliorations restent à faire.

Des questions d'une grande importance occuperont l'attention du conseil dans les deux années qui vont suivre : l'éclairage et le chauffage électrique, les tramways à bon marché, la pose des fils électriques sous terre, l'agrandissement de Montréal, l'amélioration des parcs, la pavage des rues et des trottoirs, etc.. Il importe donc que les contribuables n'élisent que des représentants triés sur le volet.

Plusieurs échevins qui ont joué un rôle important durant les dernières annéts ont décidé de prendre leur retraite. Faisons en sorte que leurs successeurs aient à cœur les vrais intérêts de la ville et qu'ils méritent la confiance publique.

COMPAGNIES D'ASSURANCE AMERICAINE

L'enquête qui se poursuit devant la commission nommée par le gouvernement américain révèle indubitablement des abus. Mais, jusqu'à aujourd'hui, le résultat n'a pas été de nature à détruire la confiance du public dans les grandes compagnies dont les officiers ont été assignés par le tribunal.

Certaines compagnies ont violé l'esprit de la loi. Presque toutes les grandes associations financières pêchent sous ce rapport. La course à l'argent, aux millions, est tellement effrenée, que les coureurs rivaux s'occupent assez peu du code. L'important, c'est d'arriver bon premier!

Le président de la "New-York Life" a très franchement avoué que sa compagnie a souscrit, dans trois élections successives, en faveur du parti républicain, bien que lui-même soit un démocrate. Il redoutait l'accession au pouvoir de M. Bryan et du parti de l'argent libre.

Les hommes publics qui ont de l'expérience, et qui ont été à la tête de partis politiques, ne s'étonnent point de la preuve qui est produite, au sujet des souscriptions électorales dans l'enquête sur les compagnies d'assurance.

Il ne manque pas de puissantes compagnies, de grands financiers qui souscrivent non seulement pour un parti, mais pour deux à la fois — faisant peut-être la part plus large à l'un qu'à l'autre.

L'histoire intime et vraie du fonctionnement des partis politiques. serait, disons-le une fois de plus, un roman palpitant d'intérêt.

PETITES NOTES

La Chambre de Commerce de Peterboro, Ont., a offert un banquet à l'hon. M. Emmerson, qui s'était rendu dans cette ville, pour l'inspection du canal de Trent, en compagnie du sous-ministre M. Butler et de M. C. Schreiber.

Une délégation de Port Hope a demandé au ministre de choisir Port Hope comme terminus sud du canal, de préférence à Trenton, mais l'hon. M. Emmerson ne veut pas se prononcer avant la fin des arpentages.

—o—

Sir Robert Bond, premier ministre de Terreneuve, a parfait à Londres les négociations pour un emprunt de $2,000,000 qui seront payées à M. R. G. Reid, en paiement des lignes télégraphiques de Terreneuve. L'intérêt est de 3 1-2 pour cent.

—o—

Le banquet qui sera offert par les libéraux du comté de Richelieu à l'hon ministrt de la marine, M. R. Préfontaine, aura lieu à Sorel, le 10 octobre prochain, à la salle Saint-Charles.

—o—

Jusqu'à date, 5,600,000 minots de blé ont été transportés par le Pacifique Canadien, depuis le 1er septembre, ce qui représente pour les fermiers plus de trois millions en argent.

LA COMMISSION DU TRANSCONTINENTAL

Au Nouveau-Brunswick

OTTAWA, 28.—Les membres de la commission du Transcontinental partiront, vendredi, pour le Nouveau-Brunswick. Mais ils s'arrêteront à Québec jusqu'à dimanche soir, pour se rendre ensuite à Edmunston et à Fredericton. Les commissaires s'en vont étudier sur place quelle est la meilleure route à suivre pour le G. T. P., entre Grand Falls et Chipman.

ELECTIONS PARTIELLES

A la réunion du cabinet provincial, qui a eu lieu hier, les dates des élections prochaines ont été fixées, pour Saint-Laurent de Montréal et Saint-Sauveur de Québec, au 14 octobre. La nomination aura lieu le 7.

Ces deux élections, comme on sait, ont été rendues nécessaires par la mort de M. Cochrane, à Montréal, et la démission de M. Parent à Québec.

M. E. A. Lee a été nommé officier-rapporteur pour la division St-Laurent, et l'hon. Chs. Langelier, shérif de Québec, officier-rapporteur pour la division St-Sauveur à Québec.

Yildiz
MAGNUMS
Pure Egyptian Cigarettes
25¢ PER PCKGE

"Aucune autre cigarette égyptienne ne peut égaler celle-ci."

Tous les tabaconistes vendent les cigarettes

"YILDIZ MAGNUMS"

Bouts unis, en liège ou dorés.

DUPUIS FRERES

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6h. excepté le samedi

Les Commandes par la Malle sont Exécutées avec soin. . . .

Flanellettes, Edredons et Flanelles Françaises Imprimées

Ces trois lignes sont maintenant reunies dans un meme rayon, dans l'annexe

Nous n'hésitons pas à dire que notre étalage dans ce genre de tissus pour Peignoirs, Robes de chambre ou Blouses est le plus considérable à Montréal. Le choix est illimité tant sous le rapport de différentes qualités offertes que sous celui des dessins ou couleurs.

NOTRE ETALAGE DES FLANELLES FRANCAISES IMPRIMEES "OPERA" comprend tout ce qu'il y a de nouveau et de riche en fait de dessins. Flanelles à fond ivoire et de couleurs ainsi que noir avec pois. Flanelles avec larges dessins ou rayures pour robes ; mêmes dessins dans différentes couleurs, notre prix pour ces flanelles de qualité supérieure est de, la verge.................... 50c

FLANELLES FRANCAISES A PRIX REDUITS, nous offrons une quantité de coupons et balances de lignes de la saison dernière, même qualité que les précédentes, pour écouler, la verge.................... 38c

EDREDONS POUR ROBES DE MATIN OU PEIGNOIRS

ENCORE LE PLUS GRAND CHOIX: Edredons avec pois et dessins fleuris ou rayés, couleurs sombres ou claires, nos prix pour Edredons varient de 23c, à la verge.................... 40c

FLANELLETTES POUR SOUS-VETEMENTS, ROBES OU BLOUSES—TOUS LES PRIX A PARTIR DE 5c LA VERGE—à remarquer notre ligne spéciale de FLANELLETTE "FINI CACHEMIRE A 10c LA VERGE, largeur 29 pouces, pesanteur moyenne pour robes, grande variété de dessins et de couleurs.

NOTRE VENTE EXTRAORDINAIRE DE VELOURS

A 27½c.—VELOURS CORDUROY. Nous annonçons encore aujourd'hui les couleurs qui suivent ; dans cette ligne exceptionnelle, bleu-marin, Cardinal, Castor, Brun, Ardoise, Vert-Mousse, Vert Bouteille et Drab, ainsi que Blanc ou Noir.

A 25c.—VELOURS CORDE. Il ne reste plus dans cette ligne Rouge, Noir et Blanc.

AUTRES LIGNES DE VELOURS de FANTAISIE A 39c LA VERGE, choix limité, et CORDUROY QUALITE SUPERIEUE, A LA VERGE.. 60c

VELVETEEN—IMPORTATION RECENTE, QUALITE SUPERIEURE, GRAND CHOIX DE COULEURS DANS LES NUANCES NOUVELLES, PRIX.................... 45c

RAYON DES TISSUS DE FANTAISIE POUR DAMES

DEUX VALEURS TRES SPECIALES

A 25c.—MOHAIR RAYÉ, LARGEUR 38 POUCES, mélange de blanc avec noir, brun, ou bleu-marin. Nous avons vendu régulièremens les mêmes tissus à 50c et 60c la verge—vous pouvez les voir aujourd'hui sur la table du centre—au nouveau rayon des tissus pour robes—PRIX SPECIAL POUR ECOULER, LA VERGE.................... 25c

A 33c.—ETAMINE PURE LAINE, LARGEUR 42 POUCES, couleurs, drab, champagne, bleu-marin, brun, gris-bleu, vert foncé, et vert reséda, valeur régulière de 60c, notre prix spécial, la verge.................... 33c

Riches tissus Francais, importation récente pour Blouses

FLANELLE CACHEMIRE, avec fleurs ou dessins brodés sur fond crême, Prune, Grenat, Brun, Bleu-pâle, Vert-Réséda, Terra-Cotta et autres. Largeur, 27 pouces. Prix.................... 60c

CHALYS IMPRIMES, TISSUS FRANCAIS, IMPORTATION RECENTE, dessins artistiques dans les teintes en vogue cette saison. Prix.................... 45c

CORPS EN LAINE POUR DAMES — UNE OCCASION.

CORPS GRIS OU BLANCS, à côtes, trois grandeurs 32,34 et 36,valeurs de 75c, 85c et 90c, OFFERTS AUJOURD'HUI ET TANT QU'IL EN RESTERA à.................... 50c

JUPES DE ROBES NOIRES

DEUX LIGNES SPECIALES OFFERTES AUJOURD'HUI

JUPES DE ROBES NOIRES — DEUX LIGNES SPECIALES, OFFERTES AUJOURD'HUI.

JUPES EN VECUNA NOIR, avec garniture de biais de soie Taffetas, façon tailleur. Prix spécial. $2.75

LA MEME JUPE AVEC GARNITURES DE BOUTONS ET SOIE TAFFETAS. Prix.......... $3.75

BLOUSES NOUVELLES, BLOUSES EN SOIE LOUISINE — nuance ivoire avec riche garniture de braid de soie sur devant, col et manchettes — la plus riche blouse encore offerte à.......... $4.50

VAISSEAUX EN ACIER EMAILLE POUR LA CUISINE

AU SOUS-SOL

Canards émaillés, 8 pintes, prix spécial..........	48c
Théières et Cafetières en émail, 1, 2 et 3 pintes, prix..........	14c
Théières et Cafetières en émail, 4, 6, 8 et 10 pintes, prix..........	35c
Soupières en acier émaillé, ½ pinte 15c, 2 pintes 20c, 8 pintes..........	55c
Plats à vaisselle émaillés..........	40c
Bols à mains en émail..........	10c
Canistres émaillées pour le lait, 1 chopine 28c, 1 gallon..........	40c
Plats à pudding émaillés..........	18c
Plats en acier blanc émaillés pour la viande, 8 x 12 pouces, prix..........	10c
Assiettes émaillées, 7 pouces..........	4c
" " 9 pouces..........	5c
" " 10 pouces..........	7c
Bouilloires émaillées pour le poisson, 20 x 24 pouces, valant $2.25 pour..........	85c
Vases de nuit, émaillés blancs..........	15c et 21c
Porte-journaux..........	14c
Séchoirs en bois (7 branches)..........	7½c
Sets de dessous de plats, 5 morceaux, prix..........	18c

VERRES MOUSSELINE, :: :: VELEUR TRES Spéciale

Verres gravés, comme vignette, pour eau, 5c ou la doz. 50c

Verres à liqueur, même qualité et dessins, chaque. 3½c

DUPUIS FRERES, *Le Grand Magasin Départemental de l'Est*

1571 à 1589 rue Ste-Catherine, CITE.

Revue Mondaine

Au mercredi des ''Nouveautés''

Auditoire choisi et très élégant, hier, au ''gala'' des ''Nouveautés'' Aperçu à l'orchestre et aux loges: M. le recorder Weir, M. et Mme Henri Lionnais, M. et Mme Hardouin Lionnais, M. le professeur G. Couture, Mme et Mlles Rainvilles, M. le docteur et Mme Foucher, le Dr Mount, M. Louis Chalifoux, avocat, M. et Mme J. A. Deneault, le Dr O. St-Jacques, M. et Mme Alphonse Brodeur, M. et Mme J. O. Fournier, le Dr J. Lemieux, M. P. P., et Mme Lemieux, M. Alph. Granger, M. Ed. Picard, M. le notaire Théoret, M. Victor Cusson, avocat, et Mme Cusson, M. et Mme A. Marcotte, M. et Mme J. N. Chevrier, M. et Mme Leluau, M. Z. et Mme Hébert, M. et Mme Charlemagne Rodier, M. P. Ouimet, M. Morgan, avocat, et plusieurs autres.

Fin de villégiature

M. L. Jos. Tarte et sa famille sont de retour à leur résidence de la rue St-Hubert, après une saison passée à Boucherville.

En voyage

Mlles Yvonne et Cornélie Toupin, de la rue Pie IX, Maisoneuve, sont parties pour un voyage aux Etats-Unis.

—Mlle Corinne Daigneault, fille de M. T. Daigneault, marchand de grains en gros, de la rue Mentana, accompagnée de sa cousine Mlle Rose Danseireau, sont parties hier soir, pour une promenade d'un mois à Fall River, Boston, Hartford, Chicopee et New-York.

De retour

M. et Mme Ernest Maysenhoelder, (née Laurette Picher) sont de retour de leur voyage de noces, et recevront dimanche, le premier octobre, au No 33 rue Grothée.

Mlle M.-Anne Laverdure est de retour d'une villégiature à Maskinongé, où elle était l'invitée de Mlle C. Lupien.

Prochain mariage.

Lundi, 2 octobre, à la chapelle St-Ignace, du Sault-Ste-Marie, Ont., à 8 heures a .m., sera célébré le mariage de M. Alexandre Dupuis, de Montréal, à Mlle Rosa Goderre.

ST-NARCISSE, 28. — On annonce pour le 9 octobre prochain, le mariage de M. Willie Cloutier, fils de D. Cloutier, Ecr., marchand de Saint-Narcisse, avec Mademoiselle Julia Paquette, fille de feu Ls. H. Paquette, M.D.

Convalescence.

Les deux enfants de Sir Montague et lady Allan, qui étaient malades de la fièvre typhoïde, prennent beaucoup de mieux.

Excursion de chasse.

M. Albert St-Pierre, de Cartierville, ainsi que M. Stuart Corby d'Albany, N. Y., sont partis pour une excursion de chasse de deux semaines dans le district du Témiscamingue.

Au pays.

M. Arthur Nadeau, ainsi que Mlle Aimée Nadeau, sont de retour au pays, après un voyage d'un an en Europe.

Fiançailles.

On annonce l'engagement de Mademoiselle Ray Friedman, d'Ottawa, à M. Nathan Lande, de notre ville.

Mariage à Sherbrooke.

Très joli mariage, mardi matin, dans la chapelle privée de l'évêché, brillamment éclairée et décorée pour la circonstance. Le Dr J. C. St-Pierre épousait Mlle Blanche Dussault. La cérémonie a revêtu un caractère privée, vu le deuil récent de la famille Dussault.

Les témoins furent, M. N. T. Dussault, père de la mariée, et pour le marié, son frère: M. Geo. St-Pierre, avocat à Coaticook.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé H. A. Simard, curé de la cathédrale, assisté de M. l'abbé Henri Désève, cousin de la mariée.

Les familles des deux époux, Mme Alexis Dupuis de Montréal, et Mme F. X. Désève, de notre ville, étaient réunies au pied de l'autel.

La mariée était très élégante, dans un joli costume de voyage vert foncé. Elle portait une magnifique gerbe de roses blanches.

Le déjeûner de noces a été servi à la résidence de M. N. T. Dussault.

De nombreux et riches cadeaux ont été offerts aux nouveaux époux.

M. et Mme J. C. St-Pierre sont partis pour un voyage à Boston. A leur retour, la semaine prochaine, ils demeureront à l'hôtel Grand-Central.

DANS L'ALBERTA

La lutte électorale se poursuit activement dans les deux nouvelles provinces de l'Ouest. Lorsque l'heure du scrutin sonnera, les électeurs pourront assurément exercer leur droit de suffrage en pleine connaissance de cause.

HON. A. C. RUTHERFORD, premier ministre de l'Alberta.

Toutes les questions qui intéressent l'avenir sont discutées, mais la question des écoles occupe le premier plan, dans la Saskatchewan, surtout, où M. Haultain et ses amis ont formé le parti des "droits provinciaux."

L'Alberta est appelée à de grands développements. Sa population n'est encore que de 200,000 environ, mais il ne s'écoulera pas de longues années avant qu'elle atteigne un chiffre considérable. La superficie de l'Alberta est de 253,000 milles carrés; ce qui est deux fois plus grand que la Grande-Bretagne et l'Irlande, plus étendu que la France, l'Allemagne, etc., La nouvelle province peut recevoir 50,000,000 d'habitants.

Le comté le plus éloigné est celui de la Rivière de la Paix. Le candidat libéral est James K. Cornwall, venu récemment de Cleveland, Ohio, un commerçant. Son adversaire est Lucien Dubuc, avocat, d'Edmonton, fils du juge Dubuc, juge en chef du Manitoba. L'un et l'autre seront favorables aux écoles catholiques. Un autre candidat, M. Albert Brick, marchand de fourrures, se présente avec des couleurs indépendantes. Ses chances seraient bonnes.

Dans l'Athabasca, le candidat libéral est Fletcher Bredin, l'associé de M. Cornwall, qui brigue les suffrages dans la division de la Rivière de la Paix. Il est excessivement populaire avec l'élément métis. M. Bredin a pour adversaire Richard Hardisty, fils de feu le sénateur Hardisty, qui se déclare libéral indépendant. Il est le neveu de lord Strathcona.

Il est probable que l'hon. A. C. Rutherford, chef du gouvernement, sera élu par acclamation dans Strathcona.

M. W. C. Ives, fils de feu l'hon. M. Ives, est le candidat oppositionniste dans Lethbridge. Le candidat ministériel est le Dr de Veber.

Des personnes qui prétendent connaître l'opinion publique disent que les conservateurs remporteront douze sièges sur vingt-cinq : McLeod, High River, Banff, Gleichen, Rosebud, Calgary, Leduc, Ponoka, Vermillion, Victoria, Sturgeon and Peace River.

Les conservateurs concèdent Strathcona, Medicine Hat, et Wetaskiwin, et considèrent leurs chances excellentes dans Card-stone, Pincher Creek, Lethbridge, Innisfail et Red Deer, tandis que dans Stony Plain, St-Albert et Athabasca, le résultat serait douteux.

L'opposition espère élire seize partisans. Le gouvernement serait donc en minorité. Mais l'hon. M. Rutherford et ses collègues se disent certains d'une victoire facile.

"Que sont les Hemorrhoides ?"

Pouvez-vous demander

ET POURQUOI LES PATIENTS SONT-ILS TOUJOURS SOULAGES PAR L'USAGE DE

l'Onguent du Dr Chase

Les sensations de démangeaison et la brûlure des hémorrhoïdes, les sentiments de malaise et d'inquiétude et les pertes de sang sont familiers à beaucoup de gens qui pensent ne pas connaître le nom ou la nature de leur maladie.

Les hémorrhoïdes sont de petites tumeurs qui se forment à l'ouverture du rectum et qui brûlent, saignent ou apparaissent en saillies selon le symptôme le plus caractéristique.

Ce qui cause la plus grande souffrance est le brûlement intense qui est un symptôme presque constant, pendant que le danger le plus grand réside dans la perte du sang. Vous pouvez à peine imaginer une misère plus grande que celle dont souffre la victime d'un cas grave d'hémorrhoïdes.

En raison de son remarquable effet adoucissant, l'onguent du Dr Chase apporte un soulagement presque instantané à la sensation intense de brûlure. Il cicatrise les ulcères, arrête la perte de sang, et guérit complètement cette maladie dégoûtante et obstinée.

Le vieux système de l'opération chirurgicale avec tout son cortège de douleurs de risques et de notes médicales a cédé le pas devant le succès extraordinaire de l'onguent du Dr Chase, qui a démontré sa puissance dans des milliers de cas où les opérations ont failli.

Ne faites pas l'erreur de cesser ce traitement aussitôt que les sensations de brûlure se seront arrêtées. Rendez la guérison complète par un usage permanent.

Onguent du Dr Chase, 60 cents la boîte, chez tous les marchands ou Edmanson Bates et Cie, Toronto. (3)

DANS ONTARIO

Les causes criminelles

TORONTO, 28.—Le jury a rendu, hier soir, le verdict suivant dans la tragédie de Mimico:

"Amos Marlow est mort d'un coup de couteau. Cette blessure a été infligée par l'homme désigné sous le nom de Dominique, et le nommé Bruno a été complice de ce meurtre. Le jury déclare aussi que la buvette où Marlow a été tué est nuisible aux voisins et dangereux pour la sûreté publique.

PROCES AJOURNE

SANDWICH, 28.—L'avocat Hanna, défenseur d'Alfred Horton, d'Amherstburg, contre lequel le grand jury a rapporté une accusation de tentative de meurtre contre sa femme et son père, a fait remettre la cause de son client au prochain terme. Madame Horton, que la défense veut avoir comme témoin, est trop souffrante pour comparaître en ce moment.

DANS UN CHARIVARI

TAVESTOCK, 28.—Une bande de jeunes gens s'étaient réunis, hier soir, près de la demeure de M. Wagster, dans la 17e concession, pour faire un charivari à la fille de Madame Wagster, qui s'était mariée dans l'après-midi.

A peine la démonstration était-elle commencée, qu'un jeune homme de 21 ans, John Hanet, au service d'un fermier du voisinage, tombait frappé d'un coup de revolver. On se demande s'il y a eu simple accident ou vengeance. L'auteur du meurtre est inconnu.

AU CONSEIL DE MAISONNEUVE

ON NE PERMETTRA PLUS AUX SYNDICS DE L'EGLISE DE SIEGER DANS L'HOTEL DE VILLE — AFFAIRES DE ROUTINE.

Le conseil de ville de Maisonneuve a tenu hier soir une assemblée régulière sous la présidence du maire Walter Reid.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, l'on passa à l'ordre du jour, disposant d'abord des questions de routine. Un comité composé du maire Reid, des échevins Trudel et Archambault, et du surintendant des travaux est nommé, pour aller visiter la maison d'un M. Mathieu, pour voir si la corporation est responsable, de ce qu'à chaque pluie, l'eau pénètre dans la cave de cette maison.

Le maire est ensuite autorisé à signer une quittance à MM. Smith, Carter et Smith, successeurs de la Royal Shoe Co., d'une somme de $4,000 environ, portant hypothèque sur la bâtisse de ces messieurs et de remettre cette somme à Messieurs Dufresne et Roch, manufacturiers de chaussures,de Maisonneuve, les créanciers de cette somme.

Il est également décidé de renouveler les assurances de $17,500 qui protègent les édifices publics et leur ameublement.

Sur proposition de l'échevin Archambault, il fut résolu de faire élever le niveau du canal de la rue Bourbonnière, de celui de la rue Jeanne d'Arc, entre les rues Adam et Sainte-Catherine, et de hausser le niveau de la même rue entre les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine.

Le rapport du comité, accordant à M. Camille L'Heureux, à raison de $14.60 la paire, le contrat de la fourniture des pantalons des constables,est adopté.

Le conseil approuve enfin le compte de $32.75 du Dr Poitras, médecin-vétérinaire.

Le conseil allait s'ajourner, quand le maire Reid se leva, déclarant avoir des remarques à faire au conseil, au sujet de la façon plutôt cavalière, avec laquelle les syndics de l'église,réunis en assemblée, dans la salle des délibérations du conseil, ont reçu le public en lui fermant la porte au nez. C'est mon devoir, en ma qualité de maire, de faire un rapport au conseil, protestant de la façon dont nous avons été traités.

L'hôtel de ville est un édifice public où tout le monde doit être admis comme maire, je n'ai pas d'objections à donner l'usage des salles aux différentes corporations publiques de Maisonneuve, à condition toutefois, que le public soit admis.

De plus, en terminant, je me déclare contre le cumul de charges par les officiers de Maisonneuve. Vu l'importance toujours grandissante de Maisonneuve, notre secrétaire ne devrait pas faire partie d'autres corporations.

M. J. F. Fafard, qui, avec le maire, s'est vu refuser la porte par les syndics, propose que le Conseil garde ses salles et que les syndics siègent ailleurs.

L'échevin Désilets fait remarquer que les syndics ont eux-mêmes réglé leur sort: ou ils constituent une corporation publique, alors, ils ont droit à nos salles; ou une corporation privée qui ne peut siéger ici.

Leur action de vendredi indique clairement leur intention d'agir comme corporation privée, donc...

Sur la demande du maire, la motion Archambault est adoptée, l'échevin Michaud votant contre.

A la demande du maire Reid, si le conseil va considérer la question du cumul de charges, personne n'ajoute un mot et la séance est levée.

LE THÉ DE CEYLAN
VERT OU NOIR

est un splendide substitut du café. Des milliers de personnes l'ont adopté, qui ne s'accommodaient pas du café. Toutes déclarent que les qualités riches, substantielles, stimulantes et inoffensives du Thé de Ceylan en font le meilleur substitut du Café.

EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS DE PREMIERE GLASSE.

167-9-19-28

AUX TROIS-RIVIERES

Noces d'or d'une religieuse — L'affaire Sasseville — Un nouveau prêtre.

(Correspondance spéciale)

TROIS-RIVIERES, 28. — C'était grande fête hier au couvent de la Providence. On y célébrait les noces d'or de la Révérende Soeur Luce, dont le nom dans le monde était Olympe Gagnon, de St-Jean, Port-Joli. Soeur Luce est née le 25 septembre 1831. Elle entra en religion le 11 novembre 1853, et fit profession, le 30 août 1855. Elle est depuis 21 ans à la mission des Trois-Rivières et a toujours occupé la charge d'assistante.

A 6 heures, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier célébrait la messe à la communauté et prononça le sermon de circonstance. Après la messe Soeur Luce renouvela ses voeux.

On remarquait au choeur, Mgr Ls. Richard, Rév. Père Augustin, M. Chartier, aumônier de la communauté; chanoine de Carufel, M. Baril, grand-vicaire; MM. les abbés Dusseault, Denoncourt, M. le curé Comeau, etc., etc. Etaient aussi presents: M. Joseph Gagnon, de St-Jean Port-Joli, le frère de la jubilaire; ses neveux, Rév. Frère Michon, de la charité de Montréal, et François Gagnon, de St-Jean, Port Joli. Le chant durant la messe a été très bien rendu par le choeur des religieuses et des orphelines. Après la messe, les Soeurs se rendirent à la communauté en procession en chantant le ''Ecce Quam Bonum''. A 2 heures, il y eut salut et bénédiction du Très-Saint-Sacrement suivi du chant du Te Deum, et le soir, à 7 heures, une séance par les orphelines de l'institution.

Un grand congé avait été accordé à tous, à l'occasion de cette fête mémorable, dont ils garderont longtemps le souvenir.

La Révérende Soeur Marie-Antoinette, supérieure générale de Montréal, avait tenu à assister à cette fête, ainsi que plusieurs religieuses des missions étrangères, de Yamachiche, St-Casimir, Ste-Ursule, Ste-Tite, Fraserville et les Révérendes Dames de l'Assomption de Nicolet.

CETTE TENTATIVE DE SUICIDE

Le nommé Saul Sasseville, qui a attenté à ses jours en se coupant la gorge, a été transporté en voiture à l'hôpital St-Joseph de notre ville.

On nous dit que les médecins ne considèrent pas les blessures comme dangereuses. On doit conduire le blessé à la prison où il sera interné en attendant son procès.

Comme nous l'avons annoncé, on attribue la cause à la boisson, car depuis dimanche, Sasseville était dans le délire.

—MM. les abbés Emile Cloutier, neveu de Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, et Hector Marcotte s'embarqueront la semaine prochaine pour Rome où ils vont étudier au collège Canadien.

NOUVEAU PRETRE

L'ordre de la prêtrise a été conféré samedi matin dans la chapelle du séminaire par Sa Grandeur Monseigneur Cloutier à M. l'abbé Hector Marcotte, de cette ville. M. l'abbé Marcotte a célébré sa première messe au séminaire. Il était assisté de Mgr Louis Richard, supérieur du séminaire.

UN MEURTRIER SE SUICIDE

LONDRES, 28. — Un journal de Bombay, en date du 8 septembre, dit qu'un Canadien s'est suicidé au poste de police de Bombay. Cet homme, dont le nom était John A. Booth, a laissé avant de mourir une confession dans laquelle, il s'accuse d'avoir commis un meurtre à Manielle.

LA LIGNE BOSTON-GLASGOW

Les autorités de la ligne Allan ont décidé de réorganiser leur service de steamers entre Boston et Glasgow.

Deux autres vaisseaux doivent être placés sur cette ligne.

Il est dangereux de négliger un rhume, le BAUME RHUMAL est le meilleur remède.

Lisez notre COUPON

Maison ARSENE LAMY
830 ST-DENIS, Coin Duluth.

Grande Exposition des Modes

Pour la circonstance nous avons fait des réductions énormes dans tous les départements. Nous invitons cordialement notre nombreuse clientèle à venir admirer la richesse et les beautés des tissus exhibés dans notre magasin.

Nous avons un des plus beaux stocks en fait de marchandises anglaises, américaines, allemandes et parisiennes qui ne se soient vus.

HABILLEMENT en tweed écossais valant de $20.00 à $25.00 pour ces 4 jours........ $15.00

PARDESSUS d'automne et d'hiver (avec fourrures) depuis... $15. à $150.00

HABILLEMENT en vecuna noir cheviot, vendu $30.00 à $35 pour ces 4 jours........ $25.00

CHAPEAU de toutes les nuances pour hommes et enfants de.. $1.50 à $3.00

CHAPEAU pour Dames, la plus haute nouveauté, chapeau "Paris" sailor relevé en arrière, toque en velours pour dames, forme casque écossais.

Le plus magnifique stock en fait de chapeau de "haute nouveauté" pour la saison 1905 avec garniture, etc.

Notre dernière offre avant la disparition des timbres.

Ne Manquez pas de Profiter de cette Abondance

CE COUPON vous donne droit à $20.00 de timbres verts avec $5 d'achat $16 avec $4, $12 avec $3, $8 avec $2, dans tous les départements ou dans l'épicerie $2 avec $1 d'achat et $6 avec $2 d'achat, Vendredi, Samedi, Lundi et Mardi.

CE COUPON donne droit à $50.00 de timbres verts avec un achat d'un habit de $15.00 ou $25.00 et $5.00 de timbres avec achat d'un chapeau pour hommes ou enfants. Vendredi, Samedi, Lundi et Mardi.

CE COUPON donne droit à $40.00 de timbres verts avec l'achat d'un chapeau pour Dames de $10. $36.00 avec $9.00 $20.00 avec $5.00 $12.00 avec $3.00 $ 8.00 avec $2.00 Vendredi, Samedi, Lundi et Mardi.

ORCHESTRE DURANT CES 4 JOURS.

The John Murphy Company Limited

Jeudi, 28 Septembre 1905.

JUPES SEPAREES EN DRAP NOIR

Une autre occasion de partager une excellente chose avec notre magasin de Toronto—les mêmes jupes, le même prix — avec une demande si grande là-bas que nous avons eu quelques difficulté à avoir notre part légitime. Nous n'en avons que 90.

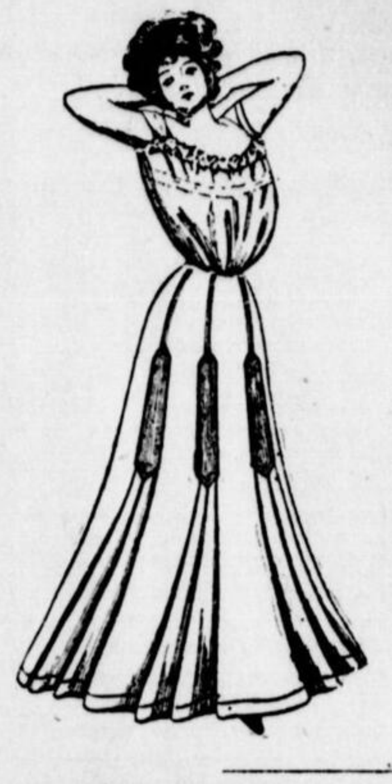

Nous ne croyons pas que vous puissiez avoir une autre jupe égale à celle-ci à moins de $5.50 ou $6.00.

Cette vignette est une véritable reproduction de la jupe ; remarquez ses lignes gracieuses, preuve d'une bonne coupe ; elle est faite en drap de vigogne noir d'une belle qualité souple ; non doublée ; coutures renversées sur les hanches ; bandelette piquée de même étoffe et larges coutures à pointes plissées ; les longueurs varient de 38 à 42 pouces, et les bandes de la taille ont jusqu'à 28 pouces.

Vendredi, $3.45.

ENCORE DE CES JOLIS CHAPEAUX-TAILLEUR

A ce populaire et très utile genre de chapeaux, nous venons d'ajouter plusieurs lignes nouvelles—très chics et très jolies, y compris des effets de petite toque et de turban et de jolis styles pour demoiselles.

La variété au choix est réellement immense et les prix varient de $2.50, $3.00, $3.50 en montant.

Offres Spéciales d'Etoffes à Robes et de Soies

VELOURS CORDUROY

Un achat d'une importante ligne de velours Corduroy, à corde moyenne, fini soyeux et brillant, dans une belle variété de coloris, y compris blanc, crême, bleu-ciel, cardinal pâle et foncé, bleu-marin pâle et foncé, myrte, bronze, brun, faon, mauve, pourpre, réséda, et aussi noir. Valeurs exceptionnelles à, la verge 45c

TAFFETAS NOIR DE 36 POUCES, 75c

540 verges de Taffetas français noir, teinture de Lyon — beau fini brillant, d'un riche noir, très approprié pour jupes, blouses, etc. Valeur de $1.00.

Vendredi 75c

EOLIENNE PURE SOIE ET LAINE

D'une légèreté et d'un lustré charmants, souple et soyeuse, dans tous les nouveaux tons d'automne, de gris, bleu-marin, ciel, brun, eau de Nile, hélio, mauve, et aussi noir. Valeur exceptionnelle vendredi à 49c

DRAP DE DAMES EN VENITIEN PURE LAINE

Une qualité superbe — pesanteur correcte, fait de tissus botany souples — une étoffe très attrayante, dans les nouveaux coloris de bleu, brun, faon, vert, rouge et noir. 48 pouces de largeur — Valeur exceptionnelle vendredi à...... .... 50c

Bonneterie de Dames, Echantillons d'automne. Valeurs de 65c à $2.00. | 49c

Echantillons de bas de dames, dans de nouveaux dessins et couleurs pour l'automne 1905. Bas en fil de Lisle et cachemire avec quelques-uns en pure soie et en soie tissée dans le lot, en styles fantaisie, devants brodés et à coins aux côtés ; dans une variété complète d'échantillons provenant de l'un des meilleurs fabricants d'Allemagne. Les valeurs régulières varient de 65c à $2.00.

Vendredi, la paire 49c

Camisoles en Laine. Prix regulier, 35c | 23c

50 douzaines de camisoles en laine blanche et naturelle, souple, élastique et irrétrécissable, taillées à la main, devant fermé et manches courtes, col montant, pour dames. Prix régulier 35c chacune.

Vendredi, chacune 23c

Pantoufles Américaines Réguliers $2.75, $3.50. | $1.45

50 paires de pantoufles de dames, en chevreau Vici, à trois et quatre bandes. Quelques-unes ont des ampeignes en cuir verni, d'autres perlées. Talons hauts, cubains et français. Ce sont des pantoufles américaines qui se vendent régulièrement à $2.75 et $3.50.

Un seul prix vendredi, la paire........ .... $1.45

AVIS, — La "Chaussure Comtesse" se vend beaucoup à $3.50 la paire.

Kimonas et Peignoirs d'Automne. Autrefois $3.65 à $9.00 | Vendredi, $2.50

Une réduction extraordinaire faite dans le but de hâter la vente de ce qui restait d'un lot de robes d'intérieur en flanellette Edredon, dont quelques-uns des plus jolis dessins et coloris ont pu être vendus ; mais ceux qui restent sont aussi chauds et aussi charmants que jamais. Anciens prix, $3.65 à $9.00.

Vendredi, ...$2.50

COUPONS DE FLANELLETTE

LES LONGUEURS DE CINQ VERGES A 50c

LES LONGUEURS DE SIX VERGES A 65c

LES LONGUEURS DE DIX VERGES A $1.00

A rayures et en couleurs unies, le tissu approprié, en longueurs appropriées pour faire des sous-vêtements d'automne pour hommes, femmes et enfants.

TROIS OFFRES SPECIALES DE RUBAN

400 verges de ruban de taffetas français, une qualité pure soie, d'un très beau fini, 4 1-4 pouces de largeur, le prix régulier est de 25 cents la verge.

Prix de vendredi 19c

200 pièces de ruban en taffetas pesant, dans toutes les couleurs désirées, une qualité pure soie, près de quatre pouces de largeur et valant 17c la verge.

Prix de vendredi 12 1-2c

700 coupons de ruban en largeurs étroites ou larges, pour écouler à moitié prix ou moins.

ARTICLES DE COU A 10c
REGULIER 25c A 50c.

Si vous voulez voir un bon collet à 10c que vous savez vous-même valoir 25c, 35c, ou 50c. Regardez aujourd'hui ou ce soir dans l'une de nos vitrines et voyez le lot indescriptible de collets rabattus en mousseline fantaisie, collets rabattus en broderie Suisse, collets fantaisie, garnis de dentelle, collets droits en piqué, damas et en mousseline, pour être vendus demain à chacun — — — — — 10c

Ceintures en Cuir pour Dames, Régulier 50c | 25c

Ceintures en cuir pour Dames dans l'un des plus nouveaux styles d'automne, bien conformées à la taille, et garnies de deux boutons recouverts en cuir, avec jolies boucles " harnais ", sur le devant ; dans toutes les plus nouvelles couleurs, y compris noir, bleu, vert, tan et brun, une ligne régulière de 50c.

Notre prix vendredi — — — 25c

CINQ SPECIALITES DE PETITS ARTICLES

Boîtes d'épingles de toilette et plateau à épingles combinées, très spécial 10 cents.

Notre prix vendredi 5c

Boîtes d'épingles à cheveux "Highland Queen" contenant un grand assortiment de styles et de grandeurs ; régulier 5c la boîte.

Vendredi, 2 boîtes pour 5c

Epingles à cheveux en corne, tuyautées, régulier 25c et 30c la douzaine.

Vendredi, la douzaine 10c

Peignes parisiens chignon et de côté, pour Dames, avec de jolies ciselures aux sommets, spécial à 50 cents.

Notre prix vendredi 25c

Jarretières à coussinet pour Dames, faites d'un large coussinet en sateen, avec ceinture pour s'enrouler autour de la taille et quatre cordonnets en élastique frangée fantaisie et de boutons de feutre qui n'useront pas et ne détérioreront pas les bas.

Spécial vendredi 25c

NOTRE VENTE DE COUVERTES DE SEPTEMBRE

SUPERBES COUVERTES ECOSSAISES,
PURE LAINE TRES PESANTES,
DIMENSIONS 66 x 84. VENDREDI, $4.00 LA PAIRE

C'est une économie réelle de $1.50 par paire sur le prix régulier maintenant mais si vous attendez que la saison soit plus avancée vous pouvez avoir à payer $6.00 pour une couverte comme celle-là. Le prix de la laine a ainsi augmenté.

Ouvert de 8 a.m., à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

PAS DE PARTI CATHOLIQUE

Le Pape reconnait qu'une organisation politique sur les bases de la religion n'est pas désirable en Angleterre, non plus qu'en Amérique.

UN TEL MOUVEMENT EST JUSTIFIABLE DANS LES PAYS CATHOLIQUES

Pie X admet que le besoin d'une action combinée n'existe pas aux Etats-Unis

Un correspondant du "New-York World", transmet de Rome à ce journal certains renseignements au sujet du plan que l'on prête à Pie X, d'organiser les catholiques de l'Italie en un grand parti catholique distinct. Les catholiques italiens recevraient instruction d'élire, pour les représenter au Parlement, des députés de leur croyance, dans le but de constituer immédiatement, aux Chambres italiennes, le noyau d'un centre ou parti catholique, comme il en existe déjà au Reichstag d'Allemagne et au Parlement belge.

Cette initiative pontificale, expose le correspondant du journal américain, a remis en question l'opportunité pour les catholiques de se constituer en parti électoral distinct dans les pays non catholiques.

Il n'y a pas bien longtemps, poursuit toujours l'informateur du 'World', on avait réussi à organiser, aux Etats Unis, une fédération des sociétés catholiques, sous les auspices des évêques McFaul, de Trenton, et Messmer, de Milwaukee. Le plan fut soumis à Rome et reçut le cordial encouragement de Léon XIII, qui ne doutait pas qu'une organisation aussi puissante des forces catholiques dût avoir, aux Etats-Unis, les mêmes excellents résultats qu'en Allemagne et en Belgique.

Après plusieurs années d'essai, les évêques des Etats-Unis se sont rendu compte que même une Fédération Nationale des Sociétés Catholiques ne pouvait obtenir une influence suffisante pour assurer une législation favorable à l'Eglise aux Etats-Unis. Ils ont orienté l'effort de la Fédération vers le redressement des torts infligés aux catholiques, en leur qualité de catholiques, et à frapper l'esprit public de l'importance de cette fédération.

UN MOUVEMENT ANALOGUE REPROUVE POUR L'ANGLETERRE

Cette expérience n'a pas empêché qu'un mouvement de même nature se dessinât en Angleterre, plus récemment Grand nombre de catholiques enthousiastes, appartenant à la nouvelle association PRO ANGLIA CATHOLICA, pensèrent que l'heure était arrivée, d'une action catholique unie et vigoureuse. Il n'y a que peu de jours, ils tenaient à Leeds une grande assemblée, pour y discuter l'organisation d'une vaste association de tous les catholiques d'Angleterre, dans le but d'aboutir à la création d'un parti catholique au parlement anglais.

Dès que ce projet fut connu plusieurs prélats anglais en appelèrent à Rome, informant le Vatican que les circonstances particulières où se trouvent les catholiques en Angleterre faisaient de ce projet, de constituer un parti catholique, une dangereuse utopie.

Pie X se rendit compte de l'importance de l'affaire et il appela quelques personnages ecclésiastiques anglais demeurant à Rome à venir en délibérer avec lui. Il résulta de cette délibération, la conclusion que, si opportun que fût un tel plan pour l'Italie, il n'aurait aucune chance de succès en Angleterre, non plus que dans aucun autre pays non-catholique.

Mgr Bourne, archevêque de Westminster, fut avisé, en conséquence, d'assister en personne à l'assemblée de Leeds et d'y décourager de son mieux la formation d'un parti catholique distinct parmi les catholiques anglais.—Mgr Bourne accomplit sa mission et transmit à l'assemblée de Leeds les directions de Rome. Il expliqua que la formation d'un parti catholique en Allemagne n'avait été que le résultat des persécutions infligées aux catholiques par le Kulturkampf, et que l'on devait espérer que de pareilles persécutions ne seraient jamais suscitées dans le Royaume Uni.

LES OBSTACLES A VAINCRE

"La formation d'un parti catholique, aurait ajouté l'archevêque de Westminster— toujours au rapport du correspondant romain du New-York World—se heurterait à un grand nombre d'obstacles. D'abord, il existe ici peu de questions sur lesquelles les catholiques aient besoin de s'unir. D'autre part, il y a plusieurs problèmes pour la discussion et la solution desquels les catholiques eux-mêmes doivent tenir à garder leur indépendance, leur liberté de penser, comme individus et comme citoyens. Un parti catholique distinct en Angleterre exposerait l'Eglise à de grands périls. Les intérêts de celle-ci seraient mieux servis s'il était bien reconnu que les catholiques participent à la vie politique de leur pays pour travailler au bien commun plutôt qu'au profit de l'Eglise".

Ces déclarations de l'archevêque de Westminster, inspirées par les autorités du Vatican, affirme le correspondant romain du "World", reflètent les vues du Pape sur l'organisation des catholiques en un parti distinct, dans les pays non catholiques de l'univers. C'est l'opinion générale que cette politique sera suivie à la lettre par les catholiques des Etats-Unis nonobstant les efforts de quelques enthousiastes parmi leurs chefs, rêvant d'organiser la masse des électeurs catholiques en un seul corps pour des fins semi-politiques.

Malgré le nombre considérable des catholiques aux Etats-Unis, il est bien connu ici—à Rome— grâce à des renseignements fournis par les évêques de ce pays, depuis une dizaine d'années, que le vote catholique n'a pas encore une force suffisante pour être d'un bénéfice appréciable à l'Eglise.

Au reste, les lois des Etats-Unis donnent aux catholiques suffisamment de protection pour satisfaire les autorités religieuses, et nul besoin ne se fait sentir d'une organisation catholique plus puissante, dans l'union américaine pas plus qu'en Angleterre.

LE "MONTREAL" EN HIVERNEMENT

Les vapeurs "Kingston" et "Montréal" prendront leurs quartiers d'hiver samedi.

Le "Montréal" sera remplacé par le "Saint-Irénée" pour le reste de la saison fluviale.

A partir du mois d'octobre, un service bi-hebdomadaire sera donné entre Québec et Chicoutimi.

Le "Toronto" a déjà été mis en hivernement à Kingston.

Les recettes de la compagnie Richelieu et Ontario, seront cette année, paraît-il, beaucoup plus considérables que les années passées.

PLUS DE FAIBLESSE DU DOS

Pourquoi souffrir lorsqu'une application de Nerviline procure un soulagement instantané ? Frictionnez-vous en bien et énergiquement, la raideur disparait, la douleur s'en va et vous êtes guéri. Il n'y a pas à s'étonner si la Nerviline de Polson se vend si énormément. (10)

CHANGEMENT D'ITINERAIRE

Sur la ligne Windsor St-Laurent

A partir de vendredi, le 29 septembre courant, l'itinéraire des tramways de la ligne Windsor-St-Laurent sera modifié quelque peu afin de pouvoir réparer la voie de la rue Windsor. Les tramways venant de l'ouest descendront la Côte du Beaver-Hall jusqu'à la rue St-Jacques, et ce pendant une dizaine de jours ; puis après ce temps les tramways allant vers l'ouest monteront la Côte du Beaver-Hall au lieu de la rue Windsor jusqu'à la fin des réparations.

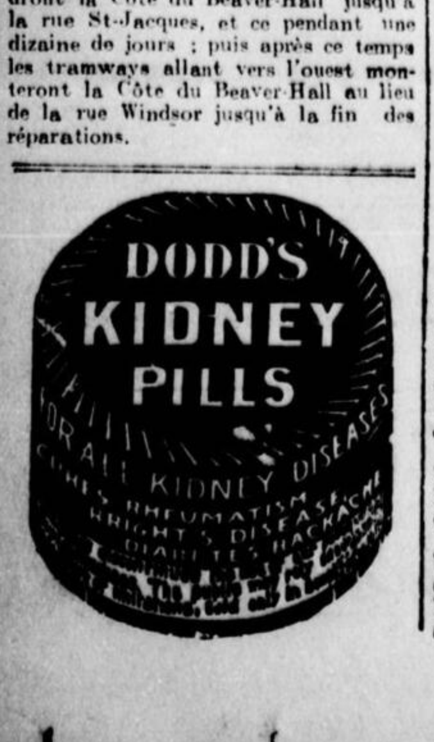

AU BOARD OF TRADE

Les monnaies usées ou trouées

Le secrétaire du Board of Trade a lu, hier, à la réunion du conseil, une lettre du sous-ministre des finances au sujet de la monnaie usée ou trouée.

M. Courtney dit que le cabinet a reçu avis que le Board of Trade de Montréal a approuvé la résolution de l'association de Toronto à ce sujet et qu'avant longtemps des moyens seraient pris pour racheter ces pièces.

A la fin de l'assemblée, le maire Laporte et les échevins Clearihue et Robertson ont discuté le service de protection de la ville contre les incendies avec le comité des assurances contre le feu de l'association.

L'hon. M. Pérodeau a demandé au conseil son avis sur le bill qu'il veut présenter pour régler les droits de succession à l'époux précédé. Il a été décidé de renvoyer cette question à une autre assemblée.

EXPLORATION COLONISATRICE

M. l'abbé Eugène Cramillon, de Paris, accompagné de sa tante et de sa cousine, madame et mademoiselle Prévotât, est parti aujourd'hui, par l'express des provinces Maritimes, à 12.01 heures p. m., en route pour Matapédia. Ces distingués philanthropes français se rendront jusqu'à Paspébiac, pour visiter une vaste ferme à acquérir, en vue d'une fondation agricole importante, dont ils caressent le projet, pour des fins de charité.

Pour corsets qui font comme un gant et dans les derniers styles, allez au PARIS KID GLOVE STORE, 2335 rue Sainte-Catherine, Montréal.
1-mer-v—jno

L'AUDITORIUM

L'affaire devant les tribunaux

(Correspondance spéciale.)

QUEBEC, 28.— Les avocats de M. Small ont fait motion auprès de l'hon. juge Routhier pour faire condamner la compagnie de l'Auditorium et M. Barthe à $2,000 d'amende, et M. Barthe à 60 jours de prison, parce qu'ils ont refusé d'obéir au bref d'injonction accordé par sa Seigneurie.

Cette motion a été accordée, et le bref émis en conséquence a été plaidé, hier après-midi, devant l'hon. juge en chef.

M. Small était représenté par les honorables MM. Casgrain et Pelletier, et M. Barthe et la compagnie, par MM. Cannon et Taschereau. Le juge a pris la cause en délibéré.

UN EMPRUNT SPECIAL

L'ECHEVIN VALLIERES ESTIME QUE LA VILLE N'A QUE CE MOYEN POUR PAVER CONVENABLEMENT SES RUES — LES EXPROPRIATIONS

Il y a eu, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Carter, assemblée du comité de législation, dans le but de se concerter sur les amendements qu'il serait opportun de présenter à la législature, attendu que selon toute apparence, la session commencera en janvier.

Il a été, en conséquence, résolu de prier les différentes commissions de se réunir incessamment pour préparer les suggestions qu'elles ont à faire, afin qu'au premier novembre tout soit prêt.

L'échevin Vallières a ouvert la discussion en reconnaissant qu'il faut trouver un moyen quelconque pour pourvoir au pavage permanent de nos rues. Il est d'avis que l'on devrait demander à la législature le pouvoir d'emprunter, chaque année, une certaine somme uniquement pour cela, soit $300,000 à $400,000. En pourvoyant à un fonds d'amortissement la dette de la ville ne serait pas augmentée et de cette façon l'on parviendrait graduellement à doter la métropole d'un système de pavage digne d'elle.

Relativement aux expropriations, il a été résolu de demander qu'un pouvoir discrétionnaire soit accordé aux commissaires dans l'octroi des indemnités. La loi exige que l'on n'accorde à l'exproprié que la moyenne de la valeur portée au rôle pendant les deux dernières années, plus 25 p. c. Or, il arrive souvent que ceci n'est pas juste ; malheureusement, les commissaires, tout en reconnaissant que l'indemnité n'est pas équitable n'y peuvent rien. Ils sont liés par la loi et il s'en suit des contestations très coûteuses. C'est cela que l'on veut éviter en faisant étendre les pouvoirs des commissaires. Un amendement dans ce sens sera préparé par le greffier et les avocats de la cité.

L'échevin L. A. Lapointe a cité, à ce sujet, le cas de la rue Amherst. Si l'on eût accordé $5,000 ou $6,000 de plus, la ville aurait épargné de $40,000 à $50,000.

L'échevin Carter a attiré l'attention du comité sur le fait que depuis 3 ans la ville a payé en réclamation d'indemnités pour accidents de trottoirs la jolie somme de $31,026.

L'on a été unanime à reconnaître qu'il fallait demander protection à la législature et obtenir une loi rendant la ville indemne, lorsqu'il sera établi qu'elle a fait son possible pour bien entretenir ses trottoirs.

A la demande de l'échevin Lavallée un amendement sera aussi préparé pour prévenir certaines injustices que la ville commet, au nom de la loi d'expropriation, au détriment des citoyens. Il s'agit particulièrement du prolongement des rues déjà ouvertes. Il arrive souvent qu'à raison de la ligne homologuée, un propriétaire est empêché de bâtir pendant des années. Il paie quelquefois en taxes, des montants plus élevés que le prix du terrain lui-même, ce terrain ne lui rapportant rien.

L'échevin Lavallée voudrait aussi que la charte fut modifiée de façon à permettre à la cité de passer des règlements sectionnels, qui ne pourraient s'appliquer qu'à un quartier ou à une section de quartier. Il arrive souvent qu'un règlement est injuste et inapplicable pour certaines parties de la ville, celui par exemple qui oblige à entourer de palissade les terrains vacants, celui concernant la construction, etc.

Toutes ces suggestions seront mises sous forme d'amendements pour être soumises au conseil.

Nouvelles de la Navigation

Le "Lakonia," ligne Donaldson, parti de Glasgow, est attendu ici, ce soir.

Le "Teelin Head," ligne Head, parti de Belfast, est passé au Cap Magdeleine, hier, en route pour Montréal.

Le "Devona," ligne Thomson, parti de Shields pour Montréal, est passé à la rivière Martin, hier.

L'"Euphemia," ligne Hambourg-Américaine, a quitté Hambourg pour Montréal, hier.

Le "Lake Champlain," ligne du Pacifique, a quitté Montréal pour Liverpool, ce matin, avec des passagers et une cargaison générale.

L'"Athenia," ligne Donaldson, et le "Mongolian," ligne Allan, sont partis de Montréal, ce matin, en route pour Glasgow.

Le "Dunmore Head," ligne Head, de Dublin à Montréal, est passé à la rivière Martin, hier.

Le "Corinthian," ligne Allan, de Glasgow à Montréal, est arrivé à Québec, hier, et il est attendu ici aujourd'hui.

Le "Bavarian," ligne Allan, parti de Liverpool, est passé à Belle-Isle hier après-midi. Il est attendu à Montréal, samedi soir.

DANS NOTRE PORT.

L'"Inishowen Head," McLean et Cie, Hochelaga.

Le "Parisian," ligne Allan, quai Alexandra.

Le "Kingstonian," ligne Leyland, élévateurs du Pacifique.

Le "White Cloud," Brock et Cie., quai Victoria.

Le "Pomeranian," ligne Allan, quai Alexandra.

Le "Monmouth," ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le "Manxman," ligne Dominion, quai Alexandra.

L'"Iona," Reford et Cie., section 23.

DANS LES PORTS ETRANGERS

New-York, 27.—Le Caronia, l'Océanic, Liverpool.

Douvres, 27.—Le Latricia, New-York.

Cherbourg, 27.—Le Deutschland, New-York.

Liverpool, 27.—L'Iberian, Boston; le Merion, Philadelphie.

Gênes, 27.—Le Montévidéo, New-York.

Copenhague, 27.—L'Hellig Olav, New-York.

Naples, 27.—Le Prince Adalbert, New-York.

Glasgow, 27.—Le Montévidean, Boston.

Queenstown, 27.—Le Baltic et la Carpathia, New-York.

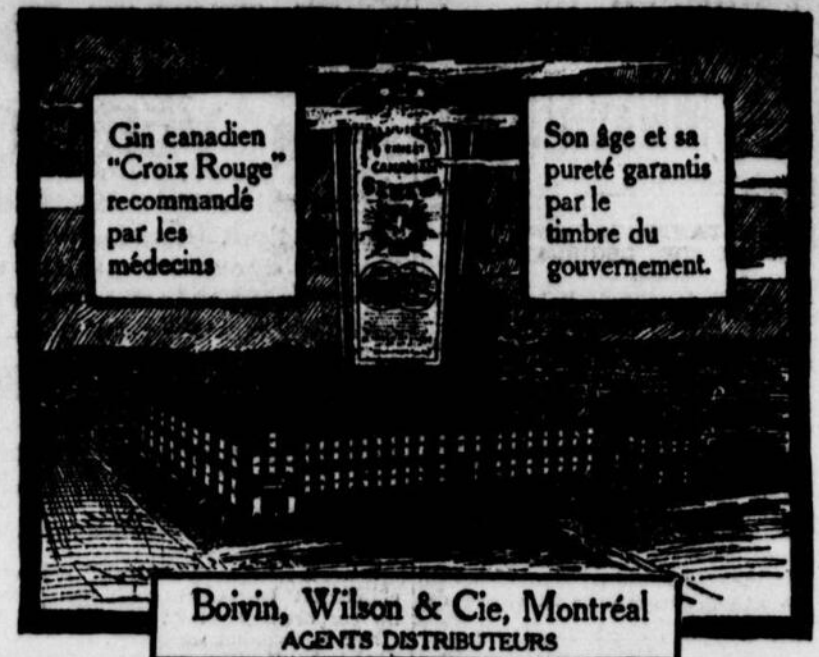
Gin canadien "Croix Rouge" recommandé par les médecins
Son âge et sa pureté garantis par le timbre du gouvernement.

Boivin, Wilson & Cie, Montréal
AGENTS DISTRIBUTEURS

Nouvelle Lumière "PEERLESS"

La seule lumière brillante et économique du siècle. Simple, sure et agréable à l'œil. Prix réduits à 50c 75c. $.09.

Aussi: Accessoires et installation pour le gaz et la lumière électrique à prix réduits.

THE PEERLESS GAS LIGHT CO., Montreal, Limited,
Tel. Bell Est 3705 1.-merc.-j.—jno 225 Rue St-Laurent.

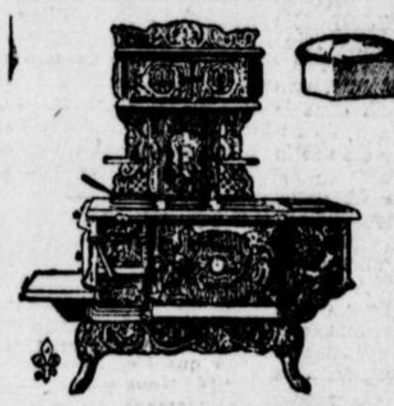

Un bon fourneau qui cuit bien, voilà ce que toute ménagère exige d'un poêle de cuisine. Il y a d'autres avantages qui augmentent l'utilité d'un poêle de cuisine, mais pour qu'un fourneau puisse être considéré parfait, il faut qu'il cuise et rôtisse bien. C'est à la facilité avec laquelle le fourneau du

Imperial Oxford Range

peut être opéré que ce poêle doit son succès si éclatant.

C'est dans la construction du fourneau que se trouve la plus grande différence entre l'Imperial Oxford et les autres poêles de cuisine offerts en vente. Le tuyau diffusif du fourneau attire l'air froid du plancher, et après l'avoir chauffé, le distribue dans le fourneau et y maintient partout une chaleur uniforme. Ce tuyau vous permet aussi de régler facilement le degré de chaleur, d'où s'ensuit une économie marquée de combustible. Si votre marchand ne vend pas l'Imperial Oxford, écrivez-nous directement et nous vous enverrons notre catalogue et vous dirons où vous pouvez voir le poêle de cuisine.

The GURNEY MASSEY CO., Limited,
385-387 Rue St-Paul, Montréal.

A VENDRE PAR:
J. A. SADLER, 226 rue Bleury.
P. FORGET, 927 rue Saint-Laurent.
KANE ET MONTPETIT, 2526 rue Notre-Dame.
A. LALLEMAND, 2699 rue Notre-Dame.
S. J. GRANGER, 679 rue Sainte-Catherine.
E. ARCHAMBAULT, 1610 rue Sainte-Catherine.
J. ET P. DAVIGNON, 1064 rue Ontario.
SYNDICAT DE ST-HENRI, 3504 rue Notre-Dame.

COPYRIGHTED
CASH
10
RECEIPT
OF THE
TRADERS ADV. CO.
NOT TRANSFERABLE

Remplissez vos Livrets

CHAUSSURES ET VALISES

Decoupez ceci, c'est de valeur,

COUPONS

$10.00 de Reçus au comptant Verts avec achat de $3.50, jusqu'au 7 Octobre.

$5.00 de Reçus au comptant Verts avec un achat de $2 jusqu'au 7 Octobre.

Assortiment magnifique de Chaussures d'écoliers

MOONEY, Angle des Rues St-Alexandre et Ste-Catherine.

La Compagnie de chemin de Fer du Pacifique Canadien

Les dividendes pour le semestre finissant le 30 juin 1905 ont été déclarés comme suit :

Sur le stock préférentiel, deux pour cent.

Sur le stock commun, trois pour cent.

Les mandats pour le dividende du stock commun seront envoyés par la poste le ou vers le 2 Octobre, aux actionnaires enrégistrés à la fermeture des livres à Montréal, New-York et Londres, respectivement.

Le dividende du stock préférentiel sera payé lundi, le 2 Octobre, aux actionnaires enrégistrés à la fermeture des livres, au bureau de la Compagnie, à Londres, No. 62 Charing Cross, Londres, S.W.

Les livres de transfert du stock commun seront fermés à Montréal, New-York et Londres, à trois heures p.m., vendredi, le 1er septembre. Les livres du stock préférentiel seront aussi fermés à 3 h. p.m., vendredi, le 1er Septembre. Tous les livres seront réouverts jeudi, le 5 octobre.

Par ordre du bureau de direction.

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 14 août 1905.
17-31 A—14-28 Sept.

—POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

Acier Coulé

Se Forge, se Soude, se Trempe

STANDARD FOUNDRY,
416 Rue St-Paul, Montréal.

23 28 30 Sept. 5 7 12 Oct.

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP Co.

(LIMITED)

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

PROCHAINS DEPARTS DE MONTREAL
(Quai Victoria)

Lundis, 9 et 23 Oct.
—A 1 p. m.—

Et ensuite tous les deux Lundis, laissant Québec le jour suivant à MIDI pour la Pointe au Père. Le Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, L'Anse du Cap, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour les passagers Aucune cargaison reçue après 11 heures, le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à
J. G. BROCK & CO., Agents.
211 Rue des Commissaires. :: En ville.
33-jno

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi, à 10 hrs a. m.

LA GASCOGNE	30 Sept.
*LA LORRAINE	5 Oct.
LA BRETAGNE	12 Oct.
*LA SAVOIE	19 Oct.
LA TOURAINE	26 Oct.
*LA TOURAINE	2 Nov.

* Paquebots à deux hélices.

Renseignements : Genin, Trudeau et Cie., agents généraux pour le Canada, 1679 rue Notre-Dame, Montréal. jno

Canadian Pacific Railway Co

LIGNES DE PAQUEBOTS DE L'ATLANTIQUE
MONTREAL (Via Québec) POUR LIVERPOOL

LAKE CHAMPLAIN	28 Sept.	2 Nov.
LAKE ERIE	12 Oct.	16 Nov.
LAKE MANITOBA	19 Oct	23 Nov.

PRIX DE PASSAGE, CABINE DE PREMIERE.—Pour Liverpool, $47.50 et $50.00 en montant, suivant le paquebot et l'accommodation. Billets d'aller et retour à prix réduits.

Cabine de seconde, pour Liverpool, $40.00, pour Londres, $42.50. Billet d'aller et retour à prix réduits.

Taux de troisième classe, pour Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $26.50. De Liverpool, Londres ou Londonderry, $27.50, à Québec.

DE MONTREAL A LONDRES

xLAKE MICHIGAN	14 Oct.
xMOUNT TEMPLE	21 Oct.
xMONTROSE	23 Sept.

* Cabine de seconde pour Londres, $40.00.
xxCabine de troisième pour Londres, $26.50.

La date des départs des paquebots de fret pour Liverpool, Londres et Bristol, non mentionnés ici, sera fournie sur demande.

S'adresser à la

Canadian Pacific Ry Co., Atlantic Steamship Line.

Edifice du Board of Trade, rue St-Sacrement, Montréal, ou à L. J. RIVET, 5 Côte St-Lambert.
57-mar-j-s-6 ms

Résumé des Règlements pour disposer des Terrains Miniers du Dominion dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon

Charbon.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

Quartz.—Les personnes âgées de 18 ans et plus ou les compagnies à capital réuni possédant des certificats libres de mineur peuvent obtenir une entrée pour des terrains miniers.

Un certificat de mineur libre est fourni pour une ou plusieurs années, mais pas pour plus de 5 ans sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds en le marquant avec deux poteaux légaux portant des avis, un à chaque bout de la veine.

Le claim doit être enrégistré dans l'espace de 15 jours, s'il est situé dans un rayon de 10 milles du bureau d'un régistrateur, un jour de plus sera alloué pour chaque dix milles additionnels, ou fraction de mille. Le prix d'enrégistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensés et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes des produits de cet endroit minier.

Travail de mine dans les placers.—Manitoba et le Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon.—Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans. Les claims de la rivière Saskatchewan sont ou de barres ou de banc, les premiers sont de 100 pieds de long et s'étendent entre la marée haute et basse. Les derniers comprennent les creusages de barre, mais s'étendent en arrière de la base de la colline ou du bord de la rivière, mais n'excèdent pas mille pieds. Des claims de 200 pieds de large peuvent être obtenus où l'on se sert de pouvoir à la vapeur.

Creusage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le droit du locataire se résume au bord ou lit submergés de la rivière, au-dessous de la ligne des eaux et sujets aux droits de tous ceux qui ont ou qui pourront recevoir des entrées pour creusage de barre ou claims de bancs, excepté sur la rivière Saskatchewan, où le locataire peut creuser à l'eau haute, alternativement sur chaque tenure à bail.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail, mais un dragueur sera suffisant pour chaque 15 milles ou fraction, si un individu ou une compagnie a passé plus d'un bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière loué.

Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

Draguage dans le territoire du Yukon.—Un mineur libre peut avoir six loyers renouvelables de 5 milles chacun, pour un terme de vingt ans.

Le droit du locataire se résume au lit ou barrage submergés de la rivière, au-dessous de la ligne base des eaux. Cette limite devant être fixée par sa position le 1er août de l'année de la date du bail.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur dans deux ans à partir de la date du loyer et un dragueur pour chaque 5 milles dans les six ans de telle date. Taux, $100 par mille, pour la première année et $10.00 par mille pour chaque année subséquente.

La royauté est la même que pour le travail de mine dans les placers.

Travail de mine dans les placers du Territoire du Yukon.—Les claims de criques, rivières, collines ne devront pas dépasser 250 pieds de long mesurés sur la ligne de base ou direction générale du crique ou gulch, et la largeur étant de 1000 à 2000 pieds. Tous les autres claims de placers devront être de 250 pieds carrés.

Les claims devront être marqués par deux poteaux légaux, un à chaque bout, portant des avis.

Chaque entrée doit être obtenue dans les dix jours si le claim est dans un rayon de dix milles du bureau du régistrateur. Un jour de plus est alloué pour chaque dix milles additionnels et fraction de mille.

La personne ou la compagnie garnissant un claim de pieux doit avoir un certificat de mineur libre.

Le découvreur d'une mine nouvelle a droit à un claim de 1000 pieds de long, et si deux mineurs agissent de concert, ils pourront prendre un claim de 1500 pieds sur la production duquel on ne pourra charger de royauté.

Entrée, $10. Royauté au taux de 2½ pour cent sur la valeur de l'or envoyé du Yukon pour être payée au contrôleur.

Un mineur libre ne pourra recevoir plus d'un claim minier sur chaque rivière ou crique, mais le même mineur pourra posséder plusieurs claims différents en les achetant et les mineurs libres peuvent travailler leurs claims en société en donnant avis et en payant un honoraire de $2.00.

Un claim peut être abandonné et un autre obtenu sur le même crique, ruisseau ou rivière en donnant avis du fait et en payant un honoraire.

Des travaux d'une valeur de $200 doivent être exécutés annuellement sur chaque claim.

Un certificat des travaux exécutés doit être obtenu à tous les ans, sinon le claim devra être considéré comme abandonné et pourra être occupé par un mineur libre.

Les limites d'un claim ne pourront être complètement définies qu'après en avoir fait l'arpentage et en avoir fait publier des avis dans la "Gazette Officielle" du Yukon.

Pétrole.—Toutes les terres non vendues de la Puissance dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon sont ouvertes aux chercheurs de pétrole et le ministre pourra réserver pour un individu ou une compagnie possédant des machines sur le terrain qui devra être soumis à des recherches, une superficie de 1920 acres pour une période qu'il devra décider, la longueur de ce terrain ne devra pas dépasser 3 fois la largeur. Si le chercheur découvrait du pétrole en quantité pouvant rapporter des profits et établir cette découverte, une surface n'excédant pas 640 acres y compris le puits d'huile, seront vendues au chercheur au taux de $1.00 l'acre et le reste du terrain, soit 1280 acres seront vendus au taux de $3.00 l'acre sujet à la royauté au taux qui pourra être spécifié par un ordre en conseil.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.
Département de l'Intérieur. 7-juil-3 m

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS

Prix du passage de seconde classe de Montréal jusqu'au 31 Octobre, 1905.

$48.90	—Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland, Ore.
$46.40	—Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, B.C.
$45.90	—Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.
$49.00	—San-Francisco Los Angeles via Chicago seulement.

Prix proportionnellement bas pour les autres endroits.

Bureau des Billets : 129 Rue St-Jacques
Près du Bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Trains d'Hiver et d'Automne

En vigueur le 1er Octobre 1905.

8.05 a. m.	— St-Lambert, Farnham, Granby, Waterloo, Marieville, St-Césaire.
7.00 a. m.	— Hemmingford, Huntingdon, Massena Springs.
*8.00 a. m.	— St-Hyacinthe, Richmond, Portland, (tous les jours), Québec, (excepté le dimanche).
8.40 a. m.	— Côteau, Alexandria, Ottawa.
8.45 a. m.	— St-Jean, Rouse's Point, New-York, via D. & H.
*9.00 a. m.	— Toronto, Buffalo, Détroit, Chicago.
*9.01 a. m.	— St-Jean, Boston, Springfield, New-York, via C.V.R.
*9.30 a. m.	— Cornwall, Brockville, (tous les jours), Toronto (tous les jours, excepté le dimanche).
11.10 a. m.	— St-Jean, Rouse's Point, New-York, via D. & H.
1.30 p. m.	— St-Lambert, Chambly et Marieville.
1.34 p. m.	— St-Jean, St-Albans, Burlington, (Samedi seulement).
2.25 p. m.	— St-Jean, St-Albans, Burlington, (tous les jours, excepté samedi et dimanche).
*4.10 p. m.	— Côteau, Alexandria, Ottawa.
4.15 p. m.	— Cornwall, Brockville.
4.16 p. m.	— St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Island Pond.
4.20 p. m.	— Hemmingford, Huntingdon, Ft Covington.
4.50 p. m.	— St-Jean, Rouse's Point, aussi Iberville.
5.01 p. m.	— Farnham, Granby, Waterloo, Marieville, St-Césaire.
5.16 p. m.	— St-Hyacinthe (tous les jours, excepté le dimanche).
6.00 p. m.	— St-Lambert, Chambly.
6.20 p. m.	— St-Jean, St-Albans.
*7.40 p. m.	— St-Jean, Rouse's Point, New-York, via D. & H.
7.30 p. m.	— Cornwall, Kingston, Toronto.
*8.00 p. m.	— St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Portland.
*8.40 p. m.	— St-Jean, Boston, Springfield, New-York, via C.V.R.
*10.30 p. m.	— Toronto, Buffalo, Détroit, Chicago.

NOTE.—* Tous les jours. Tous les autres train tous les jours, excepté le dimanche.

Service Suburbain

Pour les changements dans le service Suburbain entre Montréal et Vaudreuil et les autres points, voyez les horaires que vous pouvez vous procurer aux bureaux de la Compagnie.
137 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure. 183-jno

Bureaux des Billets en Ville :
137 rue St-Jacques. Tel. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le Fameux Train du Canada

"L'EXPRESS MARITIME"

Quitte Montréal à 12.00 h. (midi) tous les jours, excepté le samedi,

—POUR—

LEVIS, QUEBEC, CAMPBELLTON, MONCTON, ST-JEAN, HALIFAX ET LES SYDNEYS

Et tous les autres endroits des Provinces Maritimes, avec connexion directe pour l'Ile du Prince-Edouard et de Terreneuve.

SERVICE DE QUEBEC

Départ de Montréal à 7.40 h. a.m., 12.00 heures (midi), et 11.45 h. p. m.

AU RETOUR DE QUEBEC, arrivée à Montréal à 6.00 h. p.m., et 10.30 h. p.m.

TRAIN DE LA MALLE ANGLAISE

Départ de Montréal à 7.45 h. p.m., le vendredi seulement, pour Rimouski, faisant raccordement avec le paquebot de la Malle Royale, Ligne Allan, pour Liverpool. Un wagon-dortoir est attaché à ce train pour l'accommodation des passagers.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 143 RUE ST-JACQUES, ET A LA GARE BONAVENTURE. 173-jno

Rutland Rd. Gare Windsor

Les trains partent comme suit

9.35 A.M. Le rapide Green Mountain, arrivant à Burlington à 12.35 p.m., Troy 5.00 p.m., New-York 9.20 p.m., Boston 8 p.m., Worcester 7.29 p.m.

7.10 P.M. L'Express DE NUIT, arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy 2.50 a.m., New-York 7.27 a.m., Boston 7.00 a.m., Worcester 6.27 a.m.

Des wagons-dortoirs Pullman et des wagons-salons font partie de tous les trains.

Accommodation et billets au No 141 rue St-Jacques, et à la gare Windsor.

T. M. FALLON

Agent de passagers et de billets de la ville.

m-j-s

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.—LACHINE.—De l'Hôtel des Postes service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11 p.m.; 30 minutes de 11 p.m., à minuit. De Lachine, service 20 minutes de 5.50 a.m., à 11.50 p.m.; service de 30 minutes, de 11.50 p.m. à 12.50 p.m. Sault au Récollet.—De la gare St-Denis, à celle d'Henderson à chaque demi-heure ; de 5.30 a.m. à 10.30 p.m.; à toutes les heures de 10.30 p.m. à 12.30 (minuit). Des chars supplémentaires tous les jours de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p.m.—La Montagne.—De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m. — De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes de 5.50 a.m., à 11.40 p.m.—Cartierville.—De la jonction Snowdon, service de 40 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.—De Cartierville, service de 40 minutes de 5.40 a.m. à 11.40 p.m.—Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir. jno

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON
SERVICE HEBDOMADAIRE DE MONTREAL ET GLASGOW

De Glasgow. De Montréal.
SS. MARINA (compartiment frigorifique) .... 21 Sept.
SS. ATHENIA (compartiment frigorifique) .... 28 Sept.
SS. LAKONIA (compartiment frigorifique) .... 5 Oct.

LIGNE THOMSON
SERVICE HEBDOMADAIRE DE MONTREAL ET LONDRES

De Montréal.
SS. KILDONA (compartiment frigorifique et air froid) .... 28 Sept.
SS. IONA (compartiment frigorifique et air froid) .... 30 Sept.

SERVICE DE LEITH
SS. BELLONA .... Oct.

SERVICE D'ABERDEEN
SS. Escalona .... 10 Oct.

LIGNE LORD.—SERVICE DE CARDIFF
Date de départ plus tard.

The ROBERT REFORD CO, Ltd.,
25 rue St-Sacrement, Montréal.

L'Extrait de œuf d'Armour Dans la Cuisine.

L'Extrait de Boeuf d'Armour donne une riche saveur de rosbif aux hachis, fricassées, ragouts et aux pâtés. Il donne aux viandes de reste toute la saveur perdue dans la première cuisson, avec l'Extrait de Boeuf d'Armour dans la cuisine une soupe ou une sauce est prête pour la table en quelques minutes, alors qu'il faudrait une heure ou deux pour la préparer avec de la viande fraîche, et elle ne serait pas aussi bonne et coûterait plus cher.

N'oubliez pas qu'une bouteille de 2 onces de l'Extrait de Boeuf d'Armour dure plus longtemps qu'une bouteille de 8 onces de Fluid Beef. Il est donc moins dispendieux. Employez un quart de cuillérée à thé pour faire une tasse de bouillon de boeuf, etc., etc.

En Vente chez tous les Epiciers et Pharmaciens.

ARMOUR LIMITED, :: :: Toronto, Ont.

Catsup aux Tomates et au Bœuf d'Armour.

Un assaisonnement appétissant pour steaks, cotelettes, rôtis, fèves au lard et poissons de toutes sortes. Il est juste un peu meilleur que les autres.

En Vente chez tous les Epiciers.

175-m-j-s-jno

EST-CE GIRARD ?

Un individu arrêté à Central Bridge ressemble au meurtrier de Mlle Pfeiffer.

NEW-YORK, 28. — On a reçu, aux quartiers généraux de la police de cette ville la nouvelle envoyée par le chef de police Hyatt, d'Albany, qu'un homme qu'on croit être Joseph J. Girard, a été arrêté à Central Bridge, N.Y. La description qu'on donne du prisonnier correspond à celle de l'homme qu'on soupçonne d'avoir assassiné Auguste Pfeiffer, dans le Bronx.

Le prisonnier n'a fait aucune résistance, mais il a demandé à ceux qui l'arrêtaient si on l'accusait d'un meurtre.

"Pourquoi faites-vous cette question ?" lui demanda-t-on. "C'est, répondit-il, que c'est d'habitude pour cela qu'on arrête les hommes qu'on a pourchassés."

Un de ses doigts était pansé et il dit qu'il avait été mordu par un cheval. Cette explication semble étrange, parce que Girard, quand il quitta sa maison de pension dans le Bronx, dit à Mme Mahon, la maîtresse de la maison, qu'il avait été mordu au doigt par un cheval. Le prisonnier ressemble absolument aux portraits de Girard. Il a été écroué dans la prison de Schoharie.

Pendant les recherches qui se faisaient samedi sur le mont Spitzenberg, le shérif Pitts, du comté d'Albany, apprit qu'on croyait Girard dans les environs. Il envoya le sous-shérif Beach et l'assistant McBain à East-Berne et à Altamont, avec plusieurs policiers. On retrouva les traces de l'homme soupçonné d'être Girard, à East-Berne, à l'hôtel Myers, puis dans un magasin où il demanda au commis d'avoir assez confiance en lui pour lui donner un paquet de tabac qu'il paierait plus tard. Un voyageur de commerce d'Albany qui était dans ce magasin montra au marchand un journal portant le portrait de Girard, et les deux hommes convinrent que le quémandeur de tabac ne pouvait être que Girard.

On apprit que le fugitif avait quitté East-Berne par la diligence qui va à Altamont et que là il avait pris un billet pour Central Bridge. M. Beach télégraphia immédiatement à la police de Central Bridge.

Hier, le préposé aux bagages du Delaware et Hudson, John Holbrook, vit le suspect près de la gare, vers midi, et le saisit par le bras. L'homme était trop épuisé de fatigue pour résister et il fut mené à l'hôtel Bark, par l'agent Cooper que Holbrook avait appelé. Il a refusé de donner un nom, mais il a dit qu'il avait travaillé pour un fermier du pays pendant toute la semaine. Quand on le fouilla, on trouva dans une de ses poches une boucle de harnais en cuivre et l'on attache à cette trouvaille une grande signification, car Girard était charretier.

Le sergent Price, du bureau des détectives, a envoyé l'un de ses assistants à Central Bridge, avec ordre de télégraphier à New-York une description complète du prisonnier. Il pensa qu'on devrait continuer les recherches dans les bois dt Peekskill. Il est certain qu'il y a là un fugitif qui pourrait bien être, pense M. Price, le vrai Girard.

Les recherches faites dans le bois Empire, à Verplank, n'ont donné aucun résultat.

UN BEAU TEINT fait toujours plaisir
L'ORIENTAL CREAM ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Purifie et embellit la Peau. Aucun autre cosmétique fera cela.

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 57 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille employée tous les jours durera six mois. LA POUDRE SUBTILE GOURAUD enlève les pellicules sans détériorer la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation, et mentionnez ce journal. FRED. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.Y.

m-j-s—jno

LES FEMMES FAIBLES

Contre toute faiblesse dont souffrent les jeunes filles et les femmes, il n'existe pas de remède plus sûr que les Pilules du Dr Hamilton. Elles maintiennent cette santé robuste que toute femme est anxieuse de posséder. Elles enrayent la maladie et donnent une force qui dure jusqu'à la vieillesse.

"Aucun remède ne saurait être plus bienfaisant que les Pilules du Dr Hamilton, écrit Mme Mary E. Ayrton, de Victoria. "J'ai été renforcée, ma digestion est meilleure, les couleurs me sont revenues et je me porte beaucoup mieux, depuis que je fais usage des Pilules du Dr Hamilton."

En vente partout, 25c la boîte ou cinq boîtes pour une piastre, (14)

AU CONGRES D'HYGIENE DE PARIS

Le Dr Elzéar Pelletier du Conseil provincial d'hygiène, est parti le 15 du mois dernier pour Paris, où il représente le conseil provincial et la province au congrès d'hygiène. Il fera ensuite un voyage de trois mois par les principaux pays de l'Europe, pour voir les grands hygiénistes avec lesquels le conseil est en relations suivies depuis dix-sept ans. Il rapportera de ce voyage des observations dont on étudiera l'applicabilité à la province, soumise au contrôle du conseil. Le voyage du Dr Pelletier est donc tout à fait distinct de celui du Dr Dagenais, qui lui ne représente que la commission d'hygiène et la ville de Montréal.

"Trop de gens, nous disait ce matin le Dr Beaudry, inspecteur du conseil provincial d'hygiène, confondent encore notre organisation avec la commission d'hygiène de Montréal. Nous avons sous notre contrôle, toute la province de Québec et Montréal n'est que l'unité principale du territoire que nous administrons"!

LA SITUATION

Discutée par les conservateurs

(Dépêche spéciale)

QUEBEC, 28. — Quelques conservateurs importants de Montréal et de Québec, se sont réunis hier, au Château Frontenac pour discuter la situation faite au parti conservateur, par les derniers évènements politiques.

CHAMBRE DE COMMERCE

IMPORTANTS RAPPORTS DU COMITE DE LEGISLATION — LA CALE SECHE.

La Chambre de Commerce du District de Montréal a tenu sa séance hebdomadaire hier après-midi, au lieu ordinaire de ses réunions.

Etaient présents: MM. H.A.A. Brault président; Catelli et Garand, vice-présidents; A. V. Roy, comte J. de Siéyès, Mullarkey, J.B.A. Lanctôt, J. M. Fortier, J. B. Lachance, Hon. Desjardins, Haynes, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées:

RAPPORTS DES COMITES — COMITE DE LEGISLATION

1o—Le projet de loi Pérodeau sur la succession attribuée à l'époux survivant. Ce projet dont la PATRIE a donné une analyse assez complète dans son numero du 21 septembre, a été étudié par le comité de législation de la chambre de commerce qui a rendu la décision suivante:

"Après une étude bien attentive de ce projet de loi, votre comité accepte avec faveur le principe de la législation proposée et en recommande fortement l'adoption, tout en ne croyant pas avoir à se prononcer du moins quant à présent, sur la qualité à attribuer au conjoint survivant dans la succession de son conjoint décédé.

Le rapport est adopté.

LA LOI DES FAILLITES

Le comité de la législation soumet aussi un rapport sur les statistiques concernant les faillites. Il exprime l'opinion que depuis le retrait de la loi des faillites, les renseignements sur ces accidents financiers sont moins satisfaisants.

Cela doit-il être attribué à ce que la plupart des dits renseignements sont puisés dans des agences mercantiles, qui les compilent probablement avec soin, mais n'ont pas à leur service le bénéfice de l'organisation officielle qui a disparue avec la loi de faillite de 1875, abolie en 1880. Le comité ajoute:

"Votre comité ne croit pas qu'il serait opportun de suivre l'exemple du parlement impérial en allant jusqu'à obliger d'enrégistrer des actes de concordats, mais recommande respectueusement le vœu d'une législation au moins provinciale, qui aurait pour objet d'obliger les curateurs et fidéicommissaires de biens, remis volontairement par des débiteurs, pour être liquidés au bénéfice général de tous les créanciers, d'en donner avis, lorsqu'il y a liquidation, au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du district du lieu d'affaires du débiteur cédant et du curateur, indiquant avec le nom du curateur et du débiteur cédant le chiffre de l'actif du passif de la faillite, lorsqu'il y a liquidation. Votre comité croit qu'une législation de ce genre serait très utile pour permettre au public des intéressés comme créanciers de ces débiteurs cédants de pouvoir se renseigner au greffe des faillites".

En conséquence le comité recommande l'adoption d'une législation provinciale qui aurait pour objet d'obliger les curateurs et fidéi-commissaires à donner avis au bureau du Protonotaire de district du lieu d'affaires de débiteur cédant et du curateur, avec indication du total actif et passif de la liquidation.

Adopté.

COMITE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Ce comité saisi de la question des taxes imposées aux agents et voyageurs de commerce des maisons étrangères ne peut exprimer encore une opinion unanime. Aussi M. A. V. Roy, président de ce comité insiste-t-il tous les membres de la Chambre que la question intéresse à se réunir à la Chambre de Commerce à une séance spéciale de ce comité pour donner leur opinion et tacher de s'entendre. La convocation est pour lundi, à 4 heures.

IMPORTANTES MOTIONS

L'honorable M. Desjardins présente les deux motions suivantes :

1o ASSURANCES Les faits alarmants qui se dégagent d'une enquête tenue par le gouvernement de l'état de New-York et d'autres sources d'informations sur les méthodes d'administration de certaines grandes compagnies d'assurances faisant d'importantes affaires au Canada,—démontrent la nécessité de réformes dans notre législation, pour sauvegarder les intérêts des assurés canadiens, et la Chambre de Commerce exprime fermement le vœu que le gouvernement canadien adopte sans tarder les mesures nécessaires dans ce but.

Proposé par M. Desjardins, adopté unanimement. Renvoyé au comité de législation.

2o COMMERCE FRANCO - CANADIEN — S'appuyant sur les déclarations récentes faites par le président de la Chambre de Commerce de Paris et par le ministre du Commerce de la République Française, en faveur de l'extension du traité Franco-Canadien, et de la création d'une ligne directe de navigation entre nos ports et les ports français de la Méditerranée, la Chambre de Commerce croit que le moment est venu pour le gouvernement canadien d'entamer avec le gouvernement français des négociations en vue d'atteindre ce résultat. Adopté.

NOUVEAU CONSEILLER

Proposé par M. Lanctôt secondé par M. Fortier que M. J. B. Lapointe remplace le regretté M. Savignac comme membre du conseil.

EXPOSITION

On exprime le vœu que le comité de l'exposition soit convoqué mardi.

M. Perodeau est nommé membre du comité de législation.

CALE SECHE

Par suite de l'accident du "Victorian" M. Catelli demande à M. H. A. A. Brault, en sa qualité de représentant de la Chambre de Commerce à la commission du port à qui il incombe de s'occuper d'une cale-sèche.

M. H. A. A. Brault ne pense pas que cette question incombe à la commission du port. En tous cas il annonce à ses collègues qu'à la prochaine séance il exprimera ses vues comme représentant de la Chambre à la commission du port.

NOTRE SYSTEME DE PAIEMENTS FACILES

Un grand avantage de notre système de paiements partiels pour vendre des pianos, c'est ce que l'on pourrait appeler son élasticité. Nous n'avons pas de taux fixes de paiement. La seule question est de savoir ce qui vous conviendra. Voulez-vous payer à la semaine, au mois, au trimestre ou annuellement ? Ce qui vous convient nous conviendra. Venez en causer avec nous. Nous sommes les seuls agents pour les pianos Chickering, Heintzman and Co., et Wormwith. C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Ste-Catherine. 182-6

Permis de Construction

M. Charron, rue Labelle, 2 logements $1,200.

Arthur Henrick, un hangar, rue Moreau, $100.

Wm. Roberts, un logement, avenue du Collège McGill, $300.

F. X. P. Allard, une boutique, rue St-André, $300.

Edmond Germain, 2 logements, rue Logan, $1,800.

A. Chartier, 6 logements rue Notre-Dame, $3,500.

GILLETT'S LYE

PURE LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT
LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Si vous demandez un sirop pour le bébé, exigez que l'on vous donne "Le SIROP D'ANIS GAUVIN", n'acceptez pas ce que l'on vous offre comme aussi bon — c'est généralement un produit inférieur. — Le seul sirop sur lequel vous pouvez dépendre d'une façon absolue, c'est "LE SIROP D'ANIS GAUVIN" En vente partout à 25 cents.

PAR LE MONDE ENTIER
DES MILLIERS DE MÈRES EMPLOIENT LE SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Dans toutes les Maladies Enfantines, il faut bien admettre le fait que c'est une préparation émérite et qu'on n'en a pas exagéré l'utilité. C'est un calmant sûr et agréable pour la dentition des enfants et un remède prompt pour les troubles de l'estomac et des intestins.

Les médecins et les nourrices professionnelles le recommandent.

Voyez à ce que la signature et le portrait du Dr Coderre soient sur l'enveloppe de chaque bouteille que vous achetez. Méfiez-vous des SIROPS préparés de manière à ressembler à celui du Dr Coderre.

Prix, 25c la bouteille, ou par la malle sur réception du prix.

Seuls Propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montréal, Canada

STANTON'S PAIN RELIEF, Remède de famille pour usage interne et externe.

Ce n'est pas par pur hasard que nous sommes en mesure la réclamer la première place parmi les buanderies de la ville. La

TOILET LAUNDRY

à toujours été progressive et elle n'emploie que les machines les plus modernes. Envoyez-nous un paquet d'essai et voyez dans quoi nous excellons.

290 rue Guy.
Tél. Up, 3480 - 3481 - 3482.
25-28-30

Remède du Dr Fred Demers
POUR LES FEMMES

est le plus extraordinaire qui ait jamais paru pour donner des forces, rendre la santé et guérir toutes les maladies dont peuvent être affectées la femme et la jeune fille et leur procurer un beau teint.

Consultations gratuites de 2 à 4 hrs p.m., par un des médecins les plus éminents de Montréal.

Venez ou écrivez votre maladie à SOCIETE SCIENTIFIQUE ; 1157 St-Laurent, Montréal.

En vente partout
Prix, 50c la boite ou 3 pour $1.25
Envoyées sur réception du montant.
j-s-jno

LES PLUS RECENTES POMPADOUR DE PALMERS

Sont les plus élégantes et les plus appropriées que nous ayons jamais montrées. C'est ce qu'il vous faut pour le bord de la mer durant les chaleurs. Elles ne perdent pas les gracieuses ondulations qui les ornent quand vous les achetez, quelque chaude et humide que soit la température.

VENEZ VOIR NOS NOUVELLES CREATIONS

J. PALMER & SON,
1745 Rue Notre-Dame,
j-s jno Tél. Main 391.

La Grande CHARTREUSE LA SEULE VERITABLE

Afin de renseigner le public et le mettre en garde contre l'imitation qui est maintenant en vente au Canada, nous publions ci-contre le fac-simile de l'étiquette et des différentes marques de commerce de

La Seule Véritable GRANDE CHARTREUSE JAUNE ET VERTE

En vente dans toutes les épiceries ainsi que dans les clubs, hôtels et restaurants.

F.-X. St-Charles & CIE, Seuls Agents au Canada, 39-41-43 Rue Saint-Gabriel, MONTREAL. 12-10-16

Gde CHARTREUSE
LIQUEUR A LA Gde L. Garnier
FABRIQUEE CHARTREUSE L. Garnier

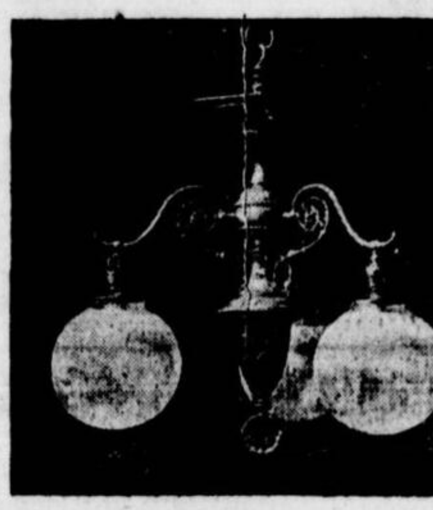

DERNIERE SEMAINE
N'oubliez pas!
ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL
Réduction Extraordinaire DE 50%
Sur tout le stock actuellement en notre magasin.
THE CRESCENT ELECTRIC CO.,
Coin STE-CATHERINE et CRESCENT.
m-j-s-jno

Bloc Balmoral
1902 RUE NOTRE-DAME

C'est là où l'on trouve les Valises, Sacoches, Sacs de Voyage, Malles et Harnais. Nos VALISES POUR ECOLIERS sont insurpassables.

REGISTERED TRADE MARK MADE IN CANADA

H. Lamontagne & Cie limitée
1902 RUE NOTRE DAME
mardi-jno

CHARBON

Chesnut No. 2 — 5.50
Fournaise (gros) — 6.20
Egg — 6.30
Stove — 6.50
Chestnut — 6.50

QUALITE SUPERIEURE—PROMPTE LIVRAISON
CIE DE CHARBON STANDARD Ltée, Coin McCord et Wellington
Geo. Marcil Prés. F. M. DIXON Gér.
Tél. Marchands 1492. Tél. Bell Main 2068.
m-j-s-jno

Feuilleton de "La Patrie."

..LE MEDECIN.. EMPOISONNEUR

5 (Suite)

La femme acquiesça d'un geste Elle ne pouvait toujours pas parler. Les sanglots remplissaient sa gorge aussi bien que son cœur. Du temps... Il fallait qu'elle gagnât du temps! Quelqu'un viendrait—quelque chose, quelqu'un qui empêcherait la mort de 2 personnes.

Elle se sentait incapable d'agir, de se mouvoir, de penser... mais elle suppliait, pour gagner du temps.

—Oui, continua Raper, en abaissant son révolver, vous avez raison.

Merci, mon Dieu!... Vous le reconnaissez!

Je vais ajouter un post-scriptum à cette lettre que je suis le seul responsable de la mort du docteur.

La garde se releva vivement, et toute chancelante, se dirigea vers la cheminée; la pendule se trouvait sur le marbre. Le bruit du tic-tac l'attirait, la retenait à cette place; il marquait la fuite du temps.

Que pourrait-elle tenter pour en gagner encore? Oh! du temps!...

De même que le docteur s'affalait contre la porte, elle s'adossa à la cheminée — elle avait besoin d'un point d'appui. Elle jeta un coup d'œil à Morgan [illegible] la regardait. Il espérait, il priait pour que du secours lui vint ; il ne doutait pas un seul instant qu'elle "pût l'aider". Il la connaissait énergique, pleine de ressources, et il était tout naturel qu'à l'heure du danger il se fiât aux autres.

Raper avait passé son revolver dans la main gauche, attiré sa lettre devant lui et trempé sa plume dans l'encre. Pendant un moment, il hésita, songeur, le porte-plume levé. Cette hésitation lui fut fatale.

Elle engendra un assassinat, d'autant plus impardonnable qu'il fut perpétré par la personne dont la victime avait eu pitié. Mais les yeux du docteur et ceux de la garde s'étaient croisés.

Alors la garde agit.

VI

QUE POUVAIT-ELLE FAIRE ?

Les yeux du docteur ne l'avaient point quittée ; ils la guettaient, comme le chat guette la souris. Lorsque l'occasion se présenta, il se conduisit en chat : il bondit, griffa, mordit, tua.

L'occasion se présenta lorsque la femme eut agi et que, d'un regard, elle lui demanda d'achever l'œuvre qu'elle avait commencée.

De la cheminée, elle s'était glissée jusqu'à un large fauteuil. On avait posé sur le dossier de ce fauteuil un voile, large, épais, fait au crochet. Elle le souleva d'un main, tandis que, de l'autre, elle ensaisissait le bord inférieur. Doucement, les bras élevés et étendus, elle s'avança vers l'homme assis devant la table... Le chat guettait toujours.

Quelque chose se balança dans l'air et, une seconde plus tard, le visage et la tête de l'homme avaient disparu sous l'étoffe ; la garde tirait les deux bouts du voile de son côté, avec toutes ses forces, se servant du fauteuil pour point d'appui.

Ce fut en ce moment que le chat bondit — la vie lui était maintenant revenue — il se retrouvait rapide, souple, actif. Il s'empara du revolver.

—Non... oh ! non ! bégaya la femme.

Le docteur le replaça aussitôt sur la table... La femme avait le droit de commander, maintenant...

Il avait lu dans sa pensée ce qu'elle craignait: le bruit de la détonation.

Alors, il griffa et mordit l'homme à la gorge — il tua.

……

Les mains pendantes de chaque côté de sa chaise, la tête également pendante sur la poitrine, la langue sortant d'entre les lèvres, voilà tout ce qui restait d'Arthur Raper. A droite de la victime, la garde; à gauche, le docteur... tous deux surveillant. Ils levèrent simultanément les yeux... Dans un murmure craintif, la femme demanda:

— Est-il mort?

Essuyant avec son mouchoir la sueur qui perlait à son front, le docteur répondit:

— Oui.

— Ainsi, fit la garde d'une voix toujours basse, mais qui résonnait lourdement à son oreille, nous l'avons assassiné!

— Il nous aurait assassinés, lui!

— Pas moi — vous.

Le docteur haussa les épaules; il redevenait lui-même. Il appartenait à cette classe d'individus qui ne craignent que le danger présent; or, il n'y avait plus personne pour presser sur la détente du revolver; il avait grandi de cinq centimètres.

La femme l'observait avec curiosité. Son propre cœur se brisait de chagrin et d'horreur. Elle avait agi selon son intérêt — sauvant un homme aux dépens d'un autre... parce qu'il était le père de son enfant.

Elle voyait une expression de triomphe se répandre graduellement sur le visage du docteur; cela accrut son horreur de l'acte et de l'homme.

Elle se dit: "Voilà celui que j'ai aimé autrefois!" Cette pensée n'avait en elle-même aucune originalité. Combien de femmes désabusées n'en disent-elles pas autant, lorsqu'il est trop tard!

Le docteur alla à une armoire où il prit un flacon. C'était du cognac. En sa qualité d'"ami," il connaissait les aîtres de la maison, il savait où trouver les choses. Il se versa un demi-verre d'alcool, le but et, d'un regard, invita la garde à l'imiter. Elle secoua la tête... elle ne cherchait pas là ses inspirations.

— Qu'allez-vous faire? demanda-t-elle.

— Rien.

Il la regarda, surpris de cette question.

Puis il reprit:

— Qu'y a-t-il à faire?

La garde, plus étonnée encore de la réponse que le docteur ne l'avait été de la question, répliqua:

— Vous avez l'intention de laisser... les choses en cet état?

— Pourquoi pas?

— Pourquoi pas! répéta-t-elle stupéfaite.

— Oui. La lettre qu'il a écrite explique sa mort... Le verdict conclura au suicide. Vous ne pouvez rien dire — le ton redevenait sarcastique—n'oubliez pas que vous m'avez aidé à le tuer.

La femme frissonna. Elle l'avait aidé à tuer Arthur Raper! Oublier ? ... Jamais, tant qu'elle vivrait!... Elle se cramponna au dossier du fauteuil pour ne pas tomber.

— La lettre, dit-elle, explique une mort, mais non pas cette question ... Ces... ces horribles meurtrissures du cou?

— Je n'y pensais pas... Quel est votre avis?

Encore une fois, l'homme avait recours à la femme, à la femme qui l'avait sauvé.

— Laissez-moi, réfléchir un moment, fit-elle, en passant sa main sur son front. Il est impossible de...

Toc! toc! toc!

—Mon Dieu!

—Silence!

On frappait à la porte.

Toc! toc! toc!

La garde étendit la main et se suspendit à la manche du docteur. Ils ne perdaient pas la porte de vue, hypnotisés par elle. Le bruit ne se renouvela pas. Ils entendirent un frôlement de pas sur le tapis, un bruissement de jupes. Une femme — probablement une servante — cherchant la garde et la croyant là, avait frappé.

—Il ne faut pas qu'on me voie ici.

Dick Morgan avait parlé. Il ne voulait pas être vu, l'égoïste! L'égoïsme perçait dans toutes ces paroles, transpirait dans tous ses actes.

La garde avait entraîné le docteur dans le salon au moment où il allait quitter la maison; de là sa dernière phrase.

—Et ceci? s'enquit-elle en désignant le cadavre. Comment expliquer ces marques?

—Je ne suis pas, répliqua-t-il d'un air maussade; si je puis sortir inaperçu, je ne m'en préoccupe guère. On ne me croit plus dans la maison... Je n'y serais même plus si vous ne m'aviez attiré ici. Sans vous, tout cela ne serait pas arrivé. Vous êtes responsable de la mort de cet homme.

Cette mort qu'elle avait préparée pour le sauver! La noirceur de cette ingratitude lui apparaissait à cette heure. Elle pensait qu'autrefois elle avait aimé cet homme... qu'elle l'avait assez aimé pour se donner à lui corps et âme ... Mon Dieu!

Elle jeta les yeux autour d'elle. Une porte à battants mobiles divisait le salon en deux. Au-dessus, une tringle de fer: de chaque côté, des rideaux relevés. Cela lui donna une idée.

Elle s'approcha de l'un des rideaux et en dénoua l'embrasse. Elle était longue et forte — la garde l'éprouva en tirant dessus.

—Qu'allez-vous faire? interrogea le docteur.

Elle ne daigna pas fournir d'explications et répondit seulement, en montrant le cadavre:

—Aidez-moi à le transporter ici.

Sans comprendre, mais, obéissant, Morgan passa de l'autre côté de la chaise. Il fit ce qu'il voyait faire à sa compagne: il souleva le cadavre et la chaise, et les transporta sous la tringle.

La tête d'Arthur Raper roulait d'une épaule à l'autre sur l'axe du cou encore souple; une de ses mains pendantes vint à toucher la femme qui frissonna et put à peine retenir le cri qui lui monta aux lèvres.

—Ce n'est que le 5 novembre, dit le docteur; je ne m'attendais pas à accrocher un "nialetoe" aujourd'hui.

Un tressaillement!... Comme le frisson précédant les accès de fièvres pernicieuses. Elle était horrifiée de la brutalité de cet homme qui pouvait plaisanter à un pareil moment et sur un semblable sujet. Et, autrefois, elle avait cru que personne au monde ne lui ressemblait! Bon Dieu!... Maintenant, la même pensée lui traversait l'esprit, seulement avec une interprétation différente.

—Qu'allez-vous faire?

La garde ne répondit pas au docteur ; les mots ne sortaient pas de sa bouche. Mais, comme il la couvait des yeux, il vit quelles étaient ses intentions. Il admira sa présence d'esprit jaloux du cerveau inventif de cette femme.

Elle fit un nœud coulant à l'embrasse ; puis elle regarda la tringle et ensuite le cadavre. Il comprit.

C'était tout ce qu'elle pouvait faire; silencieusement, elle lui tendit le cordon. Le docteur le passa autour du cou de Raper et le serra. Alors il approcha une chaise dans le but de jeter l'embrasse par-dessus la tringle. Elle l'arrêta.

—Inutile ! dit-elle, la gorge sèche ; laissez les choses ainsi. Assez d'épouvantables horreurs ! On croira que la corde aura glissé, quand tout était fini.

Dick Morgan hésita. Il aurait préféré compléter l'œuvre. Mais il réfléchit qu'après tout on ne l'impliquerait pas dans l'affaire, s'il parvenait à s'échapper de la maison sans être vu. Dans ce cas, le reste lui importait peu ! Personnellement, il serait à l'abri des soupçons...

Quant aux autres, cela les regardait !... Toujours là même note dominante dans son peu harmonieux caractère : Egoïste ! Egoïste ! !

—Est-ce tout ? demanda-t-il avec le son de voix de l'homme qui en oblige un autre par ses actes.

(A continuer)

LA CIE **S. CARSLEY,** Ltée

28 Septembre 1905.

"ROSETTE WAFERS"

Jolis et tentants. On les fait rapidement, facilement et à peu de frais, au moyen des FERS ROSETTE — une série complète pour 50c. Une intéressante démonstration aura lieu au sous-sol demain. Echantillons gratuits.

LES BONS MARCHES DU VENDREDI SONT DES ECONOMIES D'ARGENT

VENDREDI SERA LE PLUS GRAND JOUR DE BON MARCHE DANS L'HISTOIRE DU PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL.

VOUS VERREZ COMBIEN IL IMPORTE D'ACHETER DEMAIN, QUAND VOUS AUREZ ETUDIE CETTE LISTE DE PRIX.

CES MARCHANDISES SONT TOUTES NOUVELLES, TOUTES D'ACTUALITE ET TOUTES UTILES ET ELLES SONT A LA HAUTEUR DE L'EXCELLENTE QUALITE "CARSLEY" SOUS TOUS RAPPORTS.

La Grande Vente de Costumes se Continue

Lots nouveaux à bon marché pour la vente de demain.

La grande vente de costumes à prix réduits a obtenu un succès immédiat. Les bons marchés offerts, en un temps très opportum, sont tout simplement sans égaux. Plusieurs centaines de costumes seront vendus à un plus que les prix du fabricant.

La deuxième semaine de la vente commence demain avec un enthousiasme remarquable. De nouveaux lots ont été ajoutés et tout indique une journée de record pour demain.

La vente commence à 8 hrs précises, et il y aura un personnel suffisant de vendeurs d'expérience.

Valeurs Splendides en Elégants Costumes de Dames

TABLE No 1. — Costumes d'automne, en tweed Vicunas, Serges, Draps Basket, etc., etc., dans toutes les nuances qui seront populaires cette saison, y compris le noir. Il y a à peine deux styles semblables — manteaux collants et demi-ajustés, longs et courts, magnifiquement garnis de galons, d'appliqués et de bandelettes de même étoffe, doublés en très beaux tissus, finis de la manière la plus parfaite pour dames.

Le fait que ces élégants cotumes sont offerts bien au-dessous de la moitié du prix, vous aidera à apprécier leur valeur. Le plus bas prix auquel ces costumes pourraient être vendus, ordinairement, est $18.00. Prix de vente de vendredi **$7.95**

TABLE, No 2. — Costumes d'automne pour dames, en étoffes semblables à celle des costumes de la table No 1, mais de qualité supérieure. Les garnitures sont très élaborées et les doublures, d'excellente qualité. Toutes les grandeurs se trouvent pratiquement dans le groupe. Chaque costume est splendidement fini et s'ajustera à perfection. Fabriqués pour être vendus de $18 à $25. Prix de vente de vendredi **$9.95**

Offre Sensationnelle de Trois Cents Jupes en Tweed

Ces jupes seraient une bonne valeur à $3.50, car elles furent spécialement confectionnées de coupons de tweed qui restaient après la confection de nos jupes de grand prix.

Nous avions d'abord l'intention de les vendre à $2.50, mais nous avons décidé de les offrir comme bon marché vendredi à $1.98.

Lot splendide de trois cents jupes d'automne en Tweed Herringbone bleu-marin, vert et noir. Confectionnées dans le style évasé à sept lés, avec bandelettes de même tissu, bordées de velours et garnies de boutons fantaisie. Toutes les coutures sont joliment bordées, ajustement parfait et fini plendide, pour Dames. Ces jupes seront offertes pour la première fois vendredi, à **$1.98**

BEAUX MANTEAUX D'AUTOMNE POUR DAMES

STYLES SUPERBES A PRIX REDUITS POUR VENDREDI

Pour la perfection de la main-d'œuvre, la qualité des tissus, l'originalité des styles, cet étalage de manteaux d'automne et d'hiver n'a pas d'égal dans la ville.

Le bon marché des prix est étonnant, tous les efforts tentés relativement à la valeur ont été relégués dans l'ombre. Prenez pour exemple ces deux articles spéciaux :

Achat spécial de manteaux pour Dames, longueur trois-quarts, en beau drap beaver noir, collet bordé de fantaisie, manchettes retournées, devants flottants, collet tailleur, très bonnes doublure mercerisée, poche de côté. Il y a 35 manteaux dans ce lot, comprenant toutes les grandeurs. Un estimé modéré de leur valeur la fixerait à $9.50. VENDREDI **$5.95**

MANTEAUX LONGUEUR TROIS-QUARTS POUR DAMES, en tweed Herringbone faon et brun, parements unis en drap brun sans envers, les plus nouvelles manches à partie supérieure ample, manchettes de fantaisie retournées en arrière, dos plissé ample, poches aux côtés, devant flottant. Parfaitement finis et taillés de la meilleure manière. Bonne valeur à $12.00. Offre spéciale du Vendredi à **$7.25**

DANS LA PLUS GRANDE EPICERIE DE MONTREAL

Fleur hongroise, sacs de 24 lbs	80c	70c
Nouveau miel de la saison boîte de 5 lbs	80c	65c
Tapioca, 7 lbs. pour	35c	25c
Corn Starch, 4 paquets	40c	25c
Bovril, bouteille de 20 onces	$1.00	90c
Poudre à pâte Carsley	15c	12 1-2c
Avoine roulée, 7 lbs. pour	35c	25c
Raisins à confire, 3 lbs.	25c	20c
Très belles prunes à confire, 3 lbs.	30c	25c
Corinthes nettoyés, 3 paquets	30c	25c
Sirop d'érable pur, canistres de trois livres	35c	30c
Sapolio, 7 barres pour	30c	25c
Sauce Worcester, 3 bouteilles	30c	25c
Saucisse Cambridge ...	12 1-2c	11c

LE PLUS BEAU BEURRE DE CREMERIE 24c
SUCRE GRANULE, 20 LBS. à 94c
MIEL BLANC PUR EN CASSEAUX 12 1-2c

Jolis Rubans à Prix Réduits

Ruban de satin sans envers, qualité pesante, très riche, 3 pouces de large, en rose, bleu-ciel, bleu-marin, brun, myrte, turquoise, coquelicot, cardinal, orange, réséda, mousse, bronze, etc., etc. Régulièrement vendus à 15c la verge. Bon marché du vendredi 8½c

Ruban de soie taffetas, 4 pcs. de largeur, splendide pour chapeaux, ou les cheveux, en bleu-ciel, royal, bleu-marin, brun, blanc, crème, rose, turquoise, mauve, perle, coquelicot, cardinal, faon, nile, émeraude, etc., etc. Régulièrement vendu à 12c la verge. Bon marché du vendredi 12½c

OFFRES ALLECHANTES DANS LES SOIES

10 pièces de satin noir, 24 pouces de largeur, valeur magnifique. Vous paieriez pour cela 50c la verge dans n'importe quel autre magasin. Bon marché du vendredi pendant qu'il en reste encore 25c

TAFFETAS — Peau de soie, et soies Geisha unies, aussi à carreaux ou à rayures, soies d'un très beau fini qui vous donneront entière satisfaction, en rose, crème, turquoise, bleu-marin, brun, nil, bleu-ciel. Régulièrement, 35c à 55c. Bon marché du vendredi 29c

OCCASIONS AU RAYON DES CHAUSSURES

Bottines lacées en buff, pour garçonnets, bonnes semelles fortes ; un article de premier ordre, pour l'automne. Dans les grandeurs de 12 à 13. Régulier $1.15. Bon marché du vendredi 95c

Bottines lacées, en chevreau Dongola, pour demoiselles, bout coquet et quartier d'arrière en cuir verni, semelles de bonne pesanteur moyenne et talons - ressort. Grandeurs : 11, 11 1-2 seulement. Régulier $1.60 la paire. Occasion du vendredi $1.25

Souliers lacés Oxford en beau chevreau Dongola, pour Dames, bout en cuir verni et bonne semelle de pesanteur moyenne ; grandeurs : 2 1-2, 3, 3 1-2, 4 et 7 seulement. Régulièrement vendu, $1.25. Bon marché du vendredi $1.00

9000 verges de Flanelle Grise de 15c pour 9½c

9,000 verges de flanelle grise pesante, 28 pouces de largeur, en nuances pâles et foncées, fini uni et croisé. Jamais vendue en dehors de ce magasin à moins de 15c la verge. Bon marché du vendredi, la verge 9½c

$1.00, CORSETS POUR 67c

120 paires de corsets pour dames, faits d'un coutil solide, blanc et drab avec jarretières doubles, à même, buste médium, longues hanches militaires. Grandeurs 18 à 30. Régulièrement vendus, 90c. Bon marché du vendredi 67c

$2.75, Rideaux de Dentelle, $2.30

Rideaux blancs en dentelle Nottingham., jolis dessins nouveaux, notre dernier envoi d'automne. Grandeur 68 pouces par 3 1-2 verges. Pour activer les affaires vendredi, nous offrons 14 douzaines de ces rideaux, dont chaque paire se vend régulièrement $2.75, à $2.30

$3.00, Confortables de lit, $2.40

Confortables de lit, grandeur régulière, pour lit double, bon tissu de laine, recouverts en jolie silkoline. Finis avec jolies franges. Régulièrement vendus à $3. Bon marché du vendredi $2.40

29c. DAMAS BLANCHI, 23c

10 pièces de damas de table blanchi 56 pouces de large, dans une variété de dessins à fleurs. Régulièrement vendus à 29c. Bon marché du vendredi 23c

$1.00 Blouses de Dames, 50c

130 Blouses de Dames, pour saison d'automne, faites d'une belle flanellette de fantaisie douce, avec petits plis aux côtés, manches plissées, nouveau modèle d'automne dans toutes les grandeurs. Régulièrement vendues $1. Bon marché du vendredi 50c

REMEDES A PRIX REDUITS

Pilules de fer de Blaud	50c	18c
Abby's Salts	60c	38c
Kola Celery Pepsine	$1.00	60c
Pilules Cathartiques de Bristol	25c	15c
Poudres Seidlitz	25c	12 1-2c

POUR LA TOILETTE

Eaux de toilette Tailor	50c	39c
Lotion trèfle Incarnat...	$1.00	70c
Restaurateur Brighton, pour les cheveux	50c	39c
Talc à la violette des montagnes	13c	11c
Eau de Floride	50c	36c

JOUR DE BONS MARCHES AU SOUS-SOL

600 vases de nuit en terre, extra forts et grands. Valant 40c. Occasion du vendredi 29c

150 services de toilette consistant en bassins, vase de nuit couvert, savonnier et pot pour les brosses à dents, avec dessins bleus, roses et verts. Prix régulier $2. Vendredi $1.50

200 Fanaux d'écurie complets 25c

290 douzaines de beaux pots à crème, en porcelaine, avec dessins floraux, bleus, roses, verts, de la contenance d'une demi-chopine. Patrons très jolis. Prix régulier 10 cts. Vendredi 5c

48 séchoirs à rideaux, grandeur 6 par 12 pieds, avec épingles en cuivre, ne rouillant jamais, le seul moyen pour étendre et faire sécher les rideaux avec le moins de trouble et le meilleur résultat. Pas d'ordres par la malle ou par téléphone, un seul à chaque client. Vendus régulièrement $1. Occasion du vendredi 79c

1000 pots à lait en majolica, très forts, nouveaux modèles, nuancés de rouge et de vert ; grandeur, 3 chopines. Prix régulier 25 cents. Occasion de vendredi 17c

12 Fournaises Tortue en tôle d'acier pesante, avec bonne briques à l'intérieur, donnent la plus grande chaleur, tout en étant le poêle le plus économique sur le marché. Les prix varient en montant $5.50

CLEF POUR LES RONDS ET UNE LONGUEUR DE TUYAU DONNES GRATIS AVEC CHAQUE POELE, VENDREDI.

2000 Lumières Auer complètes, comprenant brûleur avec broche double; chemise sur fil double, verre, garantis donner une belle lumière et se conserver longtemps. Prix régulier 50c. Occasion de vendredi 35c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée, 1765 à 1783 RUE NOTRE-DAME, 184 à 194 RUE SAINT-JACQUES Montreal

NOUVELLES D'OTTAWA

Fatal accident — M. Dicks, détective en chef — Une cale sèche à Lévis — Familles mexicaines — Deux escrocs — Mauvaise habitude

(Correspondance spéciale)

OTTAWA, 28—La "Revue Littéraire", journal depuis six ans publié par l'université d'Ottawa, sous la direction du R. P. Lejeune, a décidé de suspendre sa publication. Ce journal mensuel n'a jamais reçu du public d'Ottawa l'encouragement qu'il aurait dû obtenir.

TUE PAR UN TRAIN

Albert Medow, accordeur de piano, autrefois d'Ottawa, a été tué par un train du Iron Mountain Ry., près de Missouri. Medow était âgé de 24 ans.

DETECTIVE EN CHEF

Le détective Walter Dicks a été nommé détective en chef à la place de feu Noé Robillard. Le nouvel officier fait partie de la police depuis 24 ans, Les constables Thos. Ryan et Thos. McLaughlin, ont été nommés assistants-détectives.

—M. Edouard Minville, employé du C.P.R., a épousé Melle Emilie Joly, de la rue Division.

—Une requête portant 49 noms de propriétaires de salons de barbiers, demande la fermeture à huit heures excepté le samedi.. Un règlement civique sera probablement passé à cet effet.

CEREMONIES RELIGIEUSES

A partir de dimanche, il y aura des cérémonies spéciales pendant trois jours à l'église des Capucins en l'honneur des Saints Agathanto et Cassiens, deux martyrs de cet ordre, dernièrement béatifiés par le Pape.

Mercredi, fête du fondateur de l'ordre, Mgr Sbaretti officiera à la cérémonie du soir.

POUR UNE CALE SECHE

M. Carrier, député de Lévis, est venu à Ottawa, demander au gouvernement de construire à Lévis, une cale-sèche qui couterait dans les $250,000.

FAMILLES MEXICAINES

Ottawa possède deux familles de Mexicains, venant de Guadalavera, état du Tamaulpas. Ces familles se composent de deux hommes, deux femmes et onze enfants. Personne ne parle un mot de français, ni d'anglais. Les étrangers ont loué une maison à Clarkstown et pendant que les femmes feront des ouvrages, articles de fantaisie,, les hommes feront le commerce de chevaux.

—La succession de l'ex-maire Bingham, paiera $15,000 de droit de succession au gouvernement d'Ontario, La succession s'élève à $278,000.

— M. O. Mayer, du département des travaux publics, a épousé Melle L. Leblanc, de la rue Cumberland.

— Charles Christafara, marchand de fruits, rue Bank, est mort subitement, hier, en se préparant à déménager. L'Italien, depuis quelque temps, souffrait de consomption.

DEUX ESCROCS

Deux jeunes étrangers prenant des commandes pour des livres, ont filouté près de $300 à la population d'Ottawa. Ils prétendaient que leur but était de gagner assez d'argent pour étudier la théologie et se faire missionnaires anglicans. Une dépêche annonce qu'ils ont joué le même truc à Peterboro.

MAUVAISE HABITUDE

Melle Dorothy O'Connor, demeurant rue Wellington, a failli se tuer. Depuis longtemps elle a l'habitude de mettre un revolver sous son oreiller avant de s'endormir. Lundi elle se mit au lit, et en rêvant passa la main sous l'oreiller et fit partir l'arme. La balle lui entra dans le bras gauche au-dessous du coude. Transportée à l'hôpital St-Luc, Melle O'Connor a dû être soumise aux rayons X pour localiser la balle. La blessée est hors de danger.

Courrier de St-Jérome

(Correspondance spéciale)

ST-JEROME, 28. — M. Henri Corbeil, surintendant de la compagnie d'assurance Métropolitain, vient de nous quitter pour aller remplir les mêmes fonction à St-Louis du Mile-End avec un salaire augmenté. Nous le félicitons de cette promotion. M. Corbeil ne laisse ici que des amis.,

—A la demande de la maison Hudon et Hébert, M. E. Gibault vient de faire cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.

—C'est M. M. Fauvel qui est le remplaçant de M. Henri Corbeil comme surintendant de la compagnie d'assurance Métropolitain.

—La municipalisation du service d'éclairage ne se fera certainement pas cette année dans la ville de St-Jérôme. Nos édiles, après avoir examinés les chances de succès de cette entreprise, croient préférable de retarder encore cette amélioration.

Baie du Febvre

(Corr. spéciale)

LA BAIE DU FEBVRE, 28 — En promenade, M. Nap. Bélisle, de St-Germain, chez M. Arthur Beauchemin ; M. Edgar Héroux, de Drummondville, chez M. Olivier Houle ; M. Walter Lefebvre, de St-Zéphirin, avec sa sœur Elméria, chez M. Félix Lefebvre ; Mme Arthur Beauchemin, de Montréal, chez son père, M. J. N. Duguay ; Melle Marie Béliveau, de Châtillon, chez M. Abraham Côté ; M. Louis Leclair est en promenade à Ste-Perpétue, chez des parents ; M. Adélard Héroux est allé terminer une entreprise à Ste-Monique ; M. Jos. Moïse Côté est en promenade à Ste-Clothilde pour quelques jours ; M. et Mme Philippe Breton et M. Bruno Duguay sont allés samedi voir des parents et amis à St-Germain, Drummondville, St-Zéphirin, St-Cyrille, etc.

—M. George Levasseur a eu la douleur de perdre son enfant Louis-Joseph.

—M. le curé et M. le vicaire ont terminé la visite de paroisse jeudi. Nombre de communiants, 1,312 ; non communiants, 537. Le village contient 273 communiants et 91 non-communiants.

—Dimanche après-midi, une foule de paroissiens, M. le curé et M. le vicaire sont allés à Notre-Dame, assister à la bénédiction d'un magnifique calvaire. Ce calvaire, érigé en face de la propriété de M. Michel Janelle, rang St-Antoine, est certainement un des plus beaux que nous ayons encore vus. Et c'est, dit-on, M. Michel Janelle qui l'a élevé de ses propres frais.

—La propriété foncière augmente de valeur dans notre paroisse. Nous en avons eu la preuve dans les transactions de terres de MM. Nazaire Jutras, Edmond Carrière, Elisée Manseau, etc.

—Les propriétés de Mme Veuve Damase Proulx ont été vendues par licitation volontaire. M. le notaire Belcourt présidait. M. Zacharie Proulx s'est porté acquéreur de la ferme pour $5,300. 26 arpents sont échus à M. Cléophas Proulx pour $1,890 et 27 arpents à M. J.-Bte Lemire pour $1,060.

—M. Pierre Lascoume, de New-York, est retourné chez lui avec sa famille, après quelques mois de villégiature chez Mme Napoléon Benoit.

A BAS LES HABSBOURG

DES EMEUTES SANGLANTES SE PRODUISENT EN HONGRIE — NOMBREUSES VICTIMES — LA LOI MARTIALE.

BUDAPEST, (Hongrie), 28. — Une cinquantaine de personnes ont été blessées hier soir au cours d'une bagarre qui s'est produite entre socialistes et indépendants. Durant deux heures, des scènes de sauvagerie se sont déroulées devant l'hôtel royal, siège social du cercle de l'indépendance hongroise.

Les partisans de l'indépendance parmi lesquels se trouvent un grand nombre d'étudiants avaient organisé une retraite aux flambeaux qui devait parcourir, ce soir, les principales rues de la ville. Les directeurs du parti socialiste ont lancé une proclamation, dans l'après-midi, invitant les camarades à organiser une contre-démontsration.

Vers huit heures, quinze cents socialistes environ étaient massés aux abords du cercle de l'indépendance; à ce moment, les membres du club sortirent, drapeaux en tête; la bagarre s'engagea immédiatement.

La police est intervenue immédiatement, mais a dû charger la foule deux heures durant. Cent cinquante séparatistes et socialistes ont été arrêtés. L'émotion est considérable dans la ville. On craint que la bagarre ne renaisse d'elle-même dans les faubourgs. Le gouverneur militaire envisage l'éventualité de proclamer la loi martiale.

Les socialistes ayant été dispersés par la police, se reformèrent en cortège, qui, en chantant la Marseilloise, se dirigèrent vers le local d'un journal séparatiste. Les socialistes brisèrent les carreaux et tentèrent d'escalader les fenêtres de l'édifice, tandis que les rédacteurs et les typographes jetaient les meubles et le matériel du journal sur la tête des manifestants.

Finalement, les socialistes furent dispersés par la police. Un grand nombre de manifestants ont été blessés au cours de cette seconde bagarre.

La situation politique s'aggrave d'heure en heure, à chaque instant retentit le cri : "A bas les Habsbourg".

La rumeur circule avec insistance que l'empereur-roi a transmis, de Vienne, l'ordre de proclamer la loi martiale à la première émeute.

POUR LE YUKON

(Correspondance spéciale.)

OTTAWA, 28.—Le docteur Godfroy Madore a quitté Ottawa pour retourner à Selkirk, Yukon, pour reprendre son poste de médecin de la police montée, après un congé de deux mois. Le docteur a aussi passé quelque temps à Montréal chez des parents et des amis.

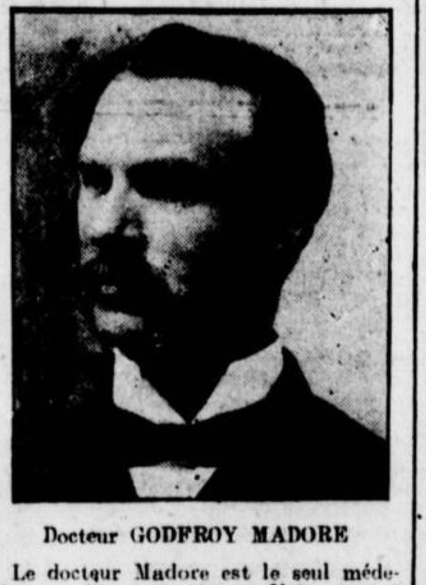

Docteur GODFROY MADORE

Le docteur Madore est le seul médecin canadien français au Yukon, qui soit attaché officiellement à la police montée. Ce distingué officier est né à Ste-Anne du Bout de l'Ile, Qué., en 1847. Il fit son cours classique à St-Hyacinthe, et fut reçu médecin à Montréal. Il a aussi suivi les cours du "Post Graduate Medical School," de New-York.

Le docteur Madore a pratiqué sa profession à la Pointe-Claire, où il demeura seize ans. Pendant quinze ans il fut aussi maire de cette municipalité, et préfet du comté. Depuis six ans le docteur Madore exerce sa profession au Yukon. Lorsqu'il demeurait dans la province de Québec, le docteur Madore a été, pendant quatorze ans, médecin de la compagnie du Grand-Tronc. Il compte un grand nombre d'amis à Ottawa, qui lui souhaitent un bon voyage.

A LA RESIDENCE DU PASTEUR

Le Café ne cause plus d'ennuis

"Ma femme et moi avons eu de sérieux ennuis lorsque nous étions des buveurs de café.

"Elle souffrait de gastrite, de maux de tête, de nausées et était souvent malade, tandis que je contractai un mal de tête, qui devint chronique.

"Naturellement nous cherchâmes du soulagement dans les drogues, mais en vain car il est aujourd'hui reconnu qu'aucune drogue ne guérira une maladie causée par une autre drogue surtout si le patient continue de prendre cette dernière.

"Finalement nous décidâmes d'abandonner le café et d'y substituer Postum. Je constatai alors que mes maux de tête s'en allaient comme par magie et que mes "tremblements" nerveux disparaissaient. Un jour ma femme me dit : Sais-tu que ma gastrite est disparue."

"On ne saurait s'imaginer ce que Postum a fait pour nous.

"Nous avons alors parlé de la chose à d'autres.

"Le père et la mère de ma femme, qui buvaient eux aussi du café étaient malades. Leurs maux de tête cessèrent peu de temps après qu'ils eurent remplacé le café par Postum. Je m'informai auprès de mes paroissiens et appris avec surprise que plusieurs prenaient Postum à la place du café. Plusieurs pasteurs qui sont venus nous visiter, sont devenus des amis enthousiastes de Postum". Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison.

Lisez le petit livre, "The Road to Wellville", dans chaque paquet. 183-1

MARCHE DAIGNAULT

1008 Ontario
Coin Champlain
Tel. Bell Est 4016
Marchands 1644
Succursale à Québec, 238 rue St-Jean

$10.00 de timbres avec 1 seau de graisse	$1.90
$5.00 de timbres avec 1 bouteille de Brandy	75c
$4.00 de timbres avec 1 gal. de vin	50c
$3.00 de timbres avec 1 lb thé	40c
$3.00 de timbres avec 1 lb de café	40c
$3.00 de timbres avec 1 lb de poivre	25c
$2.00 de timbres avec 1 boîte de savon Borated	25c
$2.00 de timbres avec 1 boîte de confitures	25c
$2.00 de timbres avec 1 boîte de poudre à pâte	20c
$2.00 de timbres avec 3 lbs de figues	10c
$1.00 de timbres avec 2 bt. de sirop d'érable	20c
$1.00 de timbres avec 3 bout. de vin	10c
$1.00 de timbres avec 3 lbs de raisin	10c
$1.00 de timbres avec 2 pots de confitures	10c
$1.00 de timbres avec 2 boîtes de mine	10c
$1.00 de timbres avec 3 btes de cirage Polo	5c
$1.00 de timbres avec 3 flacons de cornichons	10c
$1.00 de timbres avec 3 lbs de biscuits	10c
$1.00 de timbres avec 2 lbs de Cocoa	15c
$1.00 de timbres avec 3 lbs de macaroni	10c
$1.00 de timbres avec 2 boîtes de vermicelle	7 1-2c
$1.00 de timbres avec 3 btes de Mixed Spice	5c
$1.00 de timbres avec 2 bout. d'essence	10c
$1.00 de timbres avec 3 paq. Corn Starch	7 1-2c
$1.00 de timbres avec 1 bte Savon Baby	25c
$1.00 de timbres avec 6 morceaux Savon Laundry, pour	25c
$1.00 de timbres avec 3 sacs de sel	5c
$1.00 de timbres avec 4 flacons d'eau Javelle	5c
$1.00 de timbres avec 2 boîte de saumon	15c
$1.00 de timbres avec 2 boîtes de sardine	10c

Spécialité de Beurre à Bon Marché

Sucre 4½c à	5c
Gin de Kuyper	55c

Dépt. des Viandes 2 POUR 1

Toute personne qui apportera ce coupon et qui achètera 1 lb. de thé ou de café à 40c ou poivre à 25c ainsi que d'autres articles, le tout formant une valeur d'une piastre aura droit à $4.00 de Timbres.

Ville-Marie

(Correspondance spéciale.)

VILLE-MARIE, 28. — Hier, il devait y avoir la bénédiction d'une cloche à l'église de New-Liskeard, dans la province d'Ontario, mission desservie par les RR. PP. Oblats de Ville-Marie. Le départ eut lieu à 1 heure de l'après-midi. Malheureusement le vent était si fort qu'il fut impossible de débarquer et qu'il fallut revenir sans rien bénir. Beaucoup de demoiselles se sont trouvées malades du mal de mer.

Monseigneur W. B. Lorrain qui est au Témiscamingue depuis quelques jours, accompagnait l'excursion et a dû débarquer à Haileybury (Ont.), pour, de là, se rendre à Cobalt et autres places de mission avant de s'en retourner à Pembrooke. Le matin à la grand'messe à Ville-Marie, Sa Grandeur nous avait fait un magnifique sermon sur l'Evangile du jour.

—M. E. Lafond, un jeune notaire de La Baie du Febvre est parmi nous depuis une dizaine de jours et a l'intention de s'y établir.

—Dans la première quinzaine du mois prochain aura lieu la révision des listes électorales au Témiscamingue, c'est-à-dire dans les cinq municipalités qui forment la 2e division du comté de Pontiac et dont voici les noms avec leurs évaluations respectives :

Ville-Marie, évaluation, $132,702.00; canton Duhamel, évaluation, $191,641.00 ; canton Guigues, évaluation, $144,912.00 ; cantons Unis Laverlochère et Baby, évaluation, $46,746.50 ; canton Fabre, évaluation, $42,810.00, formant un total de $558,811.50. Mais dans ces chiffres les églises, presbytères, maisons d'écoles, etc., etc., ne sont pas entrés. On peut compter au-delà de $40,000. Rien que dans le village de Ville-Marie, l'église, le presbytère, l'hôpital et la maison d'écoles sont évalués à tout près de $30,000.

—Un règlement a été passé par le conseil de comté au sujet de la largeur des voitures d'hiver à l'avenir. Il a été décidé que les voitures de charge devront avoir 40 pouces entre les patins et qu'un délai de 3 ans est accordé pour le changement.

A Caughnawaga

(Correspondance spéciale)

CAUGHNAWAGA, 28. — Le nouvel hôpital, doit être ouvert vendredi prochain, le 29 septembre 1905. Mgr. l'Archevêque de Montréal, viendra bénir l'édifice.

Ce sera un grand évènement dans cette bourgade.

On attend un grand nombre de visiteurs.

—Caughnawaga, vient de perdre un de ses anciens voyageurs. Joseph Sakakanias alias Stacey, âgé de 72 ans est mort.

Il avait beaucoup voyagé dans le Nord-Ouest, comme guide, et parlait plusieurs langues indiennes de ces pays.

—Vous parlez d'excentricité ? Eh bien ! mon père est un vrai modèle dans ce genre.

—Comment cela ?

—Figurez-vous qu'il n'a pas coupé ses cheveux depuis plus de dix ans.

—En vérité ? En ce cas, il doit les avoir terriblement longs aujourd'hui.

—Non ! il était chauve bien avant ce temps-là.

VENDREDI A LA MAISON L. M. LEFEBVRE, 246 RUE RACHEL

— GRANDE —

Mise en Vente SANS PRECEDENTE

Rendez-vous en foule, vous assisterez à la plus grande distribution de timbres que nous n'ayons jamais eu encore.

Encore $8.00 de timbres avec 1 seau de graisse val. $2.25 pour	$1.95
$5.00 de timbres avec 1 bte de thé de 5 lbs. val. 30c la livre, vendredi, pour 5 livres	$1.25
$15.00 de timbres avec 1 beau set à dîner, 100 morceaux, val. $7.00 p.	$5.75
$15.00 de timbres avec un bon moulin à laver val. $7.00, pour	$6.50
$5.00 de timbres avec 1 lampe de passage val. $1.50, pour	$1.25
$4.00 de timbres avec 1 lb. de thé à	39c
$4.00 de timbres avec 1 bout. rhum St-Louis	$1.35
$5.00 de timbres avec 1 bout. brandy pour	70c
$2.00 de timbres avec 1 lb. de café ou thé à	25c
$2.00 de timbres avec 1 bout. brandy val. 75c p.	60c
$1.00 de timbres avec 4 btes allumettes pour	20c
$1.00 de timbres avec 1 carafe de vinaigre val. 25c, pour	20c
$1.00 de timbres avec 4 lbs. empois pour	22c
$1.00 de timbres avec 1 bte de bon café pur val. 40c, pour	25c
$1.00 de timbres avec 4 paqs. macaroni ou vermicelle pour	35c
$1.00 de timbres avec 1 bout. de rhum pour	25c
$1.00 de timbres avec 1 lb. moutarde Keen's pour...	25c
$1.00 de timbres avec 3 lbs. cornichons Heinz pour	25c
$1.00 de timbres avec 1 bte Sedlitz poudre pour..	15c
$1.00 de timbres avec 2 bout. de sirop de gomme d'épinette pour	25c
$1.00 de timbres avec 3 btes lessive pour	14c
$1.00 de timbres avec 3 lbs. raisins extra beau pour	30c
$1.00 de timbres avec 1 bout. sirop Lambert ou Mathieu pour	25c
$1.00 de timbres avec 1 bte de savon parfumé p.	13c
$1.00 de timbres avec 5 savons Liberty pour	25c
$1.00 de timbres avec 5 paqs. Malta Vita pour...	50c
$1.00 de timbres avec 1 bout. huile castor val. 15c pour......	13c
$2.00 de timbres avec 2 btes cachets contre le mal de tête pour	25c
$1.00 de timbres avec 3 paqs. Corn Starch pour..,	20c
$1.00 de timbres avec 1 balais, 4 cordes, pour ...	25c
$1.00 de timbres avec 6 morceaux savon assortis pour	28c

Timbres un pour un avec les articles suivants, excepté le gin.

Meilleur beurre crèmerie, la lb	24c
20 lbs. sucre bl. pour	$1.00
4 lbs. cassonade pour	19c
2 lbs. graisse pure pour ...	25c
3 btes Quaker Oats pour...	25c
6 lbs. fleur pour	20c
3 ptes fèves bl. pour	20c
4 ptes pois pour	15c
3 btes saumon pour	25c
2 boîtes bon saumon pour	25c
3 btes sardines pour	20c
2 btes sardines pour	7c
2 btes harengs Morton p.	25c
1 bte maquereau pour	10c
1 bte Finnan Haddie	10c
6 lbs. fleur d'avoine pour..,	20c
3 btes tomates pour	25c
3 btes blé-d'inde pour	25c
4 savon Naptha ou Barsalou pour	21c
2 lbs. biscuits mélangés p.	15c
2 lbs. biscuits gingembre p.	15c
1 lb. chocolat drops pour...	12c
1 lb. bonbons crème pour..,	10c
2 lbs. bonbons mélangés p.	13c
1 bte roast beef ou corn beef pour	15c
Wampole, la bout	67c
Emulsion Scott, ... 38c,	70c
1 bot. Pepto Fer de Jaillet pour	$1.20
Restaurant Dr Shoop, la bout	95c
Danderine, la bout	22c
Nerviline, la bout	20c
Castoria, la bout	25c
Baume Rhumal, sirop Demers, sirop Anis Gauvin, 2 bout, pour	25c
Pilules Rouges, Roses, Moro, la bte	30c
Dr Chase Nerve Food, la bte	38c
Dr Chase K. L. P., la bte	17c
1 bot. Capsules Crésobène pour	40c
Pain Killer, huile électrique, Radway, la bot	17c
Tablettes Stuarts et Dodds, la bte	37c
Robur, le paq.	45c
2 emplâtres Belladone pour	25c
Baume Nasal, Ferrozone ...	38c
Eau Carabana, la bout	21c
2 btes Cachets Demers pour	25c
Codiline contre le mal de dents, la bot	18c
Celery composé de Paine, la bot	65c
Celery King, le paq...	18c
Chevlurine de Paris, Lait des Dames Romaines, la bout......	37c
Luby's Parisien, la bout ...	35c
Parmelee's Pills, la bte ...	17c
1 bte Hed-rite contre le mal de tête	19c
Vin Chevrier ou Stearn, la bot......	75c
Vin des Invalides Wilson, la bot......	79c
Vin de Phosphate au Quinquina des RR. PP. Trappistes, la bout	89c
Vin St-Michel, la bout...	69c
Vin des Carmes, la bot...	68c
Vin de Quinine, la bot ...	59c
Vin Mariani, la bot	79c
Brandy Hennessy, la bot..,	$1.15
Gin D. K. 58c,	82c
Gin Melchers 49c,	79c

DEPT. DES TAPISSERIES

Nous avons un lot considérable de jobs en papier à tapisser à vous offrir à 50 pour cent de réduction pour faire place au nouveau stock. Venez faire votre choix.

DIVERS

60 services à dîner, 97 morceaux, val. $7.00 p....	$5.50
25 services de toilette, 10 morceaux, $2.50, pour	$1.75
10 services à dîner, 68 morceaux, val. $5.50 p...	$4.25
700 pots à bouquets à 4c, 5c, 6c, ...	7c
2,000 tasses sans anse pour la tête en fromage, val. 50c la doz., pour, la doz.	34c
300 beurriers et sucriers val. 15c pour	10c
1 bouilloire en ferblanc val. 75c pour	44c
500 verres à l'eau, 2 pour	5c

EFFETS LIVRES A DOMICILE.

Tel. Bell Est 2113.

COMMISSION DE POLICE

NOMINATION D'UN CAPITAINE — PLUS D'INSPECTEURS DE POLICE, MAIS DES SOUS-CHEFS — LA SURVEILLANCE DU PORT.

A la séance du comité de police, hier après-midi, sur la recommandation de l'échevin Stearns et du chef Campeau, le lieutenant Robert Brophy, du poste de la rue du Grand-Tronc a été nommé capitaine, en remplacement de feu M. Grey.

Le nouveau titulaire est entré dans notre force constabulaire le 26 juillet 1890 et le 24 mars 1904 il était nommé lieutenant, mais avant cela, il avait été attaché au service secret, sous le contrôle du chef Carpenter. Il a déjà été cité à l'ordre du jour pour la capture de bandits redoutables.

Une résolution a été passée donnant aux inspecteurs Legget, Lamouche et McMahon, le titre de sous-chefs. On trouve que le titre d'inspecteur est devenu trop répandu ce qui amène de la confusion. Il y a des inspecteurs d'aliments, des inspecteurs sanitaires, des inspecteurs du lait, etc.

La question du retrait de la police municipale sur les quais, étant amenée sur le tapis, on a lu une opinion des avocats de la ville disant que celle-ci était responsable du maintien de l'ordre en cet endroit, comme en tout autre, attendu que la limite de la cité est au centre du fleuve.

Les échevins Walsh, Marchand, et Stearns, croient que dans ces circonstances, ce que le chef Campeau a de mieux à faire, c'est de continuer, comme par le passé, à mettre des hommes dans le port et d'insister davantage lors du vote des crédits au mois de décembre prochain, pour obtenir l'augmentation de la force constabulaire.

Lecture a été faite d'une lettre de la Dominion Transport Co., et de la Shedden Co., remerciant le chef Campeau et ses hommes, sur la manière dont l'ordre a été maintenu lors de la grève de leurs employés, etc., etc,

A cette lettre, le président Saint-Denis, a ajouté que le chef Campeau, ses officiers et ses hommes méritent certainement les plus grands éloges, sur la façon dont ils ont contrôlé les grévistes sur les quais. C'est au point que très peu de citoyens s'aperçurent qu'il y avait là 600 hommes en grève.

La vacance créée par la promotion du lieutenant Brophy sera remplie après l'examen des candidats à une séance ultérieure.

LES HEMORRHOIDES

PROMPTEMENT GUERIES SANS DOULEURS PAR L'USAGE DE "PYRAMID PILE CURE".

Un paquet d'essai envoyé gratis par la malle à tous ceux qui enverront leur nom et leur adresse.

Nous voulons que ceux qui souffrent des hémorrhoïdes essayent "Pyramid Pile Cure" à nos dépens.

Le paquet d'essai que nous enverrons apportera un soulagement immédiat aux hémorrhoïdes qui brûlent saignent, démangent et horriplent.

Nous envoyons le traitement gratuitement dans un paquet cacheté, dont rien ne révèle le contenu.

"Pyramid Pile Cure" est fait en forme de suppositoires qui sont appliqués directement sur la partie affectée. Leur action est immédiate et certaine. Ils sont vendus partout par les pharmaciens à raison de 50 cents la boite, et une boite effectuera souvent une guérison complète.

Par l'usage de Pyramid Pile Cure, vous éviterez de la part d'un médecin, un examen préliminaire, dispendieux et qui n'est pas nécessaire, attendu que vous vous délivrerez vous-même de votre mal dans l'intimité de votre propre demeure à un coût insignifiant.

Après vous être servi du paquet d'essai gratuit que nous envoyons par la malle sous enveloppe parfaitement cachetée vous pourrez acheter chez les pharmaciens, les paquets de grandeur ordinaire à 50c chacun, ou bien nous vous les expédierons cachetés directement par la malle sur réception du prix.

Pyramid Drug Co., 2380 Pyramid Building, Ingersholl, Mich. 26-28

CLUB HIPPIQUE A OTTAWA

(Correspondance spéciale)

OTTAWA, 28. — Ottawa, cette année aura son club hippique, établi sur les mêmes bases que le club de Toronto, Une assemblée à cet effet vient d'avoir lieu, présidée, par le docteur W. W. Boucher.

Le promoteur du projet est M. H.G. Wade, ex-secrétaire du "Toronto Driving Club".

L'admission dans le club coûtera $5 par année.

Au nombre des personnes qui assistaient à l'organisation du club, mentionnons: MM. Eug. Mireault, J. A. Faulkner, H. Charlebois, Robert Stewart, M. P., et Chevrier, F. Bourguignon, Dr Webster et autres.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant:

Présidents honoraires : Jackson Booth, Alex. McLaren et John Gilmour; Vice-président honoraire, E. McMahon; Président, A. D. McBride; 1er vice-président J. K. Paisley; 2me vice-président, H. S. Cann.; trésorier, John Grimes; Secrétaire, Dr W. W. Boucher; Auditeurs, W. N. Wade et C. H. Putnam. Comité exécutif, N. A. Lahaise; H. G. Wade, E. W. Clarke, Dr Webster et W. Cummingham.

N'OUBLIEZ PAS

L'ANTIKOR-LAURENCE est le meilleur remède pour les cors. Sûr, inoffensif, sans douleur. 25c. j-s

A SON NOUVEAU POSTE

M. l'abbé Hermas Langevin, ci-devant curé de Saint-Vincent de Paul, de Laus, et récemment nommé à la cure d'Hochelaga, vient de prendre possession de son nouveau poste.

M. le curé Langevin est le frère de S. G. Mgr l'archevêque de Saint-Boniface.

COMMISSION D'HYGIENE

LE BAIN D'HOCHELAGA SERA-T-IL CONSTRUIT POUR LE MOIS DE MAI PROCHAIN.

La commission d'hygiène, hier après-midi, a ouvert sa séance par une bonne action. L'échevin Couture qui présidait, en l'absence du Dr Dagenais, a soumis le cas d'un inspecteur sanitaire qui est malade depuis le mois d'avril dernier et encore incapable de travailler. Fallait-il le remplacer ?

A la demande des échevins Leclaire et Marchand, on a résolu de ne pas le congédier, vu que c'est un vieil employé de 15 ans d'excellents service, et qu'il s'agit, à l'heure qu'il est, d'établir un fonds de retraite pour les fonctionnaires municipaux.

Un rapport sera fait au comité des finances, demandant un crédit de $500 pour les dépenses d'administration de l'hôpital civique.

A la suggestion de l'inspecteur sanitaire il a été décidé de fermer les bains publics le 31 de ce mois, pour la saison d'hiver.

L'échevin Leclaire et M. Doré ont été nommés pour voir à la pose d'un nouveau drain, à l'hôpital de la rue Moreau, ce travail ne devant pas dépasser $200.

On a ouvert l'unique soumission reçue, pour la construction du nouveau bain d'Hochelaga. Elle venait de la compagnie de construction générale. Elle a été simplement reçue, cependant, et aucun contrat n'a été adjugé vu qu'elle a été faite sur les plans d'un architecte étranger M. J. A. Godin. Le prix demandé est de $9,500.

L'échevin Major a fait remarquer que plusieurs autres entrepreneurs auraient soumissionné, mais ils en ont été empêchés, parce que les plans des architectes Lacroix et Piché, nommés par le comité, n'étaient pas encore prêts.

L'échevin Marchand a répondu que ce n'était pas leur faute et que le comité a eu le tort de demander des soumissions le jour même où il ordonnait la confection des plans.

On demanda aux architectes de modifier ces plans, de façon à se maintenir dans les limites du crédit voté, c'est-à-dire $10,000; mais ils ont déclaré que la chose était impossible et qu'il fallait de nouveaux plans. Les choses en sont restées là et il y aura une autre séance sous peu à ce sujet.

L'échevin Bumbray, qui est très désireux d'avoir ce bain pour l'été prochain, voit maintenant ses espérances très compromises et il s'est retiré fort mécontent.

EXPOSITION

De chevaux Ardennais et Ardenno-Canadiens

Voici la date des expositions de chevaux ardennais et ardenno-canadiens, cette année :

A St-Adèle, le 3 octobre prochain, à 2 heures p.m., 1er pour les poulains d'un an ; 2e, pour les poulains de l'année ; à Ste-Agathe, le 4 octobre, mercredi, à 2 heures p.m., pour les poulains de l'année ; à St-Jovite, le 5 octobre, jeudi, à 2 heures p.m., pour les poulains de l'année.

Les trois expositions seront tenues sous les auspices de la Société d'Agriculture No 2 du comté de Terrebonne. En même temps on procèdera à l'enrégistrement des juments et des poulains.

A cette occasion des conférences agricoles seront données par M. le Dr G. Boyer, M.P., M. de St-Victor, A. Girard, le Dr Grignon et des discours seront prononcés par nos députés et autres citoyens marquants sans distinction de parti politique.

Les juges sont MM. le Dr Boyer et de St-Victor.

Les prix varieront de $2 à $10. Rien ne sera épargné pour rendre ces expositions aussi intéressantes et instructives que possible. Les étalons "Vico" "Gamin" et "Ricot" seront exhibés. Il y aura des poulains de 3 mois et demi pour lesquels il a été offert $50, $60, et même $75.

AU PALAIS

JUGEMENTS

M. Ho Wing, fils du Céleste Empire, arrêter sur capias, a présenté, hier une requête pour faire casser le capias qui le tient sous la garde de la justice à la demande de son compatriote M. Yep Yon. L'hon. juge Davidson a renvoyé la requête, et l'on devra procéder au mérite de la cause.

—o—

Mtre J. F. Bisaillon, C.R., a présenté, hier en Cour de Pratique, une requête pour faire fixer la date du procès de la contestation de l'élection de Ste-Anne, où M. Dan Gallery a été élu député. La motion a été référée à l'hon. Sir Melbourne Tait, juge en chef suppléant, qui désignera également deux juges pour présider au procès.

—o—

L'hon. juge Loranger a condamné M. B. Gasper à payer aux héritiers de la succession de feu Elie Mayer $149 de dommages causés à la maison des héritiers de M. Mayer et louée au défendeur, qui devait remettre les lieux dans le même état qu'il les avait pris

—o—

M. Peter Lyall réclame de M. Thos. M. Morgan, $1,800 de dommages-intérêts, pour bris de contrat; M. Lyall allègue que M. Morgan, en ne lui livrant pas le ciment qu'il en avait acheté, lui a causé des dommages pour ce montant.

—o—

M. François Bigras, fils, s'est adressé à la Cour de Pratique, hier, pour obtenir un bref d'injonction défendant à la Corporation du comté de Laval d'exproprier la propriété qu'il possède à Sainte-Dorothée, pour les fins de construire un chemin public. M. Bigras, attaque le rapport du surintendant spécial chargé de voir à la construction du chemin.

—o—

L'hon. juge Fortin a rendu jugement hier, sur la requête de Mtre McGibbons, demandant à la cour de déclarer nulle et illégale, l'assemblée de la Cie de la Baie des Chaleurs, tenue au mois de mai dernier, ainsi que l'élection des directeurs de la compagnie élus à cette assemblée.

L'hon. juge Fortin déclare que l'assemblée a été tenue régulièrement, ayant été régulièrement convoquée par M. McGibbons lui-même, l'ancien président.

Quant à la question de savoir si les directeurs élus sont qualifiés pour voter et être élus comme tels en cette assemblée, l'hon. juge décide que l'honorable M. R. Thibaudeau, qui avait été alors élu président, n'était pas qualifié vu que les personnes qu'il représente comme séquestre, nommé par la cour, n'avaient pas payé les appels faits sur leurs parts dans la compagnie.

La cour déclare que M. C. N. Armstrong, vice-président, était qualifié pour être élu comme directeur et que son élection est valide.

—o—

L'hon. juge Robidoux a rendu jugement dans la cause de madame Délima Larocque vs O. A. Goyette, et al. Madame Larocque demande l'émanation d'un bref de certiorari ordonnant au recorder Goyette de Ste-Cunégonde de renvoyer en cour Supérieure tout le dossier dans la cause de Jos. Thibault contre elle.

Elle a été arrêtée et traduite devant le recorder sur la plainte de M. Jos. Thibault qui l'accusait d'avoir illégalement pris possession de la maison portant le no 59 de la rue Napoléon, propriété de M. Thibault, et de refuser d'évacuer les lieux. M. Thibault lui a également réclamé devant le recorder $7.50 pour loyer. La requérante alléguait dans sa requête que le recorder n'avait pas juridiction en matière de violation du droit de propriété. La Cour juge qu'elle est sans juridiction quant à l'objet du litige et qu'elle n'a pas autorité de référer la cause à un autre tribunal, et la requérante est déboutée de sa demande avec frais.

MEUBLE DE SALON CENTENAIRE

C'est la durée de tous ceux que fabrique M. F. Dufour, 1395, rue Ontario, coin St-Hubert, à moitié des prix courants. Ils ont une solidité et un cachet que lui seul sait donner.

Vente au comptant et à crédit. Ouvert tous les soirs jusqu'à neuf heures et demie, samedi 11 heures. Bell téléphone : Est 3389. 23-26-28.

M. WITTE EN ALLEMAGNE

New-York, 28. — Bien que la visite de M. Witte à l'Empereur d'Allemagne soit considérée comme ayant trait à la prochaine conférence de la paix à la Haye, le Herald trouve à cette visite une autre cause. M. Witte se serait entretenu avec le Prince Von Buelow, et l'Empereur au sujet de la politique à suivre en vue de combattre le "péril jaune" en Extrême-Orient. En ce qui concerne la situation franco-allemande l'opinion générale à Paris est que M. Witte n'a rien fait pour influencer les Puissances en cause et que la France et l'Allemagne sont laissé à leur propre impulsion.

Kermesse

Il y aura jeudi et vendredi, de cette semaine, et lundi et mardi de la semaine prochaine,, daux salles Tremblay, 373, Sainte-Catherine, une grande kermesse sous les auspices du club Chénier.

CHINE ET THIBET

WASHINGTON, 28. — Sir Chengtieng, s'est rendu hier, au département des Affaires Etrangères et a donné avis au secrétaire de la nomination de M. Wang Ta Hsia, actuellement conseiller de légation au poste d'ambassadeur à Londres. M. Chang Thyi, l'actuel ambassadeur de Chine près la cour de Saint-James, étant nommé plénipotentiaire. M. Chang Thyi a reçu mission de négocier avec l'Angleterre, un traité fixant les relations de la Chine et de la Grande-Bretagne au Thibet.

La Chine entend faire établir par traité en bonne et due forme qu'elle seule a titre à la possession du Thibet. La Chine entend protester du traité signé entre le colonel Younghusband, chef de la colonie anglaise de pénétration au Thibet et le Grand Liama. Du reste, la Chine a refusé formellement de ratifier ce traité, se basant sur le fait que le Grand Llama n'est qu'un chef religieux et n'a aucune autorité en matière politique.

Au cas où l'Angleterre ferait la sourde oreille et ne voudrait pas faire droit aux représentations de la Chine, la légation de Chine à Washington a laissé entendre qu'elle en appellerait au président Roosevelt, qui doit être considéré comme le champion de la politique de la "porte ouverte" en Chine, politique qui vient de triompher à l'issue de la guerre russo-japonaise.

Le Savon "Monkey Brand" enlève toutes les taches, la rouille, les saletés et les ternissures—mais il ne lavera pas le linge. 26

COLLEGE DES MEDECINS

En session à Québec

QUEBEC, 28 — Les membres du collège des médecins de la province de Québec ont continué hier leur session à l'Université Laval sous la présidence de M. le Dr Lachapelle, de Montréal. On a discuté plusieurs questions entre autres celle de la création d'un bureau central des examinateurs. Le but de ce bureau central serait de faire disparaître le privilège qu'ont les porteurs de diplômes de nos universités d'être admis à la profession médicale sans subir d'examens devant le collège des médecins.

FEU M. O. BONNEVILLE

M. Oscar Bonneville, commis de bar bien connu et très estimé, est décédé mardi à 5.15 hrs. du soir, à l'âge de 33 ans, au No 36 rue St-Christophe. Il était le frère de M. A. Bonneville, du Café St-Gabriel.

Les funérailles auront lieu vendredi.

NOCES D'OR

De M. et Mme Ch. Bernier, à Roxton Pond.

(Correspondance spéciale)

ROXTON POND, 28. — Notre paroisse était en liesse, le 18 courant, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Charles Bernier, cultivateur.

M. et Mme Bernier sont de ces dignes vieillards qui passent dans la vie, en semant le bon exemple. M. Bernier occupa successivement plusieurs charges municipales, et celle de marguillier de l'Oeuvre.

Le 18 septembre, enfants, petits-enfants, parents, invités, tous se rendirent à l'église paroissiale où fut chantée, à 9 heures, une messe solennelle, durant laquelle, M. le curé prononça une touchante allocution.

Vers les dix heures, une file de voitures se rendirent jusqu'à la demeure des jubilaires où fut servi un succulent dîner champêtre.

M. Charles Bernier est âgé de 84 ans, et son épouse née Sophie Goyette, de 65 ans. Des 9 enfants qui sont issus de ce mariage deux seuls survivent. Ce sont, M. H. Bernier et Mme Théodule Richer, 21 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants forment cette chaine familiale.

Plusieurs adresses furent présentées aux jubilaires. Celle des enfants fut lue par Mme A. Pontbriant, une autre au nom des petits-enfants, par Alberta Blanche Pontbriant, charmante fillette de 5 ans, et finalement celle des neveux fut lue par Napoléon Givry. Une bourse rondelette fut remise aux jubilaires au milieu d'applaudissements prolongés. M. Bernier demanda à M. le curé de répondre pour lui, celui-ci s'aquitta, comme d'ordinaire de sa tâche avec grâce.

Hautes Nouveautes du Rayon de la Confection

Costumes en cheviotte ou drap véninien noir, bleu-marine, ¾ et ajustés, jupe taillée en neuf lés avec double plis de côté, bonne doublure en sateen mercerisée à $13.00 et.. .... **$15.00**

Costumes en tweed de belle qualité, dans toutes les nouvelles nuances, manteaux ¾ ajustés, collet en velours de soie, jupe taillée en plusieurs lés avec plis en avant et en arrière, $16.50 et **$20.00**

Costumes en drap covert, manteaux "Prince Albert" avec plis sur chaque couture, garnis de boutons couverts, jupe tailleur, noir, drab, bleu-marine, Au Bon Marché.............. **$30.00**

AU BON MARCHE

EXPOSITION DE MODES
AUTOMNE 1905.

Hautes Nouveautes du Rayon de la Confection

Manteaux imperméables en Cravenette, ¾ ou longs, deux larges plis plats en arrière, avec ceinture et ornements, collet étole garni de boutons couverts, principales nuances à la mode, $7.00 et.... **$8.00**

Blouses en Peau de soie, noir, blanc, bleu-marine, reséda, devant par remplis et bandelettes garnies de dentelle de soie, manches bouffantes, style très nouveau à $7.50 et **$8.00**

Jupes de robes en tweed, nouvelles combinaisons de nuances, garnies au trois-quart d'une large bande de même étoffe et large volant fait par plis de côté, ceinture et bretelles. Au Bon Marché.............. **$12.00**

L'exposition des modes à chaque saison, amène toujours une succession de surprises en fait de créations nouvelles, d'un chic et d'un cachet d'élégance tout particuliers.

Notre exposition de modes remporte un véritable succès sur toute la ligne et le fait d'être appréciée des Dames, n'admet pas la possibilité d'un doute, car, jamais nos salons de modes n'ont été plus achalandés que cette semaine. La plupart des Dames, aiment à se procurer, comme complément à leur toilette nouvelle, un élégant chapeau à la mode.

Elles se plaisent aussi à savoir, que le nouveau chapeau qu'elles portent est unique. N'étant pas non plus indifférentes, lorsqu'il s'agit de discuter le coût d'un article quelconque, la modicité de prix d'un établissement devient un point important, auquel elles attachent beaucoup d'importance. Toutes les créations exposées ici cette semaine, sont de véritables modèles d'élégance. Aucune autre maison ne possède un assortiment plus considérable de jolis chapeaux exclusifs et d'un prix aussi modique que ceux offerts **AU BON MARCHE.**

No. 13. Grand chapeaux en velours chiffon blanc, style canotier, calotte ronde, garni de ruban pompadour vert reseda à.............. **$7.25**

No. 6. Grande toque bleu marine, dessous du bord en velors drapé, fond de feutre, garnie de roses nuancées vert et rose, avec ornement bleu **$7.75**

No. 4. Petit chapeau en velours plissé vert olive, forme pointue, calotte plateau, garni de louppes de ruban rose et vert et ornement d'acier sur le côté.............................. **$8.00**

No. 18. Petit chapeau en velours plissé rouge cardinal, avec trois pointes relevées en arrière, garni de pompons, plumes, fruits et de ruban rouge **$8.75**

No 14. Poke en peluche blanche, dessous du bord en chiffon gauffré, garnie de rubans et de plumes blanches. Au Bon Marché.......... **$8.75**

No. 33. Turban de velours vieux rose, garni de fruits-feuillage et ruban de même nuance que les velours.............................. **$11.50**

No. 17. Chapeau de vison, fond de chiffon jaune pâle, garni de velours jaune de deux nuances et ornement d'acier................ **$13.75**

No. 2. Grand chapeau velours bleu marine, couvert uni, avec cordes au bord, grande plume bleue nuancée, ornement vieil or et ruban bleu-marine.............................. **$14.00**

No. 8. Chapeau de velours noir, relevé en arrière dessous du bord et bordure en velours plissé, calotte unie, garni de plumes, de ruban, et d'ornement en jais.................. **$16.00**

No. 11. Grand chapeau en velours miroir noir et blanc, dessus du bord en velours blanc, dessous avec bandeau noir de fantaisie, garni d'une grande plume de ruban Duchesse noir et d'ornement en jais.................. **$19.00**

No. 9. Grand chapeau relevé en velours brun uni avec biais sous le bord, garni d'une plume nuancée, de ruban brun et de fleurs drab ou vieil or, à.............................. **$21.00**

No. 19. Grand chapeau de velours vert émeraude dessous du bord en soie blanche, grande plume serpent vert et blanc, garni de ruban vert et d'ornement à.................. **$23.50**

P.S. — Les quelques Chapeaux énumérés ci-haut, ont été choisis parmi des centaines d'autres de toutes sortes et dans tous les prix, qu'on ne peut décrire ici, mais qui méritent d'être examinés.

LETENDRE, FILS & CIE, 1493 rue Ste-Catherine, - - Entre Amherst et Wolfe.

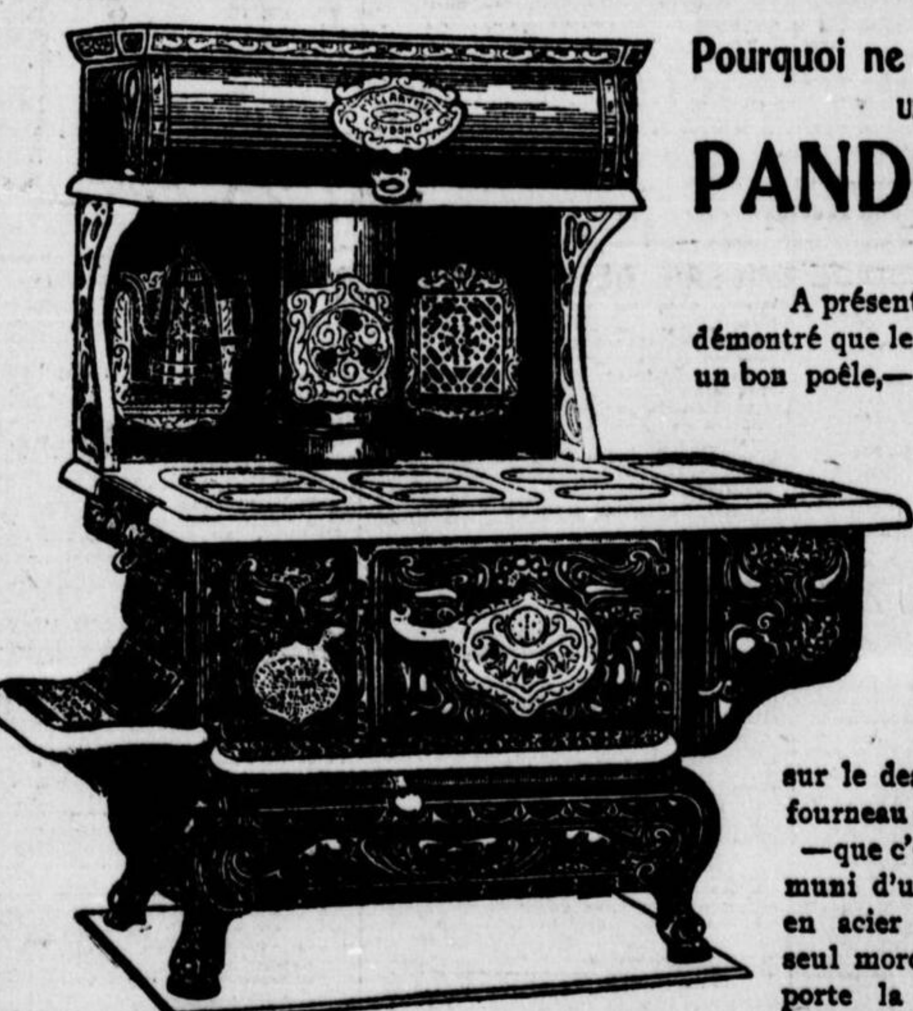

Pourquoi ne pas acheter UN PANDORA ?

A présent que nous avons démontré que le "Pandora" est un bon poêle,—qu'il se conduit facilement, —que ses grils peuvent être facilement ôtés et remplacés sans aucun déboursé,—qu'il cuit également bien sur le dessus et dans le fourneau en même temps, —que c'est le seul poêle muni d'un réservoir fait en acier émaillé en un seul morceau,—qu'il a la porte la plus commode pour griller un bifsteak,

—qu'il possède un thermomètre tout-à-fait sûr,

—qu'il est plus économique parce qu'il fait le travail avec peu de charbon.—

Pourquoi n'en achetez-vous pas un, et être sûr que vous avez le meilleur poêle de cuisine?

McClary's Pandora Range

Entrepots et Fabriques:
London, Toronto, Montreal,
Winnipeg, Vancouver,
St. John, N. B., Hamilton

L. N. & J. E. NOISEUX, 3174 rue Notre-Dame ; J. & P. DAVIGNON, 1681 rue Ontario ; MAY BROS., 307½ rue Wellington ; R. & W. KERR, 2226 à 2230 rue Ste-Catherine ; VERSAILLES FRERES, 240 rue Ste-Catherine ; HY. MORGAN & CO., Colonial House, Ste-Catherine ; P. FORGET, 987 rue St-Laurent, seuls agents.

Pectoral Cerise **d'Ayer**

Nous avons confiance dans les médecins. Ils ont confiance en nous. Nous leur donnons la formule de notre Pectoral Cerise. Ils le prescrivent contre les toux, les rhumes, la bronchite, le croup, la grippe.

J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées

—DE—

"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande," 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES—2 ou 3 bons agents solliciteurs demandés, bons salaires payés. S'adresser à George St-Jacques, surintendant, 185 rue Mentana. 183-3

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire $900 par an ou $75 par mois et $2.50 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medecine Co., London, Ont. eow. 157-1 a

ON DEMANDE des agents qualifiés pour représenter l'International Nurseries, établie depuis vingt ans. Plantes hâtives et croissant bien. Variétés recommandées par les Fermes Expérimentales Canadiennes, entièrement garanties; équipement le plus moderne. Salaire fixe ou commission, ou salaire et commission, payé chaque semaine. Réservez-vous un territoire maintenant et "vendez ce qui paie". Luke Brothers Company, Montréal. 177-j-v-s-39fs.

VENDEURS — quelques agents actifs nous ... un contrat libéral et bona fide pour six mois ou plus longtemps. Proposition spéciale. Doivent être prêts à commencer maintenant. Ecrire à la Capital Nursery Company, Ottawa, Ont. j-v-s- 177-39fs.

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbes services d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prof., Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 101-1 an

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 399 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant. 161-jno

EMPLOI DEMANDE — Un couple français, sans enfants, demande emploi dans une maison privée ou de commerce, le mari pouvant tenir les livres. Ecrire Breuillé, 89 rue Common, Montréal. 182-3

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez un chauffeur de fournaises au No 42 Sanguinet. 183-1

EMPLOI DEMANDE — Une personne pouvant confectionner la lingerie, robes de tous genres, pouvant aller coudre à domicile. S'adresser 557 Saint-André. 183-1

EMPLOI DEMANDE — Un couple marié demande emploi dans un hôtel ou restaurant, pour ouvrage général, cuisine, service de table, etc. 8 Bonsecours, en haut. 183-1

EMPLOI DEMANDE — Une modiste demande de l'ouvrage dans une famille privée. S'adresser 324 Dorchester. 183-1

EMPLOI DEMANDE — Jeunes filles, bonnes sténographes, 100 mots par minute, anglais, français, connaissant tenue des livres. Prof. Elie, 334 Saint-Hubert. 183-1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne laveuse en vous adressant à 12 rue Amherst. 183-1

EMPLOI DEMANDE — Une dame demande du raccommodage, en dehors ou à domicile. S'adresser 113 Sanguinet, en haut. 183-1

EMPLOI DEMANDE — Un garçon de 15 ans, instruit dans les deux langues, demande emploi dans un bureau. Bonnes références. S'adresser 468 Saint-Timothée. 183-1

ASSOCIE DEMANDE

ASSOCIE DEMANDE. —Une personne ayant 100 dollars à disposer, trouverait bon placement dans une manufacture d'eau de javelle, comme associé. Beaucoup d'argent à faire dans cette ligne. S'adresser P. S. S. 25 LA PATRIE. 183-1

SITUATIONS VACANTES

APPRENTI tailleur demandé, dans manufacture de chemises et "overalls". Un ayant un peu d'expérience preféré. S'adresser à M. Chapdelaine, chez Robert C. Wilkins, rue Sainte-Catherine, angle Bleury. 183-1

ASSISTANT - TENEUR DE LIVRES demandé S'adresser au gérant des Nouveautés, 1861 Ste-Catherine. 182-3

BARBIER sobre demandé. Place permanente. S'adresser 191A McCord. J. Bélanger. 183-1

BARBIER — On demande un barbier, aussi un de trois années d'expérience. S'adresser O. Pouliot, 496 Rachel. 183-1

BARBIER — Bon barbier demandé. Place permanente. 1710A rue Sainte-Catherine. 183-1

BARBIER demandé. S'adresser à 1666 rue Ontario. 183-1

BOURREUR — Bon bourreur de meubles demandé. Place permanente. F. Dufour, 1695 Ontario. 183-1

BONNE demandée, S'adresser 31 carré St-Louis. 183-1

CONTREMAITRE général de première classe demandé, parfaitement au courant de toutes sortes de grosses constructions. Le meilleur salaire à un homme compétent. C. E. Deakin, 11 Saint-Sacrement. 183-1

CONTREMAITRE demandé immédiatement, un bon contremaître pour manufacture de portes et châssis. Inutile de se présenter sans avoir toutes les capacités nécessaires. S'adresser 1000 Saint-Laurent. 183-1

COMMIS-EPICIER — On demande un commis-épicier, garçon, pour ouvrage général. E. Gariépy, 522 Saint-Hippolyte, coin Rachel. 183-1

COMMIS — On demande un bon commis de bar, au No 524 Lagauchetière, coin de la rue Saint-Dominique. 183-1

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

COMMIS-VOYAGEUR

ON DEMANDE UN BON COMMIS-VOYAGEUR POUR LA VILLE, POUR REPRESENTER LE DEPARTEMENT D'IMPRESSIONS DE "LA PATRIE". S'ADRESSER A M. EUG. TARTE, ENTRE 3 HEURES ET 5 HEURES DE L'APRES-MIDI, ET APPORTER REFERENCES. 3f.

COCHER— On demande un cocher d'expérience, muni de bonnes recommandations. Homme marié préféré. S'adresser au No 16 rue Windsor. 182-3

COUTURIERES DEMANDEES, 75 pour faire des chemises d'hommes et des blouses pour dames. Nous payons les plus hauts gages. S'adresser 10 rue St-Pierre. 171-28

COUPLE sans enfants demandé, la femme sachant faire la cuisine, pour une famille de trois, au No 1219 Saint-Denis. 183-1

COUPLE.—On demande un couple sans enfants, la femme sachant faire la cuisine, pour une famille de trois, au No 1219 St-Denis. 181-3

COUTURIERES demandées, s'entendant bien dans le retouchage des manteaux et costumes. S'adresser au rayon des manteaux, de la Cie S. Carsley, limitée.

COUTURIERES demandées pour jupes en coton, aussi plisseuses, opératrices pour blouses en coton et en soie. S'adresser Salem Co., Ltd., 823 rue Saint-Jacques.

COUTURIERES—On demande des couturières. Nous payons les meilleurs gages. S'adresser 2254 Sainte-Catherine.

COUTURIERES expérimentées, deux, demandées, au No 1375 rue Notre-Dame, pour faire à la semaine, des habits de boucher. Bureau ouvert le soir.

CUISINIERE demandée, pour cuire à ordre, très peu d'ouvrage. Emploi permanent. Il faut qu'elle soit sobre et honnête. S'adresser immédiatement, 38 ou 40 Saint-Laurent.

CUISINIERE ordinaire ou servante générale demandée, où l'on garde une autre fille. Bons gages. S'adresser à 101 rue Stanley.

CUISINIERE demandée. S'adresser au No 907 rue Sherbrooke, entre 6 et 9 heures p. m., et durant l'avant-midi. 183-3

CUISINIERE—On demande tout de suite une cuisinière faisant un peu de ménage; gages $15. 393 avenue des Pins. 183-1

CUISINIERE— Bonne cuisinière demandée, sachant parler anglais. S'adresser avec références, au 752 rue Sherbrooke. 183-1

DAMES.—On demande des dames. —Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adressez: boite postale 7, Saint-Sauveur, Québec. Canada. 156-80

DRIVERS — Deux drivers d'expérience demandés pour la bière pour les parties Est et Ouest de la ville. S'adresser avec références à la Montreal Brewing Co. 182-3

FAISEURS de bagues expérimentés demandés. I. L. Nicholson & Sons, 260 rue Saint-Jacques. 183-1

FERBLANTIERS ET COUVREURS — On demande de bons ferblantiers et couvreurs. Bons gages et ouvrage permanent pour hommes compétents. Geo. W. Reed and Co., rue Craig. 183-1

FEMME—On demande immédiatement une femme de journée bien recommandée et bonne laveuse et repasseuse. Plusieurs jours d'ouvrage, 87 rue Durocher.

FILLE de salle demandée immédiatement, pour une salle à manger. S'adresser à Mme Bazinet, 139 rue St-Paul.

FILLES demandées, ouvrières de premier ordre, dans les manteaux et les blouses, aussi apprenties. S'adresser à 33 rue Victoria.

FILLES demandées pour aider à nos tailleurs, doivent être bonnes couturières. S'adresser à Wm. Currie, marchand-tailleur, 1967 Notre-Dame.

FILLES—On demande des filles d'expérience comme commis dans la confection pour dames. Bon salaire. S'adresser à M. Marchand, 1871 Notre-Dame.

FILLE de table demandée, parlant les deux langues. S'adresser à l'hôtel Sainte-Marie, 10 carré Papineau.

FILLE—On demande une fille ou femme pour aider à la cuisine. S'adresser 1859 rue Ste-Catherine.

FINISSEUSES expérimentées pour manteaux de dames demandées. Bons gages à la personne désirée. Parisian Ladies Tailors, 1852 rue Ste-Catherine.

FORGERON demandé chez Beauvais, Frères et Cie., de Laprairie, manufacturiers de charrues. 183-3

FORGERON — On demande un bon forgeron. S'adresser à Gagnon et Laliberté, rue Badeaux, Trois-Rivières, Qué. 183-1

GARÇON demandé à la pharmacie Quenneville, 1406 Sainte-Catherine. 183-1

GARÇON demandé, sachant le commerce de fruits et légumes. 1430 Ste-Catherine. S'adresser après-midi. 183-1

GARÇONS — On demande deux garçons, dont l'un âgé de 16 à 17 ans, pour se rendre utile dans un magasin de confection. S'adresser à M. Marchand, 1871 Notre-Dame. 183-1

GARÇON demandé, à l'hôtel St-James, un garçon compétent pour ouvrir les huitres. 183-1

GARÇONS, dix, intelligents, de 14 à 17 ans, parlant anglais et français, demandés. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 183-1

GARÇON — On a besoin d'un garçon. No 6 Saint-Jacques. 183-1

GARÇON et jeune homme demandés. S'adresser E. A. Martineau, 1899 rue Notre-Dame, vis-à-vis du bloc Balmoral. 183-1

GARÇON actif demandé immédiatement, pour faire les commissions. Devra bien connaître la ville, 13 Côte Place d'Armes. 183-1

GARÇON demandé comme commis d'épicerie et d'express, chez M. Racicot, 58 Prince-Arthur. 183-1

HOMMES DEMANDES — Trois hommes pour travailler sur la ferme. S'adresser à D. A. Lafortune, 46 St-Vincent, Montréal. 182-3

HOMMES ET FEMMES — Nous voulons avoir quelques personnes dans chaque localité, pour travailler pour nous chez elles, durant leurs loisirs. Ouvrage agréable Salaire libéral. Pas de sollicitations à domicile. Ecrire à Boîte 560, London, Ontario. 172-24

HOMMES — 200 hommes demandés pour les chantiers. Plus hauts salaires payés. S'adresser au bureau de L. Charlebois, 42 rue Dupré, coin St-Maurice. 181-12

HOMMES ET FEMMES demandés pour solliciter en ville; petit échantillon et bon salaire par semaine, à des personnes expérimentées. S'adresser entre 5 et 6 heures p. m. 486 rue Saint-Laurent. 182-3

HOMMES d'écurie, 2 bons, demandés, aussi un laveur. John Sector, écurie Burnside, rue Burnside.

Cousineau, Raymond & Hall,

Agents d'immeubles et Courtiers d'Assurances.

68 St-Jacques.

Tél. Bell, Main 4117. Marchands 908.

$4,000

PROPRIETE, rue St-Christophe, 2 logements.

$7,000

PROPRIETE, rue St-Urbain, 3 logements, pierre solide.

$6,200

PROPRIETE, rue Ontario, 6 logements, terrain, 48 x 110.

$8,300

PROPRIETE, rue Berri, 4 logements et 3 magasins. Revenus annuels, $925.

$8,000

PROPRIETE, rue Berri, 6 pleins pieds (flats), pierre solide.

$16,000

PROPRIETE, rue Notre-Dame, St-Henri, 7 logements et un hôtel. Revenus annuels, $1,844.

LOTS A BATIR, rue Dubord, vendus à grands sacrifices à acheteur immédiat.

SITUATIONS VACANTES

HOMME DEMANDE

Une maison très importante désire retenir les services d'un homme intelligent et de bonnes manières pour aller chez les clients à Montréal, et autres villes du Canada, dans le but d'expliquer les mérites d'un article de grand prix offert sur le marché depuis plusieurs années. Salaire et commission payés. Ceux qui feront application voudront bien mentionner leur âge, leurs références et leur expérience antérieure. S'adresser à F. G. G., 26 PATRIE. 181-6

HOMME demandé, un homme sobre, bien connu dans Mile-End, bon salaire, position permanente, doit avoir des références. Adressez-vous par lettre, 71a Saint-Jacques, J. Brisson.

HOMME demandé, habitué au commerce de confiserie, pour en vendre, dans un quartier français. S'adresser à 6 p.m., à Laurentides Condensing Co., 416 rue Guy.

HOMMES.—On demande trois hommes pour travailler sur la ferme. S'adresser à D. A. Lafortube, 46 Saint-Vincent, Montréal.

HOMMES—On demande des hommes ayant de l'expérience et des apprenties pour les "buffers Machines". S'adresser Hill Electric Switch Co., 1320 Saint-Laurent.

HOMMES—On demande 100 hommes pour les chantiers, Blind River. Devront partir ce soir et demain. S'adresser M. Lemieux, 185 Saint-Jacques.

HOMME d'expérience demandé dans le réparage de poêles. S'adresser entre 8 et 9 heures, jeudi. Geo. R. Prowse, 208 McGill.

INSTITUTEUR demandé pour l'école des garçons de Villeray. S'adresser chez A. Venne, 65 rue St-Hubert, Villeray. 183-1

INSTITUTRICE DEMANDEE pour une école de la paroisse, Village Richelieu; peu d'enfants. S'adresser à Jonas Théberge, village Richelieu, Comté Rouville. 181-3

JEUNES FILLES demandées pour laver les bouteilles, bons gages. S'adresser 717 Mont-Royal. 183-3

JEUNE FILLE—On demande une jeune fille pour se rendre utile dans une famille de 3 personnes, elle sera libre à 7 heures du soir. S'adresser 876 St-André.

JEUNE FILLE—On demande une jeune fille travaillante, propre, pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser 130 Saint-Denis.

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage léger de la maison, 23 avenue Christophe Colomb.

JEUNE fille demandée pour apprendre à coudre. Salaire payé. S'adresser à Mlle Gauthier, 252 rue Saint-Denis. 183-1

JEUNE fille demandée pour prendre soin des enfants. S'adresser immédiatement au No 53 rue Saint-Hubert.

JEUNE fille demandée pour servir les tables, aussi pour aider à la cuisine. S'adresser 93 St-Laurent. 183-1

JEUNE homme de 20 ans demandé, doit connaître la nage et parler les deux langues, aussi, garçon de 15 à 17 ans. Se présenter aux Bains Laurentiens.

JEUNE HOMME demandé, parlant anglais, et français, avec expérience dans les merceries et hardes faites. S'adresser à S. Sauvé, 2005 rue Notre-Dame.

JEUNE garçon demandé pour les commissions, dans une épicerie, dans les 12 ou 13 ans. S'adresser 1025 Demontigny.

JEUNE garçon demandé pour apprendre la mécanique chez un dentiste. S'adresser au Dr Dubeau, 396 Saint-Denis.

JEUNE homme demandé pour l'épicerie, avec références. S'adresser à J. R. Beauchamp, 790 rue Chaussé, coin de la rue Gauthier.

JEUNE COMMIS demandé avec expérience dans l'épicerie, sachant l'anglais et ayant de bonnes références. S'adresser à 734 rue Sherbrooke. 183-3

JEUNE fille parlant anglais demandée, pour aider aux travaux du ménage, dans logis de plain-pied. S'adresser à 457 rue St-Antoine. 183-1

JOURNALIERS demandés pour pelleter de la terre et rentrer de la brique sèche. Briqueterie O. L. Hénault, barrière SainZt-Henri.

MACHINISTE demandé, un capable de tenir en ordre des machines à coudre et autres machines dans une fabrique de chemises et de faux-cols. Devra parler anglais. A. H. Sims Co., Limited, 51 rue Latour. 183-1

MAÇON poseur demandé n'appartenant pas à l'union. S'adresser coin Saint-Zotique et Saint-Hubert, Boulevard St-Denis. 183-1

MENUISIERS demandés, bons menuisiers pour travailler en dedans et en dehors. S'adresser au No 27 Saint-Alexandre. Soir, 26 Hermine. 183-1

MENUISIERS-charpentiers demandés. S'adresser No 55 Sainte-Catherine. 183-1

MODISTE demandée. Une bonne modiste pour travailler à la journée. S'adresser à Mme Willis, 35 rue Belmont.

MODISTE demandée, parlant les deux langues. S'adresser Nicola Bros., 1297 Sainte-Catherine.

OPERATRICES expérimentées demandées pour imperméables. Canadian Waterproof Co., 1834 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE 50 filles pour travailler à la fabrication des boîtes en papier. Geo. A. Mace et Co., 304 rue St-Paul. 183-6

ON DEMANDE des "press feeders", pour presse Gordon, Geo. A. Mace & Co., 304 rue St-Paul. 183-3

PERSONNE d'expérience demandée pour les fourrures. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 33 rue Notre-Dame de Lourdes. 183-1

PEINTRE-TAPISSIER demandé immédiatement. S'adresser à 248 Panet. 183-3

SITUATIONS VACANTES

PATISSIER DEMANDE, un pâtissier sobre. Bons gages. Renseignements, 2096 rue Ste-Catherine, à Montréal, ou 71 Bank, à Ottawa. 181-3

PEINTRES demandés. S'adresser chez Beaulieu et David, 1307 Saint-Laurent.

PEINTRES — On demande six bons peintres, blanchisseurs et vitriers. S'adresser 474 rue St-Hubert, après 7 heures p. m. 182-3

PLOMBIER demandé immédiatement chez J. A. Presseau, 1224 Ontario.

PLOMBIER.—Bon plombier demandé, ouvrage permanent pour un bon ouvrier, S'adresser J. Lafrance, 248 Mont-Royal.

QUELQUES hommes demandés pour cercler les barils. The Starke Cooperage Co., 20 rue King.

STENOGRAPHE

ON DEMANDE UNE JEUNE FILLE CONNAISSANT PARFAITEMENT LES DEUX LANGUES, ET POUVANT PRENDRE LA STENOGRAPHIE ET LA TRANSCRIRE RAPIDEMENT SUR MACHINE UNDERWOOD. $10.00 PAR SEMAINE SERA PAYE A UNE PERSONNE TRES COMPETENTE.

S'ADRESSER PAR LETTRE AU GERANT DE "LA PATRIE", MENTIONNANT EXPERIENCE ACQUISE.

SOLLICITEUR.—On demande un solliciteur pour assurance, expérience pas nécessaire à un homme bien déterminé. S'adresser par lettre à P. Payette, 286 Saint-Jacques.

SOLLICITEURS et solliciteuses demandés pour la ville, petits échantillons. Bon salaire à la semaine à des personnes expérimentées. S'adresser entre 5 et 6 p.m., 486 rue Saint-Laurent.

SITUATIONS VACANTES. — 25 hommes demandés pour cueillir des pommes, près de Montréal. Bons gages aux bons hommes. M. Dery, 11 Côte Saint-Lambert. 183-3

SOLLICITEUR ET COLLECTEUR de première classe demandé, bon salaire garanti à homme désireux de travailler. 71a St-Jacques, 4ème étage, devant; matin, 8 heures; soir, 5 heures. 182-81

TAILLEURS ET FINISSEUSES demandés, dans la fourrure. S'adresser D. A. Cowan, surintendant, Jas Correstine & Co., Ltd., rue St-Paul. 177-ma-j-s-1 ms

VENDEUSES d'expérience demandées au rayon des manteaux et costumes de dames. Parlant français et anglais. W. H. Scroggie, Limited, rue Ste-Catherine et Université. 183-1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE.—On demande une servante dans une famille de deux personnes. Pas de lavage. S'adresser, 180 Cherrier. Téléphone Est. 4481. 183-3

SERVANTES — Cuisinière et fille de chambre demandées; s'adresser No 63 rue Drummond, le jour ou le soir. 181-3

SERVANTE générale demandée, bons gages. S'adresser immédiatement au No 644 rue St-André. 183-3

SERVANTE — On demande une servante; s'adresser au No 721 rue Berri. 183-3

SERVANTE.—On demande une servante au No 4291 Ave. Western, Westmount. 183-3

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser 132 ansfield. Références exigées. 183-1

SERVANTE.—On demande une bonne servante générale. S'adresser immédiatement au No 53 rue Saint-Hubert. 183-1

SERVANTE générale demandée, petite famille, ni lavage, ni repassage. Se présenter munie de certificats, 106 rue Saint-Mathieu. 183-1

SERVANTE générale demandée pour une famille de quatre personnes, pas d'enfants. S'adresser No 6 avenue Laval. 183-1

SERVANTE bien recommandée, demandée, gages, $10 par mois. S'adresser 366 Notre-Dame Ouest. 183-1

SERVANTE demandée. S'adresser 22 rue Hutchison. 183-1

SERVANTE DEMANDEE.—Une jeune fille comme servante de table demandée, au No 172 Saint-Denis, bons gages. S'adresser immédiatement. 183-1

SERVANTE demandée pour un jeune ménage, pas de lavage et bien traitée. S'adresser chez M. L. P. Lafortune, No 1025 avenue de l'Hôtel de Ville. 183-1

SERVANTE.—On demande une servante générale, famille privée, pas de lavage, bons gages. S'adresser 134 avenue du Parc. 183-1

SERVANTE.—Bonne servante générale demandée, au No 2726 rue Sainte-Catherine, entre rues Saint-Marc et Fort. 183-1

SERVANTE.—Bonne servante générale demandée immédiatement, fille de la campagne préférée, parlant l'anglais. Bon chez-soi. S'adresser à Mme Stanton, 776 rue Lagauchetière. 183-1

A LOUER

A LOUER, UN FLAT, splendidement meublé, tout est neuf, propre en parfait état. Lumière à gaz - Auer et poêle à gaz. Situé rue Mitchison. S'adresser à N. G. Valiquette Limitée, Nos 1547-55 Ste-Catherine. 181-3

LOGEMENT à louer, 4 chambres confortables, $8.50. Faudra acheter prélart, poêles montés, $20.00 pour tout. Possession immédiate, visible, soir ou jour, 371 avenue Laval. 183-1

LOGEMENT A LOUER.— 76 LaSalle, près Parc Lafontaine, cinq grands appartements, gaz, imité, Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes, soir, 170 Parc Lafontaine. 183-3.

MAISON à louer ou à vendre, 592 rue Sherbrooke, maison double, angle St-Charles-Borromée. S'adresser à R. H. Buchanan, 234 Craig-Ouest. 183-1

MAISON à louer, magnifique logement neuf, cinq chambres, bain, prix modéré. S'adresser 1570 rue Saint-André, Boulevard Saint-Denis. 183-1

MAISON à louer avec ameublement à vendre, les chambres toutes louées. Bonne localité pour maison de pension. 95 Sainte-Elizabeth, près de la rue Sainte-Catherine. 183-1

TERRE A LOUER — Belle terre à jardinage, 50 arpents, bâtie, maison et grange, située à la Côte des Neiges. Bonne place. Séraphin Gohier, Côte des Neiges Ouest. 26-28-30

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, belles chambres sur devant, meublées ou non, chauffées eau chaude, bain, gaz, facilité pour cuisine; famille de deux. Coin St-Laurent et Lagauchetière, entrée 538 rue Lagauchetière. 183-1

CHAMBRE — Grande chambre à louer, sur l'étage du bain, chauffée à l'eau chaude, garde-robe, lumière Auer, téléphone, 318 St-Denis. 183-1

CHAMBRES double et simple à louer, pas d'enfant, pension si désirée. Prix modéré, 296 Seigneurs, près Notre-Dame. 183-1

CHAMBRE meublée ou non, à louer, chauffée par eau chaude, garde-robe, famille parisienne, bain, pour messieurs, 1529A rue Ontario, coin Sanguinet. 183-1

CHAMBRE double à louer, sur l'étage du bain, premier étage, garde-robe; eau chaude, gazeliers, miroir et cheminée famille privée. Téléphone, 95 St-Hubert. 183-1

CHAMBRE à louer, double et simple. 88 Ste-Elizabeth, près Ste-Catherine. 183-3

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE — Magnifique chambre à louer, sur le devant, gaz, garde-robe, avec usage de la cuisine, 71 avenue de l'Hôtel-de-Ville. 183-1

CHAMBRES à louer, trois grandes chambres très chaudes, pour messieurs. Tout le confort désirable. 159 avenue de l'Hôtel-de-Ville. 183-1

CHAMBRE à louer, double et simple; meublée ou non, maison tranquille. S'adresser 13 rue Drolet. 183-1

CHAMBRE à louer sur l'étage du bain, lumière Auer, famille privée sans enfants, pension si désirée. Messieurs seulement, 570 St-André. 183-1

CHAMBRE— Belle grande chambre meublée, avec balcon, au No 311 Plessis. 183-1

CHAMBRE non meublée à louer, trois piastres par moi, 438 avenue Hôtel-de-Ville, famille privée, personne tranquille. 183-1

CHAMBRES garnies à louer. Trois chambres garnies, bien éclairées et chauffées, avec cuisine si désiré. 1341 rue Ontario. 183-1

CHAMBRE à louer avec toutes les améliorations modernes. chauffage à l'eau chaude, lumière électrique. S'adresser au No 200 rue St-Hubert. 183-1

JOLIE chambre à louer, au premier étage, meublée ou non garnie, au No 1 rue Drolet. 183-1

JOLIES chambres à louer sur le devant bain émaillé, chauffées à l'eau chausot, famille privée, 266 St-Denis. 183-1 sol, famille privée, 266 Sgint-Denis.

SALON garni à louer, sur le devant, premier étage, famille sans enfants. S'adresser l'avant-midi ou le soir au No 216A Ste-Elizabeth. 183-1

PENSION DEMANDE

PENSION DEMANDEE dans une famille privée pour un bébé de 6 mois. S'adresser à P. D. G., 178 LA PATRIE. 181-3

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE et pension de première classe, 124 Berri. Téléphone Bell Est 1226. 183-1

VOUS TROUVEREZ chambre, pension, dans une famille privée, pension table, 237 Cadieux. 183-1

A VENDRE

A VENDRE, ameublement de salon et de chambre en acajou et en érable piqué, chaises, rideaux, etc. S'adresser de 2 à 6 heures, 827 Saint-Hubert. Tél. Est 1443. 183-1

A VENDRE, poêle à charbon presque neuf. On peut le voir au No 6A rue Sainte-Elizabeth. 183-1

A VENDRE, cheval de première classe, 5 ans, sain, 1,200 livres. S'adresser à Jos Lévesque. 120 rue Bleury. 183-1

A VENDRE.—Avant d'acheter vos poêles, ne manquez pas de nous faire une visite, c'est tout à votre avantage, poêles neufs, depuis $11.00 en montant. 250 poêles de seconde main. Il faut les sacrifier par manque d'espace. Prix, $4.00 en montant. Aussi, poêles en acier, une spécialité, seul manufacturier à Montréal, le célèbre poêle en granit J. E. P. Davignon, 1064 Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. 44-jno

A VENDRE.—Victoria, piano box, Concord, express neufs et d'occasion, jobbing express, Rockaway, famille, d'occasion, en parfait ordre. U. Archambault, 1278 DeMontigny. Tél. Main 897. 84-1-j-s-3 s

AUX TAILLEURS. — Etant condamné par les médecins, raison pour vendre mon stock de tweeds et boutique, à sacrifice, à prompt acheteur. J'emploi trois couturiers; clientèle dix paroisses; je rendrai compte des recettes à l'acheteur, R. A. Bonenfant, St-Remi, Napierville. 181-6

AUTOMOBILE A VENDRE — Pope, Modèle 1905, deux sièges; force 12 chevaux; vitesse 40 milles. Bon marché à prompt acquéreur. F. Paquette, 1936 Ste-Catherine. 180-6

BOUTIQUE DE FORGE à vendre, bien outillée, bonne clientèle, bon marché. Cause de vente: départ. S'adresser à L. R., Rivière Gagnon, comté Terrebonne.

BON vieux cheval avec harnais et tombereau, bon marché, aussi tombereau et sleigh double d'hiver. 454 Dorchester. 183-1

BON BICYCLE à vendre, caoutchouc neufs, cloche électrique, bon marché. S'adresser à 708 rue Sanguinet. 181-3

CHIENS.—A vendre, deux chiens de race, qui sont bien domptés pour la chasse, renards et chevreuil. On peut les voir au No 426 Mentana.

CHEVAL à vendre, cheval de selle et de voiture, 6 ans, sain, sans défauts, pesant 1,250 livres. S'adresser 430A avenue de l'Hôtel de Ville. 183-1

CHEVAL A VENDRE — Cheval de selle et de voiture, 6 ans, sain, sans défaut, pèse 1250 lbs. S'adresser 430a Av. de l'Hôtel de Ville. 181-3

ENGIN A GAZOLINE A VENDRE—Un engin à gazoline et pétrole, 8 forces complètement neuf, vendra bon marché à un prompt acheteur. Ecrire à Gazoline Engine, St-Casimir, Qué. 182-4

EXPRESS ET BRELOT pour épicerie. Express, $30. Brelot, $10, en parfait ordre. Visible à 106 Dufresne. 181-3

FOURNAISES A VENDRE — Deux fournaises de seconde main, Daisy No 4. F. St-Germain, No 70 rue Saint-Jacques. 183-3

MAGASIN A VENDRE — Joli magasin de nouveautés et d'articles de fantaisie. Bon site. S'adresser 436 Rachel, coin Laval. 180-6

MEUBLES DE MENAGE à vendre, poêle, fournaises, couchettes et chaises; aussi quatre barils pour faire le vin et le conserver. S'adresser 572 St-Denis. 183-6

MAGNIFIQUE ROBE de voiture Buffalo à vendre, 6 x 8 pieds, bien doublée. S'adresser à 313 St-Laurent. 183-3

MANTEAU.—A vendre, manteau en chat sauvage de première classe, presque neuf, buste 36 pouces, bon marché. 22A Emery. 183-1

MAISON à vendre, construite en mai 1905, façade en pierre, 3 logements, de 8 pièces chacun, très modernes. Rapportant $40.00 par mois de loyer. S'adresser 136 Aylwin, Hochelaga. 183-1

PIANO carré à vendre, grosseur moyenne, bon pour la pratique, à grand sacrifice pour du comptant. 8 Notre-Dame de Lourdes. 183-1

PIANO à vendre, ancien cottage, bon marché, 1379 Saint-Laurent. 183-1

POELE.—A vendre, un beau poêle, presque neuf. 81 Garnier. Occasion exceptionnelle. 183-1

SECRETAIRE A VENDRE. — Magnifique secrétaire et bibliothèque; aussi une chaisse de bureau. S'adresser à H. Beauchamp, 451 Berri. 183-3

PROPRIETES A VENDRE

TERRAIN A VENDRE

Magnifique terrain, rue Sherbrooke, près rue St-Denis, voisin de résidence de M. T. Bastien, 50 pieds par 160 pieds. Prix modéré. S'adresser à J. A. A. Michaud, 29 rue Saint-Pierre. 180-6

PROPRIETE à vendre, rapportant $550.00 par année, vente immédiate, conditions faciles. S'adresser 954 Beaubien. 183-1

PROPRIETE à vendre, Nos 13 et 15, quatrième avenue, Viauville, comprenant 2 plainpieds de six pièces chacun, pierre et brique solide. S'adresser No 11, 4ème avenue, Viauville. 183-1

PROPRIETE A VENDRE.—Deux coins de rues, deux shops et trois logis, loyer $648.00, prix, $6,000.00; $1,500. comptant, place d'affaires pour boucher. S'adresser 49 Pontiac, Montréal. 3.

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES — Bicycle-moteur, à vendre, 2 1-2 H. P. marque Queen City, quatre mois de service seulement. Ecrire à B. C. L., 125 "LA PATRIE." 182-6

COMMERCE D'HOTEL A VENDRE

Toutes les fournitures, un long bail d'hôtel et les meubles d'un bon commerce payant. Profit net de plus de $7,000 par année. La maison ne compte que 7 années d'existence.

81 chambres à coucher.

Prix $6,000 comptant.

Ecrire à M. C. 177 LA PATRIE. 177-26

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER — $5.00 en montant sur billets promissoires ou autres garanties. Strictement confidentiel. A. Fiset, 15 rue St-Jacques. 183-3

ARGENT A PRETER.—$5.00 à $500.00. Transactions confidentielles, bureau privé, ouvert tous les jours, jusqu'à 8 h. p.m. A. Bourget, Chambre 4, 3663 Notre-Dame, St-Henri. 180-6

ARGENT.—Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garatie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. TOLMAN, 517, Edifice New-York Life, Place d'Armes. 207-1 an

ARGENT A PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur ni garantie; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre, paiement suivant les emprunts; affaires strictement confidentielles; venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 267-1 an

Une re Nouvelle dans l'Emprunt

CAPITAL ILLIMITE

Nous prêtons sur meubles de ménage en usage, chevaux, voitures, pianos, fixtures de magasin, etc., sans déménagement, aux taux absolument les plus bas.

Prêts de $10. à $1000.

Le Paiement Hebdomadaire ou Mensuel sur un Prêt de

$100	est	$2.50
$75	"	$2.00
$50	"	$1.50
$25	"	$1.25
$10	"	75

Affaires tout à fait confidentielles, telle est notre devise.

Prêts accordés sans informations embarrassantes ou demandes de renseignements aux amis, parents ou employés.

Si vous devez à l'épicier, au propriétaire, au médecin ou si vous avez besoin d'argent pour n'importe quoi, nous vous le ferons avoir et vous ne devrez qu'A nous.

Venez, écrivez ou téléphonez Main 433, pour détails et nous vous enverrons notre agent auprès de vous.

THE CANADIAN FINANCE CO.,

103 Rue St-François-Xavier,

Angle de la rueNotre-Dame. 103—jno

PERDU

CHIEN — Perdu à Sorel, chien noir, tête jaune, estomac et ergots blancs, taches sur museau. Collier nickelé. Récompense à celui qui le ramènera 119 Elizabeth, Sorel. 183-1

MONTRE perdue, le 25, avant 10 heures p.m., une montre de dame, probablement en passant par les rues St-Laurent, Dorchester, Berri en bas, jusqu'à la gare Viger. Prière de rapporter au No 158 Berri. 183-1

PORPE-MONNAIE PERDU — $50.00 de récompense; un porte-monnaie en cuir rouge-brun, perdu le 24 courant au village Richelieu, soit entre la résidence du Dr Trudeau et de M. Alfred Bérard; le portefeuille contenait un billet promissoire de $150.00; un autre de $140.00; deux billets de $20.00 chacun, du Dominion; il porte aussi le nom de M. Pierre Chevalier, de St-Basile, et l'on est prié de le remettre à M. l'abbé Lamoureux, curé du Village Richelieu. 183-2

PERDU — A l'intersection des rues Notre-Dame et des Seigneurs, un porte-monnaie contenant un billet de banque et quelque menue monnaie. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter ou d'en donner avis à J. A. Gauthier, au bureau de La PATRIE. 182-3

PERDU.—Une paire de lunettes, vendredi, le 22 courant. Récompense libérale à celui qui la rapportera à W. M., 1961 Ste-Catherine. 181-3

PERDU, le 19 du courant, petit fox répondant au nom de Pitro: collier et cadenas en nickel. Récompense libérale. S'adresser 275 rue Delorimier. 183-1

PERDUE, entre rues Dorchester et St-Jacques, dans le Beaver Hall, une sacoche brune contenant vingt dollars en billets, quelque mommaie, clés avec nom. Récompense à 293 rue Saint-Jacques. 183-1

PERDUS, dans la nuit de samedi à dimanche, à Laprairie, trois chevaux, un poulain étalon de deux ans, un cheval rouge de 10 ans, avec noeud à l'une des pattes de derrière, et une vieille jument noire. Toute personne pouvant fournir des renseignements ou les ramener à "Pacaud", Laprairie, contremaître de la Laprairie Press Brick Co., sera généreusement récompensée. 183-1

PERDU — La dame qui a ramassé le paquet contenant fourrures, char Ontario Est, près Iberville, mardi soir, a été reconnue, rapportez s'il vous plait. 353 Hôtel de Ville. 183-1

TROUSSEAU de clefs perdu, avec adresse W. H. Smardon, chambres 6-17 rue Saint-Jean, y attachée. Récompense généreuse en remettant à 45 rue Bleury. 183-1

DIVERS

CARTES POSTALES pour choisir, envoyées en soumission. Pas besoin d'argent, faites parvenir votre adresse seulement. L'Idéal, Boite Postale 45 x, Montréal. 183-3

DIVERS — Des jeunes gens désirant apprendre la télégraphie et se qualifier pour occuper des positions lucratives sur les chemins de fer. S'adresser Ecole de Télégraphie, chambre 10, Monument National, Montréal. 27-80

HOROSCOPE.—Envoyez dix centins, la date de votre naissance; Madame Toni vous dira le Passé, Présent et Avenir, affaires d'amour; elle vous enverra le portrait de votre futur mari ou femme. 98 Inspecteur, Montréal. 181-5

REMERCIEMENTS à la Ste - Vierge pour faveur obtenue, P. H. 181-3

REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier, M. A. J. 181-3

AVIS AUX MALADES

AUX MALADES, à ceux qui souffrent physiquement et moralement, il est conseillé d'écrire pour informations au docteur Vaillancourt, 786 Saint-Denis, Montréal. 167-ma-j-s-1 ms

AVIS — Toute personne qui attaquera le caractère de Bruno Grondin, forgeron-ferreur, 1871 St-Jacques, sera poursuivie. 182-3

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit. No 15644. — Lome, Ross et al, demandeurs, vs William F. Hart et al, défendeurs.

Le 7ème jour d'octobre 1905, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 2318 rue Ste-Catherine, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en tables, chaises, etc.

Conditions: Argent comptant.

S. C. MARSAN,
H. C. S.

Montréal, 26 septembre 1905.

—POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE"

OU DINER

STAR DINING ROOM Cuisine de 1ère Classe Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a. m., à 8 hrs p. m. N. Pressault, prop. Tél. Bell, Main 1768, 24 Craig Ouest. 170-jno.

PENSION PARISIENNE

74 St-Denis, près carré Viger. Repas de tout premier ordre; déjeuner de 7 à 9 h., 25c. Lunch midi, à 1.30, 25c; diner, de 6.15 à 7½, 40c. Pensionnaires au mois, 3 repas, $18. 2 repas, $16. Téléphone East 4464. Ameublement neuf. 182-1 ms

TEL. BELL., EST 1150 ET 1063

LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

1887-1890 STE-CATHERINE

Entrées privées: MONTREAL, Canada

179 ST DOMINIQUE Ouvert toute

1887 Ste-CATHERINE la nuit.

Repas à la Carte. Prix modérés. Chef de Cuisine Français. Diners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.

JOS. GRAVEL, Prop.

148-ma-j-s-jno

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier, J. Arthur Tanguay, propriétaire. j.-s-jno.

H. A. GIGUERE

Viandes de Choix

PURES et NUTRITIVES

34 et 40 Marché Bonsecours,

Tél. Bell M 2479. 65-j-j

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 6512.—F. J. Granger et al, demandeurs, vs. L. G. Labelle, défendeur.

Le 7e jour d'Octobre, 1905, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 466 rue St-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens, meubles et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause consistant en un piano et meubles de ménage.!

Conditions: Argent Comptant.

J. BREUX,
H. C. S.

Montréal, 28 sept. 1905. 183-1.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 3248. Gustave Boissonnault, demandeur, vs Georges Robins, défendeur. Le dixième jour d'octobre 1905, à trois heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 407½ St-Dominique, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

ALPHONSE ST-GEORGES, H.C.S.

Montréal, 28 Sept. 1905. 183-1

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 3248. Gustave Boissonnault, demandeur, vs George Robins, défendeur. Le dixième jour d'octobre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 35 rue Fullum, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

ALPHONSE ST-GEORGES, H.C.S.

Montréal, 28 Sept. 1905. 183-1

MORT SUBITE

De Mme O. Blondin, à Bryson

(Correspondance spéciale.)

BRYSON, 28. — S'éteignait la semaine dernière dans la personne de Mme Blondin, l'épouse du capitaine Ovide Blondin, une des femmes les plus estimées et considérées de notre village. Sa fin soudaine et inattendue vint attrister tous les cœurs et attirer toutes les sympathies vers la famille éplorée. Mme Blondin, depuis un certain temps était souvent malade mais rien ne donnait lieu de croire qu'elle serait sitôt ravie à l'affection des siens.

Vendredi dernier elle allait rendre visite à sa belle-sœur malade et l'encourager de ses bonnes paroles, et revenait chez elle vers les neuf heures du soir. Quelques instants plus tard elle était frappée d'apoplexie et expirait une couple d'heures après, dans les bras de sa fille unique.

Mme Blondin était bien connue non seulement à Bryson mais à Fort Coulonge et dans toute cette partie du comté. C'était une femme essentiellement chrétienne et charitable.

Nous offrons au capitaine Ovide Blondin et à sa fille Mademoiselle Marie-Louise Blondin nos plus vives sympathies.

L'inhumation a eu lieu au milieu d'un grand concours de personnes venues de tous côtés. Le service fut chanté à l'église de l'Ile du Calumet, par le Rév. P. H. Lemoyne.

MM. George, Alphonse, Pierre, Napoléon, William et Fred Trudel, d'Ottawa, les six frères de la défunte, étaient les porteurs. Le deuil était conduit par M. C. D. Blondin.

Assistaient aux funérailles, M. le shérif S. McNally, M. le protonotaire Barsalou, MM. les avocats D. R. Barry et R. Millar; MM. les docteurs Gaboury, W. Gauthier, H. Hurdman et McNally; M. le notaire D. Leguerrier, M. J. W. Farrier, M. et Mme W. MacCosham, M. et Mme F. C. Dezouche, M. N. McCuaig, M. R. Morehead, M. W. Thompson, M. W. Rimer, régistrateur; M. J. Shea et une foule d'autres.

A VALLEYFIELD

Chambre de Commerce — Conseil de ville — Un incendie

(Corr. spéciale)

VALLEYFIELD, 28 — Mardi soir a eu lieu une assemblée des membres de la Chambre de Commerce pour l'élection de ses officiers. M. T. Préfontaine a été élu président, le Dr J. E. St-Onge, vice-président; secrétaire, V. Côté; directeurs, F. Béique, Arthur Plante, E. Gauthier, M. Laurin, N. Wallot, Léandre Gendron, C. Denis.

Le secrétaire lut une lettre de M. Ls. Simpson, invitant les membres de la Chambre de Commerce à visiter la manufacture, et à prendre connaissance des nombreux changements qu'il a faits depuis son arrivée.

A l'unanimité, les membres décident d'accepter l'invitation et de visiter la manufacture, jeudi, à 2 heures de l'après-midi.

Ont été admis membres de la Chambre: M. Ls. Simpson, qui était présent à l'assemblée; M. Z. Brault et M. L. V. Lanouette.

L'assemblée vota des remerciements aux officiers sortant de charge et fut ajournée au 30 octobre prochain.

—Hier soir, à l'assemblée du conseil, une lettre de M. Ls. Simpson fut lue par le greffier. Il y était dit que les charretiers passent sur les ponts de la Cie de coton au grand trot, contrairement à la loi et aux avis qui sont sur chacun des ponts. Le conseil est prié de faire cesser cet état de choses. Le conseil charge le chef de police de voir à ce que les voitures qui passent sur les ponts, observent la loi.

— La compagnie électrique de Valleyfield a protesté la ville hier. Elle allègue que les poteaux que la ville fait poser pour son installation électrique, lui sont préjudiciables et peuvent lui causer des dommages dont elle tiendra la ville responsable.

— A 7 1-2 heures hier soir les pompiers étaient appelés pour un commencement d'incendie chez M. Nap. Leduc, rue Ste-Cécile. Le feu avait pris dans une garde-robe, une lampe s'étant échappée des mains de Mme Leduc. Le feu a été éteint immédiatement par les pompiers. Il y a peu de dommages par l'eau, mais il y eu beaucoup de fumée.

MAISONS D'EDUCATION

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL DU SOIR A

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

The Montreal Business College

COMMENCANT LUNDI, 2 OCTOBRE

ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET UNIVERSITE.

Comptabilité et travail de bureau d'après le système Budget, comprenant méthodes, feuilles détachées et cartes, arithmétique, calligraphie, correspondance, français, clavigraphie d'après les systèmes Touch et Semi-Sight, sténographie en français et en anglais. Autres sujets par arrangement spécial. On ne peut recevoir, pour cette méthode d'enseignement, qu'un petit nombre d'élèves. Faites votre entrée maintenant. Pour prospectus, écrivez, venez ou téléphonez Uptown 151. J. D. Davis, 46 rue Université. 182-8

Le Conservatoire de Musique de L'UNIVERSITE McGILL

S'OUVRE LE 18 SEPT.

Alors que commencera l'enseignement dans toutes les branches

Les élèves peuvent entrer en tout temps.

Le concours de piano, pour la bourse de $50, ouvert à tous les candidats, aura lieu lundi, le 25 sept., à 9.30 heures a. m. Les inscriptions doivent être envoyées de bonne heure au Secrétaire.

799 Rue Sherbrooke.

16-19-21-23-26-28-30.

COURS DU SOIR

International Business College

2084 RUE STE-CATHERINE

Enseignement individuel.

TEL. MAIN 309

CAZA & LORD.

173-jno Directeurs.

COMMERCE

L'EXPORTATION DES POMMES

D'après un rapport de Taylor, King et Cie., Board of Trade, les exportations de pommes pour la semaine finissant le 23 septembre, ont été :

De Montréal	39,202 barils.
De New-York	26,212 barils.
De Boston	2,424 barils.
De Halifax	10,148 barils.
Total pour la semaine	78,076 barils.
Semaine correspondante, 1904 ..	96,935 barils.
Diminution	18,859 barils.

LA BANQUE SOVEREIGN

La Banque Sovereign a ouvert une succursale à Thorndale, Ont.; le gérant est M. G. J. Leckner, de la succursale de Toronto.

LE FROMAGE CANADIEN

Londres, 28.—A une réunion de la Liverpool Provision Trade Association, M. George Hall, le président, a dit que le fromage canadien était au point de vue de l'uniformité, le meilleur qui fut fait, au monde. Le Canadien produit une qualité de fromage qui est l'égale de n'importe quelle autre. Son beurre est aussi amélioré et il ne lui reste qu'à exporter son excellent bacon en plus grande quantité.

LE BLE DE L'OUEST

Winnipeg, 28.—A la date d'hier, 5,600,000 minots de blé avaient été expédiés par le Pacifique Canadien, ce qui représente plus de trois millions de piastres pour les fermiers de l'Ouest. Des moissons de 35 à 40 minots de blé par acre et de 75 à 100 minots d'avoine par acre sont communes. Le marché n'est cependant pas aussi actif qu'il devrait l'être, parce qu'un grand nombre de fermiers attendent une hausse des prix pour vendre leur récolte. Le seul district de Treherne exporterait plus de 500,000 minots de blé, cette année.

Le marché au beurre et au fromage est très ferme aujourd'hui. La demande pour le beurre est excellente et on côte le crèmerie de choix à 23c avec les autres qualités à 22 1-2c. Le prix du fromage n'a pas changé, on côte toujours 11 1-4 à 11 3-8c pour les fromages d'Ontario et 11 à 11 1-8c pour les fromages de Québec. Le marché aux œufs est ferme aux mêmes prix qu'hier.

Le marché aux provisions est bon. Le porc battu se vend $9.25 à $9.50 les 100 livres, selon la qualité.

Le marché aux céréales est tranquille à Chicago avec un gain d'un quart de cent pour le blé de septembre et de mai, d'un huitième pour le maïs de mai, une baisse d'une demie cent pour l'avoine de septembre. A Winnipeg, le blé d'octobre gagne un huitième.

MARCHE DE CHICAGO

BLE

Sept., fermé, 85 1-4a ; ouvert, 82 1-2 ; midi, 85 1-2.

Déc., fermé, 86b ; ouvert, 86 1-8 ; midi, 85 7-8 86.

Mai, fermé, 87 3-4a ; ouvert, 87 3-4 88.

MAIS

Sept., fermé, 51 7-8a ; ouvert, 51 3-4 ; midi, 51 3-4.

Déc., fermé, 45 ; ouvert, 44 7-8 45 ; midi, 45.

Mai, fermé, 44 1-2b ; ouvert, 44 1-2 1-2 5-8.

AVOINE

Sept., fermé, 27 3-4 ; ouvert, 27 1-2b ; midi, 27 1-4b.

Déc., fermé, 28 5-8 ; ouvert, 28 5-8 ; midi, 28 5-8.

Mai, fermé, 30 1-2 5-8b ; ouvert, 30 5-8.

MARCHE DE WINNIPEG

Sept., fermé, 78 3-4 ; ouvert, 78 3-4b ; midi, 78 3-4b.

Oct., fermé, 77 7-8 ; ouvert, 77 3-4b ; midi, 78a.

FINANCES

RECETTES DES CHEMINS DE FER

Les recettes de l'Electrique de la Havane pour la semaine finissant le 26 septembre sont, en argent espagnol, de $36,870

Semaine correspondante de 1904 32,096

Augmentation $4,774

Recettes comparées des chemins de fer à traction, du 1er janvier au 14 septembre.

	1904.	1905.	Augmentation.
Mont. Str.	$1,717,140	$1,898,580	$181,440
Toronto R.	1,689,353	1,896,590	207,237
Twin City.	2,995,494	3,249,642	254,148
Détroit ...	3,143,817	3,542,103	398,386
Tolédo ..	841,075	919,765	78,690

Les recettes du Détroit United Ry pour les trois semaines finissant le 21 septembre, sont de, pour 1905, $334,614.85 ; pour 1904, $290,353.70 ; augmentation, $44,261.15, soit 15.2 pour cent.

LA BOURSE

Le marché de New-York est devenu assez tranquille après la première heure et il ne paraît pas qu'il y ait eu de grandes liquidations. Le ton est tranquille et ferme et plutôt à la baisse.

A Montréal l'après-midi d'hier a ménagé quelques surprises aux détenteurs du Dominion Iron and Steel Commun et de Power. Le premier a vendu 2,500 actions avec une hausse de 2 points. Ce matin le Steel a continué à monter jusqu'à 24 puis il s'est tenu ferme à 23 et une fraction.

Le Power s'est tenu ferme à 94 et a primé à 93 5-8.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

D. Iron Common.— 450 à 24, 25 à 23 1-4, 100 à 23 1-2, 125 à 23 3-4, 100 à 23 5-8, 50 à 23 3-4, 25 à 23 1-2, 100 à 23 5-8, 175 à 23 1-2, 725 à 23 5-8, 100 à 23 1-4, 5 à 23 3-4, 725 à 23 1-2, 50 à 23 1-4, 75 à 23.

D. Iron Pref.—1 à 70, 225 à 72, 25 à 72 1-8, 125 à 72 1-4, 15 à 72, 75 à 73 1-2, 75 à 76, 25 à 73 1-2 Con.

Mackay Common— 825 à 45, 25 à 44 3-4, 50 à 44 7-8.

Textile Pref.— 25 à 96 1-2.

Mont. Power— 560 à 94.

Detroit Unit.—75 à 94 1-4, 50 à 94 1-8

Scotia Common.—25 à 65 1-4, 75 à 65 1-4.

Rich. & Ont.— 25 à 75 1-4, 25 à 75.

Mont. Street— 75 à 226 1-4, 41 à 226 1-4, 50 à 226, 4 à 226.

Mont. Cotton—25 à 124 1-2, 6 à 124 1-2, 20 à 125 PS., 20 à 125.

Toronto Rails. — 28 à 107.

Mo. Telegraph — 9 à 167, 6 à 166.

C.P.R. — 100 à 174 1-2 P.S.

Textile Bds. — 4000 à 90C, 1500 à 89 3-4C.

L. Woods Pref. — 25 à 113 1-4.

D. Coal Pref. — 1 à 115 1-4.

D. Coal Comm. — 25 à 78 1-4.

Scotia Pref. — 7 à 116.

O'Gilvy Pref. — 1 à 130 P. S.

Merchants Bank — 19 à 163.

Toledo Rails. — 50 à 34 7-8.

Bank of Mont. — 2 à 256.

D. Iron Bonds — 7000 à 85, 2000 à 84 3-4.

Iron Pref. Com. — 50 à 74.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Détroit— 25 à 94 3-8, 25 à 94 1-4, 10 à 94 1-2, 1 à 94 1-2, 25 à 94 3-8, 25 à 94 3-8.

Mo. Power—25 à 93 1-4, 25 à 93, 20 à 93 1-8, 25 à 93 1-4, 50 à 93 1-4, 25 à 93 1-4, 10 à 93, 10 à 93, 100 à 93 1-2.

Street—10 à 226 1-2.

Textile Pref.— 25 à 97, 18 à 95 1-2, 100 à 96 1-4.

Twin Com.—100 à 21⅝, 100 à 21⅝, 25 à 22, 75 à 22, 50 à 22¼, 25 à 22⅛, 50 à 22⅛, 150 à 22⅛, 25 à 22⅜, 100 à 22½, 50 à 22⅛, 10 à 22, 15 à 22⅛, 50 à 22¼, 100 à 22⅜, 100 à 22⅛, 125 à 22⅛, 50 à 23.

Tolédo.—25 à 34½.

Iron Bonds — 2000 à 83 3-4, 2000 à 84, 3000 à 84, 1000 à 84, 2000 à 84, 2000 à 84, 2000 à 84 1-4.

O'Gilvy P. — 25 à 129.

Scotia — 50 à 65 1-2, 25 à 65.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 27 Sept. 1905

VALEURS	Ven.	Ache.	VALEURS	Ache	Ven.
C.P.R....	175	173¼	North Star	......	......
M. S. R...	226¾	220	D. Coal Pf	......	......
Tor. St. R.	107½	107	" Com	......	......
Twin C. T.	113½	117	B.C.Pc.Ass.	......	......
Dt. P....	94¼	94	Wind. Hot	......	......
Toledo Ry.	35½	34½	B. Mont..	......	......
Hal. "	109	107	B. Onts	......	......
R. & Ont..	75¼	75	B. Br. N.A.	......	......
M.H. & L..	94	93¾	B. Mols ..	......	......
Nova Sc. S	65½	65	B. Tor. ..	......	......
D. I. & S.C.	23½	23	B. Matc...	216	......
" p.	74¼	73½	Ham. R. R.	......	......
D.CoalCom	80	78	B. National	......	......
M. Tel....	176	165½	B. Royal	......	......
Bell T....	160	156	S.N. Scot.	......	......
Ogil. Mil...	......	......	B.E. Tow..	......	......
" p.	132½	128½	B. Québec.	......	......
Lake Wod.	114	113½	B. Union..	96	95½
L. Pulp C.	104	......	B. Comm..	......	......
Mon. Cot.	125	124½	B Hochel.	......	......
Merc. "	......	......	No.Wes.La	......	......
C. Col. "	......	......	BdsD.I.&S	85	84½
Dom "	......	......	" L.Grant	......	......
Mont. "	......	......	" C.Cab.c.	......	......
Duluth Co.	......	......	" " p.	......	......
W. E. R	......	......	" Mont.St.	......	......
W.India.E.	......	......	" H.E.R..	......	......
St.John R.	......	......	" B. Tel..	......	......
......	......	......	" C.C.Cott	......	......
C. Cable...	......	......	" D. Coal..	......	103
Maroni...	......	......	" L. Pulp.	......	......
Ml. WarEa	......	......	No. Sco. St.	......	......
Republic	......	......	DominionB	......	......
"Paine	......	......	Lake Wod.	......	......

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Ouv.	1.30 hrs.	VALEURS	Ouv.	1.30 hrs.
Am. Car. F	35¾	35⅞	Louis & N.	154¼	153⅞
" prf	..	..	ManhElev.	165	165
A. Cott. Oil	......	......	Mis. Pac...	105½	105
Am Loc Co.	52¼	52⅛	Metropolita	125½	125
A.L.Copper	83¾	83	Norf. & W.	85½	85
A. Smel. C	127	126½	Minn&SSM	140¼	140
" prf	......	......	" pfd.	......	......
A.Sug R Co	139	135½	N.Y.C.&H.	150	149½
A.T. & S.F.	90½	89¾	N.Y.O.&W	55½	54½
A.T.&S.Fp	105	105	Nat L. C...	46¼	46½
Balt&Ohio	115½	114¼	PacificMail	45	45½
B.R.T.....	71¼	71¼	Pen Rail...	143¾	143
C. &Al. Co	......	......	P. S. Com.	......	......
Can. Pac.	173¼	173¾	People Gas	103½	103¼
Ches&Ohio	57⅝	57⅛	Phil.& R.1p	121½	121
C.&N.Wes.	21½	21⅛	" 1 pf	91¾	91¾
C.M.& St.P.	181¼	180¾	" 2pf	......	......
Con G.N.Y.	......	......	R. Is. com.	33	32¾
C. F. & I.	44	43⅞	South R.C.	35⅜	35½
C.C.C.&stL	100	100	" pfd.	100½	100¾
D. L. & W.	......	......	South Pac.	69	69
Del.& Hud.	216	216	Ten. C.&I.	86¼	86
Det U. Ry.	94	94	Texas Pac.	35½	35½
D.&R.G...	36½	36¼	Twin City.	117	117
" prf	90½	90½	U. S. L. Co.	......	......
D.S.S.&Atl	......	......	U.S.L.pfd.	37⅞	37½
" prf.	......	......	U.S.S.com.	104⅝	104¾
Erie Rail'd	49¾	49¼	" pfd.	50⅛	50¾
" 1pfd.	82	81¾	U.S.Rub.C.	......	......
"II pfd.	73½	72¼	U.S.R.prd.	137½	137½
Gt. West...	......	......	U.Pacific	......	......
Gen. Elec.	......	......	U.Pacificpr	......	......
Hav. Com.	......	......	Wabash..	23	22¾
" prf	......	......	Wabash. pf	41½	41⅞
Ill. Cen..	181⅛	181¾	West U. Tel	......	......
K. & Tex..	34¾	34⅛	Wis.C.com.	......	......
K.&Tex.p.	69¾	69½	......	......	......

LE CURB

Elect. Develp't Co., Stock, 57-59½. Bonds 90-90½. Mexican L. & P. Co., Stock, 65¾-66¾. Bonds, 82¼-82½. New Issue, 90 et 20 à 90 et 22. Rio de Janeiro Tram, Light & Power Co., Stock, 48½-49. Bonds, 76¼-76¾. Sovereign Bank, 130 bid. Shawinigan, 20 bid. City & District Bank, 460 bid.

LE VIRGINIAN

On essaiera de le renflouer dimanche

(Dépêche spéciale.)

QUEBEC, 28. — On s'attend à ce que MM. Davis profitent de la grande marée de dimanche prochain pour faire un effort suprême pour renflouer le steamer "Virginian" qui est échoué à l'île aux Grues.

—La commission du havre vient d'informer la "Quebec Transportation Co.", que son steamer qui est actuellement à prendre un chargement à Québec, n'a pas droit aux exemptions accordées par la commission parce qu'il ne remplit pas les obligations convenues entre la commission du havre et la compagnie.

BLAME A L'HOTELIER

(Suite de la 1ère page)

è je n'ai pas le temps, je m'en vais travailler.

Masse a insisté de nouveau, c'est alors que le témoin lui a mis

LA MAIN SUR L'EPAULE

pour le reculer, et sortir de l'hôtel, Masse est tombé assis, puis il s'est jeté sur le dos. Le témoin a aidé à M. Desormiers à coucher Masse sur le sofa.

Lafortune se trouvait là, mais il n'a pas aidé à transporter Masse. Le témoin n'avait pris qu'un verre de bière. Il n'était pas faché quand il a donné une légère poussée à Masse. Une fois que ce dernier fut couché, le témoin sortit mais n'alla pas travailler.

Le témoin déclare qu'en poussant Masse, il n'avait pas l'intention de lui faire mal. Il voulait tout simplement se débarrasser de lui.

Il n'avait jamais parler à la victime. Il a appris la mort de Masse dimanche soir, vers 9 heures. C'est M. Louis Levesque qui lui a appris cette nouvelle.

Lafortune n'a jamais dit au témoin: pourquoi as-tu fait cela ? au moment où Masse venait de tomber Lafortune était en boisson, mais il savait ce qu'il faisait et ce qu'il disait. Le témoin n'avait aucune animosité contre Masse.

L'hôtelier Désormiers était en boisson, et s'il s'est trompé dans son témoignage il a déclaré que c'est lui et Lafortune qui ont déposé Masse sur le sofa. Désormiers était trop en boisson pour s'apercevoir si Masse était malade ou non. Le témoin est resté dix minutes à l'hôtel après que Masse fut couché. Masse avait l'air de

BIEN DORMIR.

Il n'avait aucune marque de violence sur la figure.

Lorsque Massé tiraillait le témoin, Lafortune a dit à ce dernier, "S'il ne te lâche pas, je vais lui en donner une."

M. Alfred Lévesque, le grand connétable du district de Joliette, est ensuite assermenté. Il déclare connaître Théophile Lafortune, le premier témoin entendu. Dimanche dernier, il lui a parlé de la mort de Magloire Massé. Lafortune paraissait avoir pris quelques verres de boisson. Lafortune a commencé à dire qu'il ne se rappelait rien de l'affaire, puis il a déclaré avoir aidé à coucher Massé sur le sofa. Il a ajouté qu'il avait vu une main levée dans la direction de Massé.

Le témoin connaît M. Soulières pour

UN HOMME SOBRE.

Il n'a jamais eu de démêlés avec la police. Le témoin est plus porté à croire le témoignage de M. Soulières, que le témoignages des autres témoins Désormiers, Ratelle et Lafortune.

Le grand connétable ne connaît pas Lafortune pour un querelleur.

Le docteur Laporte déclare que d'après les témoignages entendus, il est porté à croire que la mort de Massé ne résulte pas de coups reçus. Le cerveau de la victime était déjà congestionné par la boisson quand Soulières l'a poussée. Vu l'habitude que cet homme avait de prendre de la boisson depuis plusieurs années, il suffisait d'un choc léger pour déterminer une

HEMORRAGIE CEREBRALE

Le témoin déclare qu'il ne voit pas de nécessité de faire l'autopsie pour déterminer la cause de la mort de Massé.

D'après l'examen externe du cadavre et les témoignages entendus, il conclut que la mort est due à une congestion cérébrale suivie d'hémorragie.

LE Dr MASSE

de St-Thomas, déclare qu'il a fait l'examen externe du cadavre en compagnie du Dr Laporte et tous deux sont venus à la conclusion qu'il n'existait pas de lésions suffisantes pour causer la mort. Le témoin corrobore entièrement le témoignage du Dr Laporte.

Immédiatement après ce témoignage les jurés se sont retirés pour délibérer.

Un quart d'heure plus tard ils rendaient le verdict suivant.

LE VERDICT

"Que le dit Magloire Massé est mort d'une congestion cérébrale suivie d'hémoragie dans l'hôtel du Canada, tenu par Jules Desormiers, le 24 septembre, dans la ville de Joliette, et que nous, les jurés, blâmons le propriétaire de l'hôtel où il est mort de ne pas avoir apporté tous les soins voulus au défunt."

Melles Massé, filles du défunt, assistaient à l'enquête, et en différentes occasions ont posé des questions aux témoins.

Le verdict des jurés du coroner ne les a pas apparemment satisfaites. Elles auraient désiré que l'autopsie du cadavre fut faite.

Les docteurs Laporte, de Joliette, et Massé, de St-Thomas, ont répondu que l'autopsie n'était pas nécessaire, que les légères blessures qu'ils ont relevées sur le cadavre de Magloire Massé n'étaient pas suffisantes pour causer la mort.

Les demoiselles Massé ont laissé clairement à entendre qu'elles demanderaient quand même l'autopsie du cadavre.

Quand à l'hôtelier, Desormiers, blâmé par le verdict, il ne parait pas trop s'émouvoir du coup qui le frappe. Il prétend avoir fait son devoir dans cette malheureuse circonstance.

CHRONIQUE DES INCENDIES

Hier après-midi, des enfants en jouant avec des allumettes ont mis le feu, chez M. B. Abraham, No 204 rue St-Hypolite.

—Hier soir vers 9 heures, les pompiers de la station No 13 ont été appelés de nouveau au dépôt de charbon du Great Northern Railway, rue St-Raymond.

—Ce matin, à 9.45 heures un fil électrique a mis le feu au magasin de chaussures de M. A. L. Desmarais, No 297 rue Ste-Catherine.

Dans chacun de ces cas, les dommages furent insignifiants.

—Ce matin, à 8.30 heures, une alarme automatique, alors qu'il n'y avait pas de feu a fait faire une course inutile à la brigade, chez Fitzgibbon et Schafweitheim square Victoria.

—LES BILLETS S'ENLEVENT RAPIDEMENT POUR LE GRAND CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BOSTON, AU PATINOIR VICTORIA, RUE DRUMMOND, LUNDI SOIR, HERR GERICKE, CHEF D'ORCHESTRE, BILLETS A $1.00, $1.50, $2.00, ETC., EN VENTE CHE ARCHAMBAULT. 183-1.

LE PROCES DES KERNICK

(Suite de la dernière)

lancer un cri déchirant, un appel au secours.

LE DOCTEUR A. LESAGE

de Pointe-Claire, qui a fait l'autopsie du cadavre de Mitchell avec le docteur Duncan McTaggart, corrobore le témoignage de ce dernier.

Répondant à une question du président du tribunal il dit que la blessure constatée au cou pouvait avoir été causée par un coup de bouteille, et que le sang sortant du nez, des oreilles et de la bouche provenait de cette blessure.

A la séance de ce matin

JOSEPH MITCHELL,

neveu de la victime, a été entendu.

Informé de la mort de son oncle il alla rencontrer les époux Kernick à leur arrivée à la Pointe-Claire, pour en avoir des détails. Mme Kernick lui dit que vendredi matin, après le déjeuner, elle quitta l'île Ronde avec Mitchell pour l'île Madore à la recherche d'une chaloupe. A l'île Madore ils se séparèrent, Mme Kernick prenant le côté gauche de l'île, Mitchell le côté droit. Arrivée à un tournant de l'île Madore elle vit la tête d'un homme à la surface de l'eau, puis une main. Elle pensa que c'était son mari qui se noyait, mais

APERCEVANT LES CHEVEUX

elle se dit que ce ne pouvait être lui. Il est chauve.

Le lendemain, accompagné de son cousin, Zénon Mitchell, il alla à l'île Madore et retrouva le cadavre de son oncle dans sept pieds d'eau, à 100 pieds du rivage. Le sang lui sortait par le nez, les oreilles et la bouche. En le regardant en face une enflure au cou ne permettait pas de distinguer l'oreille gauche.

Sur l'île Ronde ils trouvèrent deux bouteilles cassées, non débouchées, un tire-bouchon, une cartouche de fusil calibre No 12, un flacon contenant encore un doigt d'épaisseur de gin. Le chien de Kernick était encore sur l'île. Le cadavre fut repêché à midi moins quart, le samedi, et ramené à la Pointe-Claire.

Le mercredi suivant, il alla visiter les lieux avec Mme Girard, son cousin Zéphirin Mitchell et le détective Samson.

Il retrouva lui-même

L'HABIT DE KERNICK

à trente pieds du rivage de l'île Dowker où la femme Girard l'avait jeté.

Le tribunal ne permet pas au témoin de dire aux jurés la raison que lui avait donnée la femme Girard pour jeter ainsi l'habit de Kernick à l'eau.

A vingt pieds du rivage l'eau est aussi profonde qu'à l'endroit où le cadavre a été retrouvé.

Le courant n'est pas assez fort pour faire changer de place le corps d'un homme mort ou vivant.

Le témoin ne peut dire si son oncle savait nager ou non. Lorsque le corps fut retrouvé, la tête était enveloppée d'une casquette

ENFONCEE JUSQU'AUX OREILLES

Napoléon Pareat, de Sainte-Anne de Bellevue, est le témoin suivant:

Il a ramené la femme Girard, de Sainte-Anne à Pointe Claire et est allé à l'île Ronde le même jour. Kernick en le voyant lui dit: "Mes mains sont nettes, je ne connais rien, j'ai dormi toute la nuit". Puis Mme. Kernick ajouta: "S'il s'est noyé, c'est de sa faute, il aurait dû ne pas se jeter à l'eau". Le témoin ne savait pas encore que Mitchell s'était noyé, lorsqu'il entendit ces paroles.

La cour s'ajourne à deux heures et quart.

MENACES AU BASUTOLAND

L'ANGLETERRE ENVOIE DES TROUPES DE CRAINTE D'UNE ATTAQUE DES BASUTOS.

NEW-YORK, 28. — Un câblogramme adressé de Londres dit qu'un escadron de troupes légères a quitté Prétoria pour la frontière du Basutoland, le 26 septembre.

Depuis la mort de Lerothodi, le grand chef et le rapport de la défaite des Allemands dans le sud-ouest africain, les Basutos ont été très agités et la révolte a été prête à éclater d'un moment à l'autre. Les jeunes chefs passent de village en village prêchant la guerre sainte, plutôt contre les Boers que contre les anglais. On dit que les fermiers anglais qui habitent Masaru ont demandé des armes au commissaire général de la colonie. Les Boers demandent la permission d'avoir des fusils. On dit que les Pondos vont se joindre aux Basutos. La dépêche ajoute que l'Angleterre est priée d'envoyer de nouvelles troupes. On ne sait rien d'officiel encore.

CHEMINS DE FER

— M. F. E. Barbour, agent-général du New-York Central à Montréal, est en route depuis une huitaine dans une tournée d'inspection sur le réseau du N. Y. C. dans la Nouvelle-Angleterre.

On croit qu'il sera de retour demain.

— Aux bureaux du C.P.R. on conteste l'exactitude d'une information venant de Fort William et disant qu'il y aurait congestion probable du trafic du blé à cet endroit. La raison qu'on en donnait c'est que les propriétaires des chargeurs canadiens exigeraient, cette année, 2 centins, au lieu 1 1-2 centin par boisseau, pour le transport de Fort William aux ports de la Baie Georgienne. Les armateurs canadiens se seraient coalisés pour élever ainsi les prix, profitant du fait que les vaisseaux américains ne peuvent prendre de chargement d'un port canadien à l'autre.

Le Pacifique n'appréhende aucun danger de ce chef. Ses statistiques prouvent que pour un arrivage de 980,000 boisseaux, à Fort William, du 1er septembre au 24, l'expédition s'est faite à mesure pour 857,000 boisseaux. Il ne reste donc en entrepôt que 123,000 boisseaux, quand les seuls élévateurs du Pacifique ont une capacité de 8 ou 9,000,000 de boisseaux.

CANDIDATS A LA MAIRIE

CEUX QUE LA RUMEUR PUBLIQUE DESIGNE ET CEUX QUI SE RECUSENT.

On sait que depuis un certain temps, on parle de l'échevin Sadlers comme futur candidat à la mairie. Or, le représentant du quartier St-André, a coupé court à cette rumeur, aujourd'hui, en faisant la déclaration suivante :

"Je crois de mon devoir d'annoncer qu'il m'est impossible, dans le moment, de me rendre aux désirs de mes amis, étant donné que les devoirs que comporte la charge de maire exigent plus d'attention que le temps à ma disposition ne me permet d'y donner.

"Si les électeurs du quartier Saint-André désirent que je continue à leur donner mes services comme échevin, je consacrerai tout le temps nécessaire pour l'accomplissement des devoirs de cette charge.

En terminant, je tiens à profiter de cette occasion pour remercier cordialement mes concitoyens pour l'aide qu'ils m'ont prêtée par le passé et pour les bons souhaits qu'ils m'ont faits pour l'avenir."

Il est généralement admis, à l'hôtel-de-ville, que le candidat anglais sera l'échevin Ekers qui aura l'appui de M. Sadler. On a commencé déjà à faire signer une requête en sa faveur.

M. Ekers, interrogé à ce sujet, cependant, n'a voulu rien dire de précis. "On ne m'a pas encore offert la candidature, a-t-il déclaré ce matin, et si cela arrive, ce sera alors le temps de parler. Mais vous pouvez dire ceci, à tout événement, c'est que je me retire du conseil, comme échevin, au mois de février prochain, après 8 années de service."

L'échevin Gallery persistera-t-il, dans sa détermination de faire la lutte ? C'est ce que seul, l'avenir nous le dira.

LECONS DE LA GUERRE

LE DOCTEUR JAPONAIS TUZIKI PRONE LES MESURES DE PROPRETE EN TEMPS DE GUERRE

Detroit, 28—Le docteur Luzuki, chirurgien-major de la marine impériale japonaise, a fait une déclaration importante hier dans un discours de présentation à la convention des docteurs et chirurgiens des Etats-Unis.

"Le facteur principal de notre succès, a dit le chirurgien japonais, dans le traitement des blessures pendant la guerre qui vient de se terminer, réside dans le fait qu'avant chaque bataille, j'ordonnais à chaque marin de se baigner et que je veillais à ce que les vêtements de dessous fussent toujours tenus aussi propres que possible. Dans beaucoup de blessures des morceaux d'étoffes entrent dans la plaie mon insistance à ce que les vêtements soient en bon état de propreté a évité bien des complications.

Notre expérience pendant la dernière guerre a prouvé que les tourelles étaient la place la plus dangereuse.

Réalisant ce fait, l'amiral Togo, dans tous ses engagements a dirigé sa flotte de la chambre des compas — "campass bridge" — du Mikasa sans recevoir la plus légère blessure.

Avant chaque engagement, les chirurgiens examinaient avec le plus grand soin les yeux de tous les canonniers. Ceux chez lesquels on reconnaissait le plus petit symptôme de faiblesse visuelle, étaient mis à l'essai et si le mal était trop sérieux, pour céder à un traitement, ces hommes étaient remplacés par d'autres, dont la vue était parfaite.

Pendant toute la durée des engagements on mettait à la disposition des canonniers de l'eau saturée d'acide borique afin qu'ils puissent s'éponger les yeux lorsque ces organes étaient trop irrités par la fumée.

Egalement avant la bataille, chaque canonnier devait se mettre des tampons de ouate dans les oreilles, afin de prévenir la rupture du tympan sous la concussion des ondes sonores.

Le docteur Luzuki dit que grâce à des vêtements et à des bottes et des gants fourrés, les marins qui ont opéré pendant l'hiver devant Port Arthur n'ont pas contracté de maladies de poitrine. En été les larges chapeaux ont empêché les cas d'insolation —"Pendant le combat, dit le chirurgien, il est impraticable de porter d'autres secours aux blessés que les pansements préliminaires. A la fin de l'action, les chirurgiens doivent être prêts à agir promptement.

AFFREUSE BRULURE

Un jeune homme de 19 ans, du nom de William McNeil, 114 rue Farm, a été transporté hier à l'hôpital Général, souffrant d'une grave blessure qu'il s'est infligée en maniant du fer rouge à la manufacture Pillow et Hersey. Le blessé travaillait à retirer le fer des laminoirs quand une barre lui est tombée sur la jambe gauche, le brûlant affreusement. Ce matin, il était assez bien et les médecins ne croient pas que l'amputation de la jambe soit nécessaire. L'accident est arrivé un peu avant minuit.

CONGRES DE COLONISATION

L'honorable ministre de la Colonisation, M.J.B.B.Prévost, a définitivement fixé la date et le lieu du congrès de colonisation, auquel il songeait depuis [illegible] temps. La démonstration [illegible] lieu à Saint-Jérôme, au tombeau du Curé Labelle, les 21, 22, et 23 novembre prochain. Les députés, sénateurs, conseillers législatifs, les évêques et les prêtres de chaque région de colonisation, de même que les directeurs et membres des sociétés reconnues de colonisation seront invités à ce congrès.

TOUS LES SOIRS POUR QUEBEC

Les steamers palais de la Cie R. & O. offrent le moyen le plus confortable et le plus économique pour voyager entre Montreal, Sorel, Trois Rivières et Quebec. Les cabines et les salons sont chauffés et sont éclairés à la lumière electrique. Puissants reflecteurs a bord des steamers.

Prêts à commencer les affaires à 8 a. m. précises.

W. H. Scroggie

LIMITEE

RUES STE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

SOIE TAFFETAS INDECHIRABLE A MOITIE PRIX

Rien autre chose que la soie taffetas Herca. Le nom "Herca" signifie force. Chaque verge de la soie Herca est soigneusement examinée, la découverte d'un seul défaut suffit à rejeter toute la pièce. Le bord de chaque pli est étampé du nom "Herca". L'achat d'une quantité limitée de cette soie à prix au-dessous de la valeur permet la vente de 35 pièces à moitié prix, vendredi. Pour être plus explicite : c'est une qualité régulière de 75c la verge, pour 37½c

Couleurs qui sont représentées dans le choix : blanc, crème, noir, ciel, cardinal, brun, réséda, myrthe, 2 nuances de bleu-marin, rose, gris, etc. Largeur, 20 pouces.

Avons-nous besoin de dire d'acheter de bonne heure.

Le Rayon des Chapeaux, Dans sa Splendeur

Promet une excellente exposition de chapeaux garnis pour Vendre à, Vendredi . . $4.95

Un excellent étalage de variété, un excellent étalage de valeurs, en fait de chapeaux qui surpasseront ceux que vous avez vus précédemment marqués à $4.95. Le rayon des chapeaux ne se propose pas, comme l'histoire, de se répéter. Il y aura quelques caractéristiques distinctives dans chaque chapeau de l'étalage, et des formes appropriées pour tous les styles prévus.

Couleurs fashionables, formes à la mode, garnitures approuvées, judicieusement employées. Il n'est pas question de savoir combien de choses entrent dans la garniture du chapeau, mais de savoir combien elles s'harmonisent et combien elles sont parfaites dans l'ensemble. Chaque chapeau dans le choix trouve sa raison d'être dans son utilité.

$1.69, pour des Jerseys Golf. de $1.99

Jersey Golf, rouges, blancs, blanc et rouge, blanc et ciel, blanc et noir, blanc et bleu-marin, pour dames. Prix régulier, $1.99. Vendredi $1.69

98c, Robes d'Enfants, pour 89c

Robes en flanellette fantaisie, faites avec yoke, jupe rassemblée et devant bouffant, finies avec frills et galon, pour enfants. Régulier, 98c. Vendredi. 89c

$10.00, ULSTERS D'ENFANTS POUR $6.50

Seulement 50, comprenant des valeurs variées, et des styles différents. Les tissus sont : Poil de chameau, frize et tweeds ; couleurs : bleu, brun et gris. Faits avec collerettes, ceinture en arrière. Aussi quelques paletots pour la traîne sauvage, avec capuchon; tout doublés en flanelle rouge. Pour âges de 6 à 14 ans. Régulier, $7.50 à $10.00 ; vendredi $6.50

$12.50, COSTUMES DE DAMES POUR. $5.95

Costumes de pesanteur pour l'automne, de bonne qualité et de bons styles. En cheviotte bleu-marin, noir et grise, aussi en tweeds gris. Costumes du prix régulier de $7.50 à $12.50, marqués pour vendredi, à $5.95

$9.50, Manteaux de Dames pour, $5.00

Ce sont des manteaux de pesanteur pour l'hiver, les tissus sont : Tweed et Drap Beaver noir et bleu-marin, doublure mercerisée. Plusieurs styles ; valeurs de $7.50 et $9.50. Vendredi $5.00

PURES EPICERIES A BAS PRIX

20 lbs. de sucre granulé	06c	3 paqs. de poudre de gelée Strathcona	25c
3 lbs de sucre de fruit ou à glacer	23c	24 lbs de farine Strathcona	70c
1 boîte tomates, blé-d'Inde et pois	25c	7 lbs d'avoine roulée Strathcona..	25c
Saucisse de porc frais	11c	6 lbs de Blé Roulé ou Wheatlets..	25c
2 boîtes de saumon Bicycle	25c	7 lbs. du meilleur tapioca Pearl..	25c
Soupe "Tricolore", la boîte	10c	7 lbs de fèves blanches	25c
La douzaine	$1.15	3 lbs de pois cassés	10c
Canard désossé, boîte de 1 lb. ..	23c	7 lbs d'orge	25c
3 boîtes de fèves au lard (3 lbs chaque)	25c	8 lbs de Corn Meal	25c
Marinades mélangées ou Chow, la bouteille	20c	Blé concassé ou Grape-Nuts	12½c
Vinaigre de Malt, bouteille d'une pinte	23c	8 barres de savon Comeo	25c
3 lbs de nouveau raisin de Val., choisi	25c	Poires Bartlett, en sirop, boîte ..	10c
		2 bouteilles d'Extraits Strathcona..	25c

CAFE

Mocha et Java, la livre.... .... 35c

Marque Strathcona, la boîte.... .... 27c

THE DE 40c—28c LA LIVRE.

Mélange Anglais pour déjeuner.

$1 00, COCOA,—50c LA LIVRE

Pur Cocoa Français, MOITIE PRIX

CHANGEMENT DE VENUE

LE PRISONNIER GORMAN A COMPARU DEVANT LE SOUVERAIN JUGE.

Un nommé David Gorman, qui avait été arrêté hier soir, pour ivresse par la police du poste No 7, à la Pointe St-Charles, est mort dans les cellules, ce matin, au moment où il allait comparaître devant le juge. Un peu avant dix heures, le prisonnier se plaignait d'être malade et demanda du secours. La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée, mais quand le médecin arriva, il ne put que constater la mort.

Gorman était un hôte assidu des cellules et la police ne lui connait pas de domicile. C'est un homme âgé de 41 ans, chauve et portant moustache grise. Il mesure environ 5 pieds 7 pouces et est très pauvrement vêtu. L'enquête aura lieu à la morgue demain.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Grande représentation de gala ce soir

La direction du Théâtre National, nous prie d'annoncer qu'il y aura une grande représentation de gala, ce soir, avec intermède par Mmes Vhéry, Vasse et Audiot-Marsil.

"Monte-Cristo", le beau grand drame de Dumas, et Maguet, remporte un succès colossal.

Il y a eu salle archi-comble à chaque représentation, depuis le commencement de la semaine.

Dommages-intérêts

M. Charles Brien réclame $3,000 de dommages-intérêts de la Montreal Light Heat & Power Co., par le ministère de es. ontpetit et Vallée. Le 24 octobre dernier, la compagnie creusait un canal pour placer des conduits à gaz, à l'angle des rues Prince Arthur et St-Urbain. M. Brien travaillait à ce canal. En descendant dans la tranchée, il fut enterrée sous un éboulement de terre, et il reçut de graves blessures qui le forcent à garder la chambre depuis cette date.

Montreal Trust & Deposit Coy

AVIS CONCERNANT L'EMMAGASINAGE DES ARTICLES DE VALEUR

Recherchez-vous un endroit où emmagasiner vos argenteries ou autres articles de valeur, quand vous serez loin de votre demeure, cet été ?

Nos voûtes sont spécialement construites à cette fin ; et l'on peut compter sur une SECURITE ABSOLUE contre le feu et les voleurs.

Prix modérés.

1707 rue Notre-Dame. Téléphone Main 1872.

96—m-j-jno

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUMISSION POUR DIGUE

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire du Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont., et portant à l'endos "Soumission pour digue, Halifax, N.E.," seront reçues jusqu'à et y compris MERCREDI, le 14 OCTOBRE, 1905, pour la construction d'une digue-cloison en béton à Halifax, N.E.

Une spécification générale et un plan des sondages peuvent être vus au bureau de l'agent du terminus, à Halifax, N.E., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N.-B., où l'on peut obtenir des formes de soumissions.

Toutes les conditions de la spécification doivent être remplies.

D. POTTINGER, Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 13 septembre 1905.

176-30

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE, FRERES

VENTE A L'ENCAN

Vendredi, le 29 Septembre 1905

Du stock d'épiceries, roulant et garnitures de magasin de M. McGowan & Son coin des rues Ontario et St-Laurent.

Vente sans réserve en détail et pour le commerce de tout le stock d'épiceries tel que: conserves en boîtes de toutes sortes, thés, cafés, épices, fleur, riz, barlay, balais, brosses, mélasses, sucres, confitures, etc., etc., en un mot tout le stock du dit Wm. McGown & Son.

Aussi : 3 voitures, 1 coffre fort, un moulin à café, 1 balance plate-forme; 4 balances de camptoir, 2 comptoirs, 1 pupitre, 3 tables, canistres à thé, quarts vides, etc., etc.

Cette vente commencera à dix heures précises. Cette vente est sans réserve, car il nous faut livrer le magasin pour le premier octobre prochain.

Montréal, 27 septembre 1905.

MARCOTTE & FRERE.

182-2 Encanteurs.

Vente d'Immeubles PAR ENCAN

Vendredi, le 29 septembre à nos salles, 69 rue Saint-Jacques à 11 heures a. m.

Nous avons reçu instruction des exécuteurs testamentaires de feu R. Lemieux, de vendre par encan les propriétés suivantes pour clore sa succession:

Maison portant les Nos 190, 192, 194, 196, 198 rue Ste - Elizabeth contenant cinq logements. Brique solide et fondations en pierre. Terrains 42 pieds x 67 pieds et 6 pouces. Loyer $684 par année.

Maison portant les Nos 216, 216a, 218, 1-2, 214 rue Ste - Elizabeth, contenant quatre logements. Brique solide et fondations en pierre. Terrains 33 pieds x 67 et 8 pouces. Loyer $600.00 par année.

Maison portant les Nos 216, 216a, 218, 218 1-2 rue Ste-Elizabeth, contenant quatre logements. Brique solide et fondation en pierre. Terrains 33 pieds x 67 pieds et 8 pouces. Loyer $542.00 par année.

Ces propriétés sont situées dans le centre de la ville et en parfait ordre.

Pour toutes informations.

S'adresser à

MARCOTTE FRERES,

16-23-28 Encanteurs.

Soumissions

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant au verso : "Soumission pour installation d'un "Bulk Head" en béton, turbines, Dynamos et constructions à Drummondville, P. Q.", seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 9 Octobre 1905, inclusivement pour installation hydraulique et électrique, à Drummondville, suivant les plans et spécifications en exposition au bureau du soussigné. Un chèque accepté par une banque, ayant une charte payable à l'ordre de la Corporation de Drummondville pour 10 p.c., du montant de la soumission doit accompagner chaque soumission. La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumission.

WALTER A. MOISAN, Secrétaire-Trésorier.

Drummondville, 23 Septembre 1905.

189-13

THE LAURENTIDE PAPER CO., LIMITED.

Avis de Dividende

Un dividende trimestriel de UN et trois quarts pour cent a été déclaré sur le capital-actions de la Laurentide Paper Company, Limited, payable lundi, le 2 octobre, 1905, aux actionnaires du stock préférentiel, enregistrés à la fermeture du bureau lundi, le 25 septembre 1905.

Par ordre des Directeurs,

ERNEST ALEXANDER, Secrétaire.

Montréal, 19 septembre 1905. 182-6

$17.00 Achetez ce Sideboard sa véritable valeur est $21.75

Fabriqué en frêne solide moucheté, splendidement poli, longueur 50 pouces. Hauteur 72 pouces. Le miroir est biseauté, il mesure 30 x 18 pouces. Les tiroirs sont bombés, les sculptures ornant cet article sont très riches et artistiques. Voyez-le, il vous étonnera.

Les acheteurs à crédit sont toujours les bienvenus dans n'importe quel temps. Nos conditions de vente à crédit sont établies de manière à les protéger contre les profits exorbitants, la marque de toutes nos marchandises en chiffres connus est la preuve de la protection qui leur est accordée.

N. G. Valiquette LIMITED

1547-1555 Rue Sainte-Catherine.

GOLD PREMIUM

Bureau Ouest
LE SOIR:
LE LUNDI ET SAMEDI

LE 1er LUNDI D'OCTOBRE $1.00 GRATIS A NOS COLLECTIONNEURS DE TIMBRES D'OR

Avis aux Collectionneurs de Timbres d'Or

Nous recommandons aux Collectionneurs des Timbres d'Or de conserver leurs livrets de timbres d'or. Ne vous défaites pas d'un seul timbre, ils valent de l'or. Nous venons d'acheter le stock des Timbres Rouges que nous avons transporté à nos magasins, au-dessus de 2,500 articles de toutes sortes, grands étalages des primes de toutes sortes.

Demandez-les à vos Marchands, et Remplissez vos Livrets.

Les Timbres d'Or ce sont les plus avantageux.

Cash Premium Advertising Co.

812 STE-CATHERINE

1459 Vallières Ste Catherine

VENTE POPULAIRE DU VENDREDI

50 pièces Etoffes à Costumes foncé, avec très jolis dessins, valant 75c. Vendredi	39c
65 pièces Flannellettes Anglaises croisées, avec très beau fini rayées et carreautés, patrons nouveaux valant 25c. Vendredi	15c
20 pièces Etoffes à Manteau Beaver, pesant, brun, drab, gris, vert, rouge nouveau, noir, valant $1.75. Vendredi	$1.19
50 doz. Bas de laine noir par côte, 8 à 9½, valant 35c. Vendredi	22½c
15 pièces Coton à Drap, 8-4, prix régulier 25c. Vendredi	15c
75 pièces de Ruban de couleurs assorties, 5c, 7c, 10c. Vendredi	4c
15 pièces belle Toile à Nappe, demi-blanchie, 35c. Vendredi	18½c
25 pièces de Couvertes Blanches, 6 livres pesant, prix régulier $3.75. Vendredi	$2.75
45 doz. Sweater en laine, barré rouge et noir, valant 75c. Vendredi	29c
1 lot Coupon Tapis Tapestry, valant 50c à 75c. Vendredi	19c
500 Paillassons Japonnais, 36 x 20, pouvant servir de rugs, valant 25c. Vendredi	7½c

Notre Ouverture de Mode se continue avec de nouvelles attractions tous les jours.

TEMPERATURE

Toronto 28. Beau et plus doux aujourd'hui et vendredi

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co", 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	66
Même date l'an dernier	57
Aujourd'hui minimum	46
Même date l'an dernier	40

NOTES DE LA TEMPERATURE

A part quelques averses, le temps a été généralement beau dans tout le Canada.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 29 SEPTEMBRE, 1905

Fête du jour.—St-Michel.

Lev. du soleil	5.53 h.	Lev. de la lune	6.36 h.
Coucher	5.47 h.	Coucher	6.33 h.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 5 octobre.

UN GRAVE CONFLIT

L'EQUIPAGE DU "VICTORIAN" REFUSERAIT DE TRAVERSER A BORD DU PAQUEBOT INSUFFISAMMENT REPARE

Le "Victorian," après avoir passé quelque temps dans le bassin Louise, à Québec, pour les réparations les plus urgentes, devait partir, ce matin, de Québec pour les chantiers maritimes de Belfast, en Irlande. Mais la rumeur s'est répandue, ce matin, dans la vieille capitale, que des difficultés se sont élevées, à l'occasion de ce départ entre les autorités de la compagnie Allan et certains hommes de l'équipage. Ces derniers prétendraient que le navire, insuffisamment réparé, n'est pas assez sûr pour affronter l'Océan, et refuseraient de courir le risque d'un nouvel accident.

Au bureau de la Cie Allan, à Montréal, où nous sommes allés aux informations, on nous a répondu que la chose n'était pas impossible, mais qu'aucun détail n'avait encore été reçu du bureau de Québec.

AUX BUREAUX DU GOUVERNEMENT

On s'attendait à une réunion des ministres, ce matin, mais l'hon. M. McCorkill seul s'est rendu aux bureaux du gouvernement. Outre plusieurs particuliers, il a reçu une délégation de la British Agent Association, venu pour avoir des informations au sujet de la mise à exécution de la loi imposant une taxe de $300 aux voyageurs de commerce qui ne tiennent pas de bureau dans la province de Québec.

On sait qu'il existe beaucoup de plaintes au sujet de la loi de pêche et de chasse que l'on trouve défectueuse sur bien des points. Or, l'hon. Jean Provost, ministre de la colonisation, a conçu, à ce sujet, une idée qui va faire plaisir aux amateurs. Il se propose de les convoquer prochainement à l'hôtel Viger, pour les consulter sur les amendements qu'ils désirent obtenir.

On affirme qu'à la prochaine réunion des ministres on nommera un successeur à M. Lamb, comme percepteur du revenu dans la partie ouest. Sera nommé, assure-t-on, M. Seth P. Leet ou M. W. A. Weir.

Grande exposition des modes toute cette semaine, chez Mme J. Lamoureux, Palais de la Nouveauté, 1783 rue Ste.Catherine. 180-5.

INCIDENT A BORD DU 'PARISIAN'

Le détective Léger, a arrêté 7 matelots du steamer Parisian sous l'accusation d'avoir refusé de travailler. Sur leur promesse de se remettre à l'ouvrage, le magistrat les a renvoyé à bord.

LE PROCES DES KERNICK

La femme Girard rapporte des paroles étranges que son beau-frère aurait prononcées

L'ECHAFAUD

Le procès de Charles Kernick en cour du Banc du Roi ne cesse pas de provoquer beaucoup d'intérêt. A chacune des séances des assises criminelles, il y a foule de spectateurs.

Hier après-midi, la femme Girard a terminé son témoignage.

Après avoir été chassée de l'île Dowker, elle passa une partie de la nuit sur le lac Saint-Louis, puis fut ramenée à Pointe Claire par un jeune homme qu'elle rencontra sur le rivage près de Sainte-Anne.

Arrivée à Pointe Claire, elle se rendit chez Mme Desjardins qui demeure en face de la résidence des Kernick, Elle fût informée de la mort de Mitchell par deux hommes qui arrivaient de l'île Ronde, où ils avaient recueilli les époux Kernick.

Le soir elle se rendit chez son beau-frère et la conversation s'engagea sur ce qui s'était passé à l'île Ronde.

A ce point de son témoignage, le témoin devient très réticent et tente d'éluder plusieurs questions qui lui sont posées par l'avocat de la couronne, Mtre Guerin.

Ce que lui a raconté Mme Kernick dit-elle, c'est que

MITCHELL S'ETAIT NOYE

en voulant traverser à la nage de l'île Madore à l'île Dowker. Il avait à peine marché la distance de soixante-quinze pieds du rivage lorsque Mme. Kernick le vit disparaître sous l'eau. Ceci se passait à neuf heures du matin, le lendemain de leur départ de Pointe Claire pour l'île Ronde.

Mme Kernick et Mitchell avaient traversé de l'île Ronde à l'île Madore, pour aller chercher une chaloupe,pendant que Kernick restait à l'île Ronde. Atteignant l'île Madore, le couple se sépara pour attirer l'attention des chaloupiers qui pouvaient passer,Mme Kernick prit son jupon qu'elle attacha à un bâton. La recherche d'une chaloupe à l'île Madore n'ayant eu aucun résultat, Mitchell décida de traverser à l'île Dowker à la nage. C'est alors qu'il disparut.

"Je ne puis croire que Mitchell s'est noyé et je ne serais pas surpris de le voir revenir avant longtemps, ajouta Kernick, après que sa femme eut fini de parler Kernick continuant, dit à la femme Girard:

"Il y aura probablement enquête et tu fera bien de

FAIRE ATTENTION A CE QUE TU DIRAS

Nous devons raconter tous la même chose, car la loi est très sévère en pareil cas. J'ai quelqu'expérience et je sais comment les choses se conduisent en cour."

Et la femme Girard lui répondit qu'il n'y aurait pas d'erreur de sa part, qu'elle dirait la vérité. Kernick tenta alors de l'engager à ne pas dire qu'elle l'avait vu en colère briser une bouteille et blasphémer contre sa femme. La femme Girard refusa et ne fit aucune promesse, avisant son beau-frère que si elle ne disait pas la vérité sur son caractère, d'autres le feraient, et qu'il ne s'en trouverait pas mieux.

Pressée de questions, la femme Girard avoua que son beau-frère s'exclama à un moment donné et dit :

"S'IL ME FAUT MONTER SUR L'ECHAFAUD POUR CETTE AFFAIRE, MES JAMBES NE FAIBLIRONT PAS SOUS MOI, JE VOUS L'ASSURE."

En transquestion la femme Girard déclare qu'avant son départ de l'île Ronde, Kernick et Mitchell étaient en bons termes.

Contrairement à ce qu'elle a formellement déclaré hier dans son témoignage en chef elle dit que Kernick n'avait pas une bouteille à la main lorsqu'il se dirigea vers sa femme qui venait de

(Suite à la 11ème page)

Vous pouvez meubler économiquement votre maison si vous savez vous prévaloir des offres nombreuses et avantageuses qui vous sont faites, tous les jours, dans les colonnes de Petites Annonces de "La Patrie" publiées aujourd'hui en dixième page.

Tarif : Vingt mots ou moins, dix centins pour une fois, trois fois pour vingt-cinq centins.

A NOS SUCCURSALES COMME A NOS BUREAUX

LA TRAGEDIE DE ST-JEAN

Fin du témoignage de Selenius. — L'enquête ajournée au 2 octobre.

SERVIETTE ENSANGLANTEE

(Correspondance spéciale.)

ST.JEAN, 28. — Selenius continue son témoignage. Il s'est écoulé environ une heure et demie entre le temps où il vit Henkahen pour la dernière fois et celui où Lahtinen vint le rejoindre près des écluses. Il a cru aux déclarations de Lahtinen quant au départ de Henkahen pour Boston. Lahtinen ne lui a pas dit par quelle ligne de chemin de fer Henkahen était parti, mais il a cru que c'était par le C. P. R.

Sur une question posée par Mtre Chs. Bélanger, au sujet d'une déclaration faite par le témoin à l'enquête du coroner il y eut une longue discussion. Finalement le magistrat de district refusa au défenseur de l'accusé de poser la question et Mtre Bélanger déclara n'avoir pas d'autres questions à poser au témoin.

Mtre P. A. Chassé fit alors le réexamen. Selenius dit qu'il n'avait pas de montre sur lui le soir de la disparition de Henkahen et il lui est difficile de préciser l'heure qu'il était lors des différents incidents. Les couteaux qui ont été trouvés dans sa valise, il les avait achetés en Finlande. Tout le monde a de ses sortes de couteau en son pays.

SERVIETTE ENSANGLANTEE

Parmi les effets trouvés dans la valise de Selenius, il y a une serviette qui parait avoir été mouillée et tordur pour la faire sécher. Sur cette seeviette il y a, dans un coin, une tache maintenant brune qui semble être du sang desséché. D'après Selenius cette serviette appartenait à Lahtinen, mais comme les quatre Finlandais avaient chacun deux de ces serviettes, il ne saurait jurer positivement si celle-là appartient bien à Lahtinen.

Nos lecteurs ont dû remarquer que Selenius a déjà juré que, le soir, de la mort de Henkahen, Lahtinen a apporté avec lui une serviette et du savon.

Interrogé par Mtre P. A. Chassé sur la présence de cette tache brune, il déclare qu'il l'a vue pour la première fois à l'enquête préliminaire, et qu'il ignore qui a mis cette serviette dans sa valise.

L'enquête se continuera le 2 octobre prochain et devra probablement se terminer ce jour-là. On entendra alors Kinos, l'autre Finlandais, actuellement détenu comme témoin.

MILLE FLEURS a révolutionné l'art de la coiffure avec ses jolis chapeaux. (1)

ANNEXION DE STE-CUNEGONDE

LE REGLEMENT VIENDRA DEVANT LE CONSEIL CE SOIR

Le secrétaire-trésorier de la ville de Ste-Cunégonde a reçu, hier après-midi, la copie du règlement d'annexion adopté en deuxième lecture par le conseil de Montréal, lundi dernier. Ce règlement sera soumis au conseil de Ste-Cunégonde, ce soir même. C'est du reste la seule question importante qui apparaisse sur l'ordre du jour.

LA MISERE NOIRE

UNE FEMME ET TROIS JEUNES ENFANTS DANS UNE PROFONDE DETRESSE.

Le sergent Bélanger, du poste No 4 était informé, hier soir qu'une femme du nom de Noël domiciliée au no 7, de la ruelle Lagauchetière et ses trois enfants en bas âge se trouvaient dans la plus grande détresse.

Le policier se rendit aussitôt à l'adresse indiquée, et constata qu'en effet cette famille était plongée dans la plus profonde misère.

La semaine dernière, le mari de madame Noël trouvait une mort tragique sur les quais. En mourant, le malheureux ouvrier ne laissait pas un sou à sa famille. Par surcroit de malheur, la mère est gravement malade.

Le sergent Bélanger a aussitôt fait rapport à son capitaine M. Millette de ce qu'il avait constaté. Le capitaine fit sur le champ parvenir à la pauvre famille de l'argent et des aliments.

Des voisins aujourd'hui s'occupent à soulager madame Noël et ses enfants dont le plus âgé a 4 ans à peine.

TORTURE DE LA FAIM

Une jeune femme tente de se suicider avec son bébé.— L'asphyxie par le gaz.

L'ENFANT MOURRA

Hier après-midi, une tentative de suicide a été commise dans des circonstances particulièrement dramatiques par une jeune femme âgée de 24 ans.

Vendredi dernier, la famille Kopland emménageait au No 544 de l'avenue de l'hôtel de ville, dans une de ces petites masures situées le long des escaliers qui montent rue Sherbrooke. La famille se composait de Jacob Kopland, âgé de 28 ans, sa femme, âgée de 24 et un bébé de sept semaines.

Le ménage n'était pas riche. Une visite de la maison a suffi pour nous en convaincre. Un lit, deux chaises, une petite table et un poêle forment le total du mobilier. Dans un coin, près du lit un

BERCEAU VIDE

Le bébé est avec sa mère à l'hôpital.

Kopland n'avait pas d'ouvrage et à la maison, la femme souffrait de la faim. Hier matin, au moment où l'homme sortait pour recommencer ses recherches pour du travail, sa femme lui demanda à manger. Kopland n'avait pas d'argent et répondit durement à sa femme. La dispute commença et, mais ce sont les voisins qui le disent, le mari aurait frappé sa femme.

C'est à la suite de cette dispute que la pauvre malheureuse a tenté de

METTRE FIN A SES JOURS

Nous laissons la parole à une voisine de la famille Kapland, madame Bouhoff, qui a secouru la désespérée et a appelé l'ambulance.

"Je travaillais dans ma cuisine en arrière, vers quatre heures, quand je fus surprise par une violente odeur de gaz.

Je frappai chez ma voisine, madame Kopland, pour savoir si elle avait laissé un bec de gaz ouvert. Ne recevant aucune réponse, je courus chez l'autre voisine et nous constatâmes que l'odeur de gaz venait de la maison des Kopland.

De nouveau, je frappai à la porte et voyant que rien ne bougeait dans la maison, j'ouvris la jalousie.

Là, un

SPECTACLE AFFREUX

me fit reculer. Etendue sur le sofa, les traits pâles et convulsés, madame Kopland semblait morte. A ce moment, les cris du bébé me décidèrent, et sans hésiter plus longtemps, j'enfonçai la fenêtre.

Une atroce odeur de gaz sortit par l'ouverture. La malheureuse avait adapté un tuyau de caoutchouc au seul bec de gaz dans la maison et s'était mis l'extrémité du tuyau dans la bouche.

Je courus tout de suite au poste No 4 et un agent appela l'ambulance qui a emporté Mme Kopland et son bébé.

Hier soir, vers les neuf heures, le mari est revenu à la maison et est reparti immédiatement, sans même s'informer de ce qu'était devenue sa femme.

Les voisins que nous avons interrogés ne connaissent pas les Kopland, qui ne sont là que depuis une semaine.

Le mari a déclaré être tailleur et a dit avoir travaillé pour un nommé Vineberg.

A l'hôpital ce matin, on nous dit que la mère sera sauvée, mais on désespère du bébé.

Toujours MILLE FLEURS pour les beaux chapeaux. 1.

TENTATION TROP FORTE

LES VISITEURS N'ONT PU PASSER OUTRE, DISENT-ILS, L'INVITATION D'UNE PORTE OUVERTE.

Vers une heure, ce matin, le constable DeTilly, passait sur la rue Craig, quand arrivé en face du magasin de M. Marc, No 137, il crut voir comme des ombres se mouvoir à l'intérieur de l'établissement.

Le policier soupçonneux, alla essayer la porte. Cette dernière s'ouvrit quand DeTilly eut tourné la poignée.

Au moment où l'agent se disposait à entrer deux individus qui se trouvaient à l'intérieur du magasin se ruèrent sur lui, mais prompt comme l'éclair, le constable sortit son revolver et le braqua dans la direction des deux hommes mystérieux. Ces derniers s'arrêtèrent net, et DeTilly put sans peine les constituer prisonniers.

Au poste, les prévenus ont donné les noms de Edmond Laroche et Wilfrid Crépeau.

Ce matin, en cour de police, Laroche et Crépeau ont plaidé coupable de vol. Ils ont déclaré que la porte de l'établissement Marc était ouverte, ce qui les avait induit à entrer

CONSEILS AUX ETUDIANTS

Le lieutenant-gouverneur Jetté passe à l'Université Laval et y donne un cours.

LECON PRATIQUE

La Faculté de Droit était en liesse, ce matin. Elle recevait la visite d'un de ses plus aimés et distingués anciens professeurs et doyens, Son Excellence le lieutenant-gouverneur Jetté.

Sur l'invitation du doyen, M. le juge Mathieu, M. Jetté, est revenu à cette Université, que, suivant son expression il aime à revoir, car elle le rajeunit et lui rappelle ses plus beaux jours.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur JETTE.

Les étudiants ont fait une réception enthousiaste au lieutenant-gouverneur, heureux et fiers de recevoir et d'entendre celui qui brilla à la chaine du droit civil et sut instruire et charmer plusieurs générations d'étudiants.

En quelques mots spirituels, M. le juge Mathieu présenta celui qui, dit-il, n'a pas besoin d'être présenté, car tout le monde le connait, et il invita le lieutenant-gouverneur à donner comme autrefois

UN COURS

à la jeunesse étudiante.

M. Jetté s'exécuta avec le charme qu'on lui sait.

Après avoir exprimé le plaisir qu'il éprouve à revenir à l'université, il poursuit :

M. le doyen m'a demandé de vous donner des conseils. Je le sais par la pratique, les conseils, on les donne et personne ne les suit. D'ailleurs vos professeurs sont là qui savent vous les adresser.

Il est trois choses que je vous recommande : le travail, l'ordre et la sobriété.

TRAVAIL

"Rien sans travail, même avec le plus beau talent. Il ne faut jamais se fier sur sa facilité. Ne dites pas le code s'apprend dans six mois : trois ans y suffisent à peine. Aujourd'hui la concurrence est plus redoutable qu'autrefois. Il faut travailler davantage, quoique la préparation soit rendue plus facile par le cours et les livres nombreux, où l'on vous sert la science condensée. N'imitez pas les avocats qui disent : le juge trouvera des autorités pour moi. Préparez une petite cause avec autant de soin qu'une plus considérable. Elle ne vous rapportera que $2, quand elle en mérite $200 mais ce sera autant d'expérience et de science acquises. Cela reste à jamais.

ORDRE

"Ayez de l'ordre, autrement vous perdez le fruit de votre travail. Il en faut d'abord dans les dépenses. Ce n'est pas l'argent qu'on gagne qui enrichit, c'est celui qu'on économise. Qui s'endette, devient esclave, comme vous le dira le professeur de droit romain. Aujourd'hui, l'esclavage n'existe plus. Au point de vue morale, c'est exactement la même chose. Il peut arriver par accident à toute personne de s'endetter, peut-être est-ce arrivé à des gens qui sont encore ici. Alors, il faut prendre gravement la chose comme certaines personnes que je connais. Sans ordre, même le premier doué des avocats, même le plus honnête, peut rouler sur la pente. On retire de l'argent, qu'on devrait remettre immédiatement. On néglige, et qui sait, on s'en sert pour des déboursés. Plusieurs fois, le barreau a dû suspendre des avocats à ce sujet.

SOBRIETE

"La sobriété, c'est un conseil qui s'impose. Un notaire, à qui j'avais rendu le service de le tirer d'un mauvais pas voulut me payer le champagne, dans sa reconnaissance. Je refusai, en disant, Je ne prends pas le champagne à quatre heures. Ma journée n'est pas finie. Eh bien ! il fut deux ans sans me saluer. Voilà un exemple de préjugés de fausse compréhension des choses.

...Il était un avocat, qui, tous les

RETOUR TRIOMPHAL

M. Witte arrive à St-Petersbourg, où il est reçu avec le plus vif enthousiasme.

JUILLET—SEPTEMBRE

ST-PETERSBOURG, 28. — M. Witte, chef des plénipotentiaires russes pour la paix est revenu à St-Pétersbourg aujourd'hui et l'enthousiasme avec lequel il a été accueilli par une foule énorme a montré combien grande était la popularité de cet homme d'Etat et jusqu'à quel point le public apprécie les services qu'il a rendus à son pays à Portsmouth.

Les applaudissements et les acclamations se succédèrent sans relâche lorsque les wagons des plénipotentiaires arrivèrent. M. Witte répondit avec le plus grand patriotisme aux discours de bienvenue qu'il reçut et l'enthousiasme populaire fut à son paroxysme. M. Witte dit combien il était touché par cette démonstration. Lorsque l'habile plénipotentiaire quitta St-Pétersbourg en juillet, une petite délégation l'accompagnait au chemin de fer pour lui souhaiter bon voyage. Il n'y eut pas alors de démonstration. Aujourd'hui, en dépit de l'heure matinale il y avait sept ou huit fois plus de personnages marquants et une foule énorme et enthousiaste acclama le plénipotentiaire. Parmi les personnes présentes se trouvaient le baron Nolde, secrétaire du conseil des ministres, le général Curnavo, du ministère de l'Intérieur, MM. Vyshnegraski, Kosebo, etc., etc.

Le discours de bienvenue se lit comme suit:

Vous avez accompli votre mission si difficile et le pays est plein de reconnaissance pour vous. Vous avez donné le crédit de votre succès à l'Empereur Nicolas, au Président Roosevelt, à l'Empereur d'Allemagne, à la presse. Vous n'avez oublié que vous. Nous, cependant, nous apprécions hautement les services rendus par vous à votre pays. L'arbre que vous avez planté à Washington, à Mont Vernon sera le gage de l'union entre les deux nations. Vous avez fait beaucoup.

En notre nom et au nom des absents recevez les hourrahs les plus chaleureux."

Lorsque les applaudissements se furent un peu apaisés, M. Witte parla ainsi; "J'étais si peu préparé pour cette chaude réception que je réclame votre pardon pour l'incohérence de mes paroles. J'ai accompli mes devoirs avec succès, parce que je me suis conformé strictement aux instructions de Sa Majesté, parce que les circonstances m'ont favorisé parce que le monde est las de cette guerre sanglante, parce que toutes les classes de la société des Etats-Unis ayant à leur tête le Président Roosevelt étaient sympathiques à ma cause qui est la vôtre, parce que j'étais dévoué à mon pays et à ses intérêts, les vôtres et les miens."

Les derniers mots de M. Witte ont été couverts d'applaudissements et de hourrah. M. Witte pressa la main de celui qui avait lu le discours, de ses amis et anciens collègues, et monta dans une voiture découverte qui l'attendait. Le cocher lança ses chevaux à grande allure au milieu des applaudissements de la foule.

Grande exposition des modes toute cette semaine, chez Mme J. Lamoureux, Palais de la Nouveauté, 1783 rue Ste.Catherine. 180-5.

soirs en quittant le bureau, frappait chez les confrères en disant : Venez-vous prendre quelque chose ? Je n'y allais jamais, mais d'autres y allait.

"Résistez à ces prétendues politesses. Faites comme cet ouvrier, que je vis un jour refuser cette condescendance à deux amis. J'ai connu un avocat, qui n'avait pas le mérite de s'habiller et qui, conscient, de sa médiocrité, avait la sagesse de ne guère parler. Une fois reçu, il eut une bonne clientèle, attirée par ce maintien de gentilhomme. Il plaidait en cour de circuit et faisait plaider ses causes en cour supérieure par un confrère. Il eut le malheur de se mettre à boire. Il fumait aussi en son bureau. Ce fut fini. Le vide se fit autour de lui.

"Plus qu'un mot. Appliquez-vous à étudier, le génie du droit français. C'est notre tâche de continuer le rôle de la France. Ce qui sera fait de grand par le Canada, ne le sera fait qu'avec les Canadiens-français. Ce sont ceux qui résistent le mieux à l'absorption américaine. Car les anglais lisent les livres américains et s'imprègnent de leurs idées. Soyons fidèles à notre mission.

N'oubliez pas d'aller voir les capelines d'enfants, rêves de fraicheur et de beauté idéale que la maison MILLE FLEURS confectionne. 1

L'injonction contre St-Henri

M. François St-Germain, agent, demeurant à St-Henri, s'est porté caution pour $500 sur l'injonction de M. H. Mason contre la cité de St-Henri.

L'EPAVE DU "CHATHAM"

On la fait sauter aujourd'hui.—Il y avait à bord 90 tonnes de dynamite.

BRUIT FORMIDABLE

PORT SAID, 28.—On a fait sauter, ce matin, l'épave du steamer anglais "Chatham," qui avait été coulé dans le canal de Suez le 6 septembre pour éviter l'explosion d'une grande quantité de dynamite qui formait une partie du chargement de ce steamer.

L'EXPLOSION

PORT SAID, 28.—L'explosion a été épouvantable, et un déplacement d'eau énorme a été observé d'un point distant de 5 milles de l'explosion d'où les opérations de l'explosion du vaisseau ont été conduites.

L'explosion n'a pas été ressentie à Port Saïd. On croit que toute la cargaison de dynamite du Chatham est détruite, et que tout danger est écarté de ce côté.

Les ingénieurs vont se rendre compte des dommages causés au fond du canal.

Le Chatham avait environ 90 tonnes de dynamite et d'autres explosifs à bord lorsqu'il a été coulé.

La maison MILLE FLEURS s'ingénie tous les ans à donner du nouveau à son élégante clientèle. 1.

Grande exposition des modes toute cette semaine, chez Mme J. Lamoureux, Palais de la Nouveauté, 1783 rue Ste.Catherine. 180-5.

DECES

BONNEVILLE. — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 33 ans, 3 mois et 8 jours, Oscar Bonneville.

Le service funèbre aura lieu vendredi le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 367 rue St-Christophe à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 182-3

BOYER.—A Ste-Cunégonde, le 27 courant, à l'âge de 65 ans, 10 mois, Pierre Boyer, bourgeois.

Le service funèbre aura lieu samedi le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 284 rue Délisle, à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 64 ans, Louis-Sévère Larivière, teneur de livres.

Le service funèbre aura lieu vendredi, le 29 courant.

Le service funèbre sera chanté à l'Hospice Gamelin, à 6 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 2 ans et 3 mois, Aléo, fils de Benjamin Lefebvre, menuisier, au No 64a rue Bienville.

Funérailles le 29 courant à Ste-Martine.

LOIGNON.—A St-Pierre aux Liens, le 27 courant, à l'âge de 78 ans, Célina Poitevin, veuve de Jean-Baptiste Loignon, bourgeois.

Le service funèbre aura lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de Blue Bonnett, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre aux Liens, et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

PERRAULT.—En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 42 ans, Honoré Perrault.

Le service funèbre aura lieu vendredi le 29 courant.

Le convoi funèbre partira du No 934a rue Ontario, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PURRETT — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 6 mois et 8 jours, Albert Stephens, fils de John Purrett, portier, au No 20 rue Emilie.

Funérailles le 29 courant.

PAGE — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 7 mois et 13 jours, Marie Georgiana Léonilda, fille de Odilon Pagé, cigarier, au No 6 rue Groulx.

Funérailles le 29 courant.

MADAME SANS-GENE aime bien les Sardines Club de Golf.

STENOGRAPHE

ON DEMANDE UNE JEUNE FILLE CONNAISSANT PARFAITEMENT LES DEUX LANGUES, ET POUVANT PRENDRE LA STENOGRAPHIE ET LA TRANSCRIRE RAPIDEMENT SUR MACHINE UNDERWOOD. $10.00 PAR SEMAINE SERA PAYE A UNE PERSONNE TRES COMPETENTE.

S'ADRESSER PAR LETTRE AU GERANT DE "LA PATRIE", MENTIONNANT EXPERIENCE ACQUISE.

COMMIS-VOYAGEUR

ON DEMANDE UN BON COMMIS VOYAGEUR POUR LA VILLE, POUR REPRESENTER LE DEPARTEMENT D'IMPRESSIONS DE "LA PATRIE". S'ADRESSER A M. BUGTARTE. ENTRE 3 HEURES ET 4 HEURES DE L'APRES-MIDI, ET APPORTER REFERENCES. 8f.